

34 Recast

X

LA GÉNÉRATION SACRIFIÉE



La crise frappe les jeunes plus que toute autre catégorie sociale. Au Québec, un jeune sur deux est condamné au chômage. page A 9

LE VERDICT DIMANCHE

pages A 2 et A 3

ÉDITO

DRAPEAU ET LES AUTRES

PAR MICHEL ROY ET JEAN-GUY DUBUC

page A 6



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

Tel.: 384-4990

CHEZ CLOUTIER

SERGE PARENT, PHARMACIEN

1221 EST, RUE FLEURY

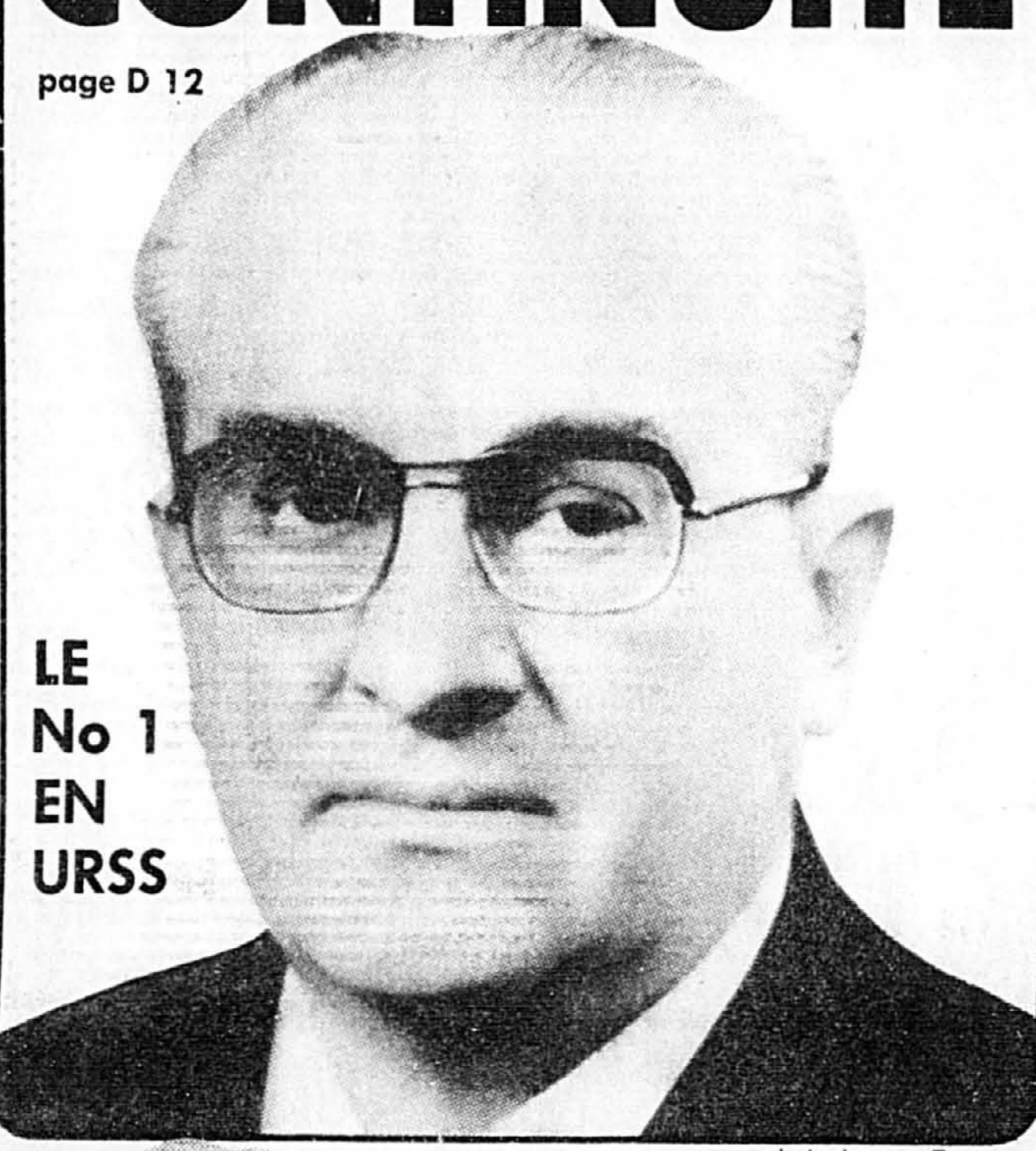
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

samedi dimanche

MONTRÉAL, SAMEDI 13 NOVEMBRE 1982, 98^e ANNÉE, n° 264, 188 PAGES, 11 CAHIERS 1\$

ANDROPOV PROMET LA CONTINUITÉ

page D 12



LE No 1 EN URSS

photo Agence Tass

ÉCHEC À LA DEMANDE FAITE PAR TRUDEAU CETTE SEMAINE

PAS DE COMMONWEALTH FRANCOPHONE SANS QUÉBEC


MORIN EN A OBTENU L'ASSURANCE À PARIS

page A 10



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Photothèque LA PRESSE



RÉJEAN TREMBLAY OBTIENT LE PRIX JULES-FOURNIER

page A 14

NOUVELLE CHRONIQUE

LE VIN

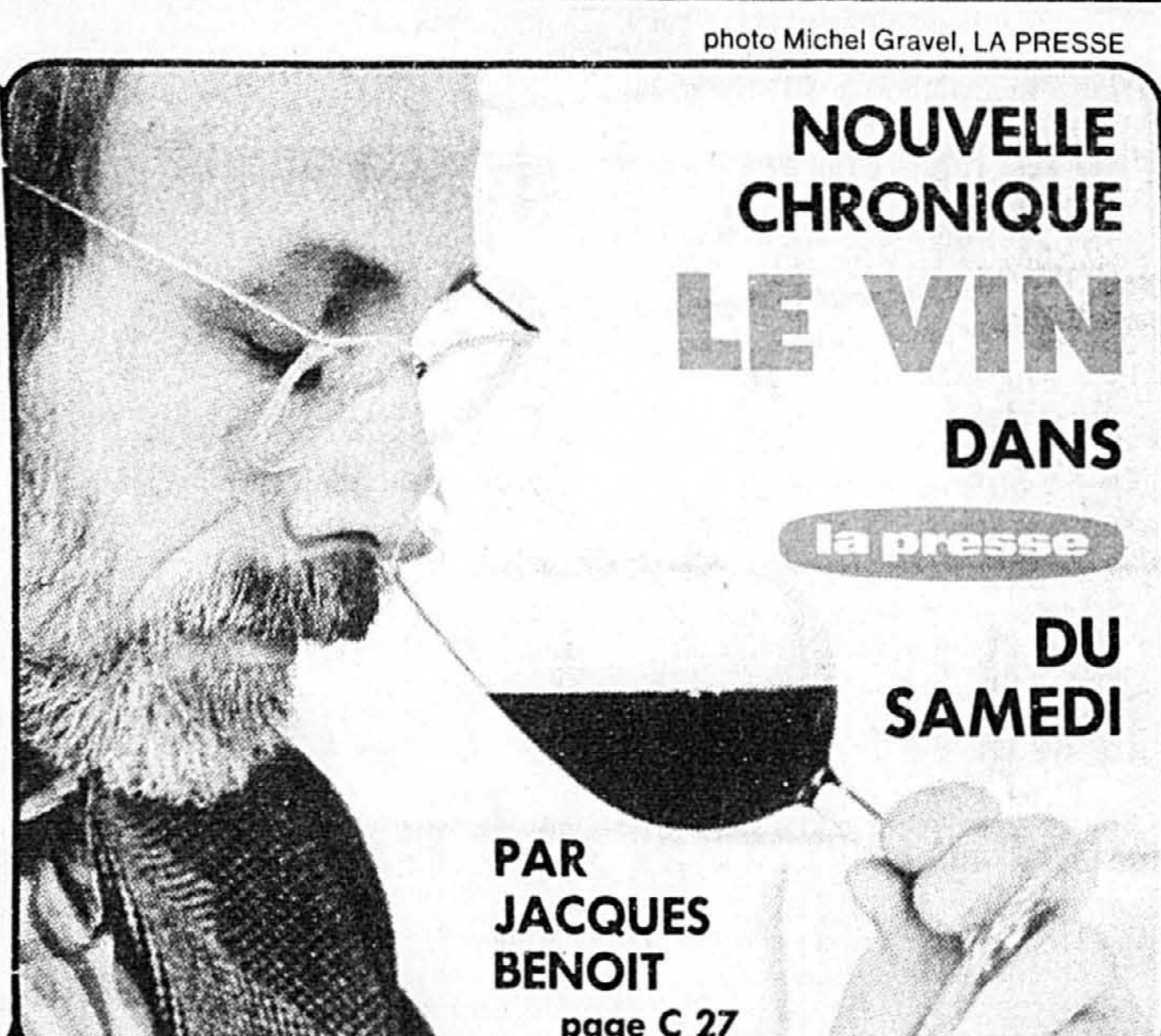
DANS

la presse

DU SAMEDI

PAR JACQUES BENOIT

page C 27



SOMMAIRE

4

Annonces classées: B 7, D 6, F 2 à F 25

Arts et Lettres: C 1 à C 23

— Cinéma: C 12

Bandes dessinées: Y 14

Bricolage: F 5

Carrières et professions: Z 1 à Z 6

Décès, naissances, etc: D 14, D 15

Économie: B 1 à B 7

Êtes-vous observateur?: F 11

FEUILLETON: F 15

Horoscope: Y 14

Jardinage: F 6

Le monde: D 12

Loisirs et récréation: Y 12

Mots croisés: Y 14

Quoi faire en fin de semaine: E 6

Restaurants: C 25 à C 28

Sciences: Z 8

Sports: D 1 à D 9

Télévision: C 20, C 24

— Télé-câble: C 21

Timbres: Z 7

Vacances-voyage: Y 1 à Y 16

Vivre aujourd'hui: E 1, E 2

FRANCINE ALLARD À «L'UNIVERSITÉ» DE DISNEY

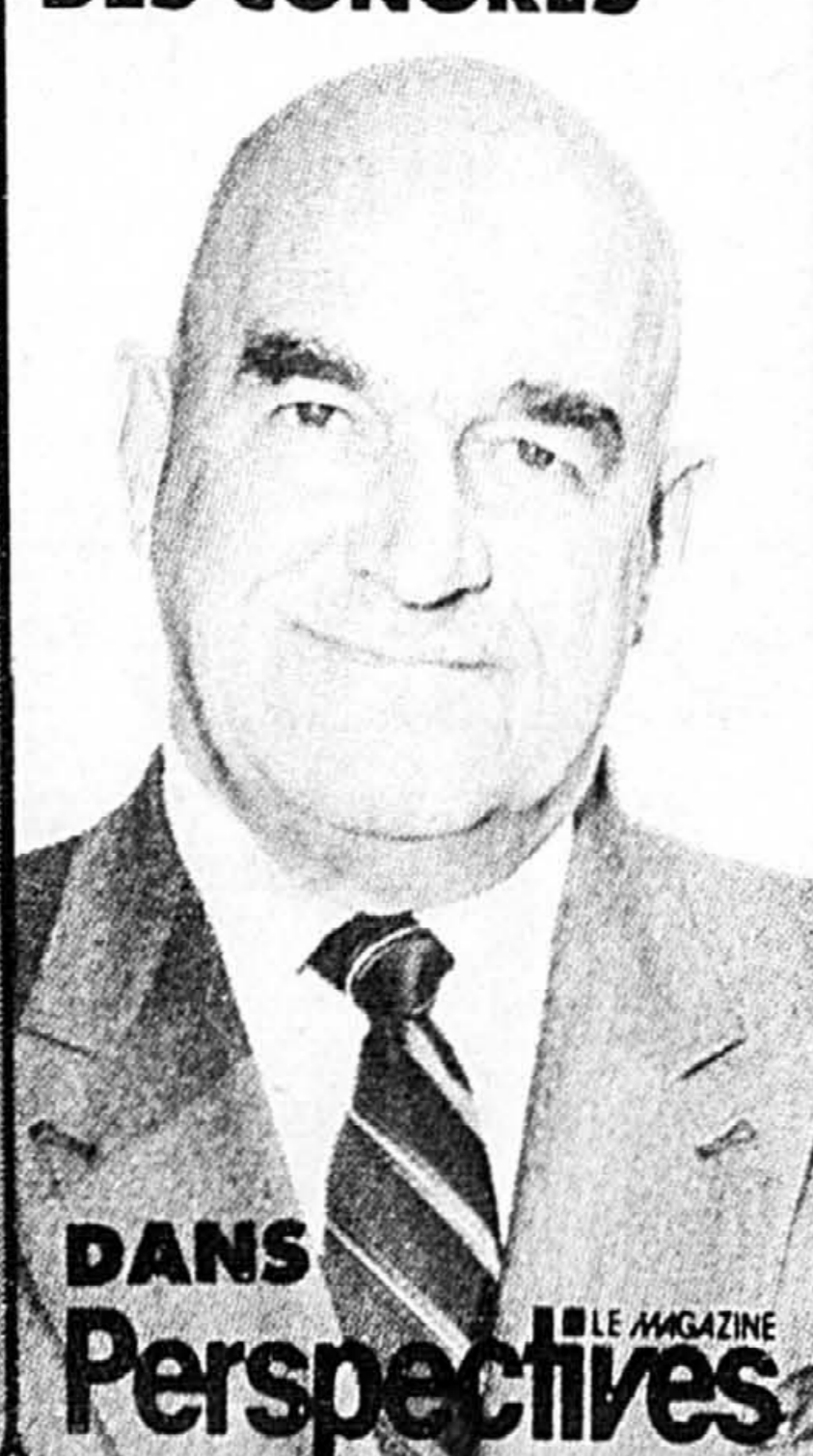
page Y 1



DUBOIS, BELZILE, DUBEAU TROUVÉS COUPABLES DES MEURTRES DE DESORMIERS ET BOURASSA

page A 5

JEAN LABONTÉ PATRON DU PALAIS DES CONGRÈS



DANS Perspectives

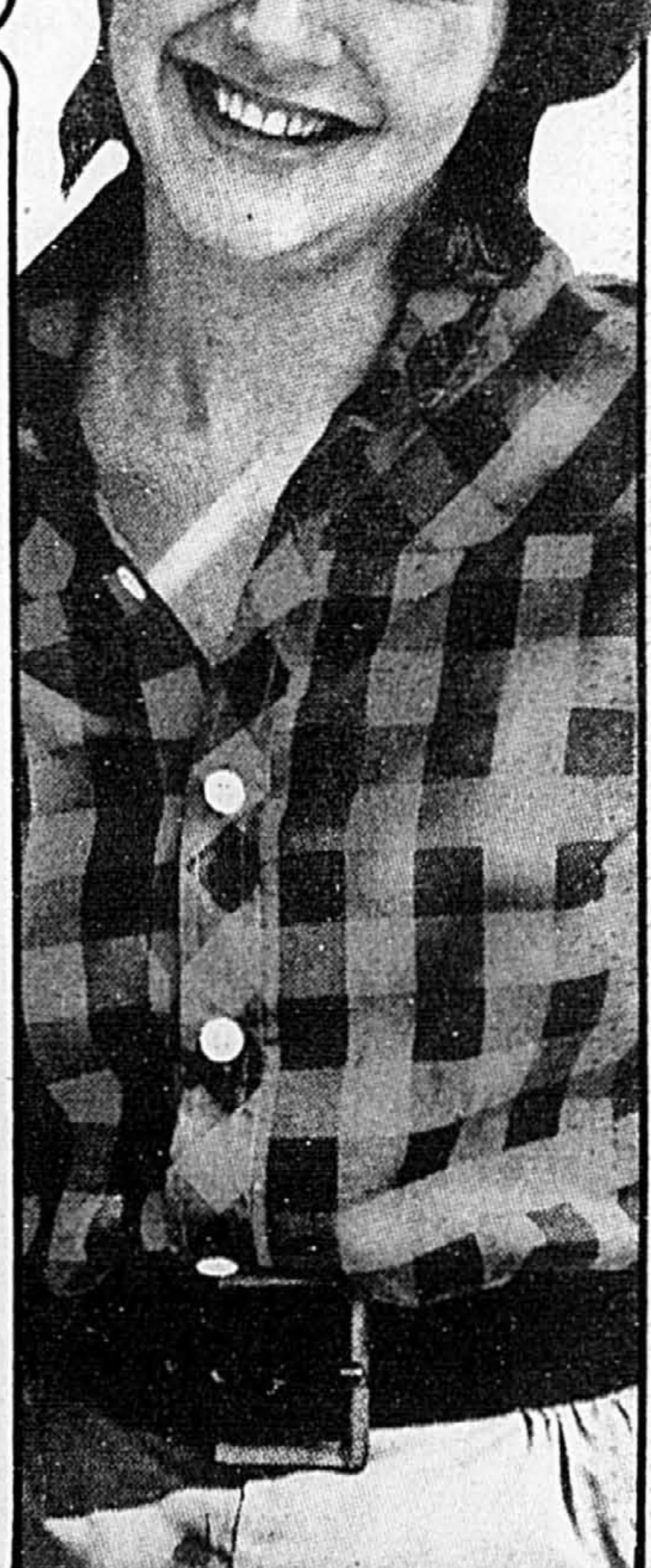
LE MAGAZINE

60 PERSONNALITÉS QUÉBÉCOISES RÉCLAMENT LA FIN DU DROIT DE GRÈVE DANS LES INSTITUTIONS DE SANTÉ

page A 10

UN SCOOP!

POUR CEUX QUI AURAIENT DES DOUTES... LA CARICATURE DE LUNDI EST DÉJÀ FAITE... ALORS!

Super Loto

VOTRE MEILLEURE CHANCE DE DEVENIR MILLIONNAIRE À LA LOTERIE

4 GROS LOTS DE 1 MILLION \$

5 lots de 100 000 \$ chaque mois

samedi dimanche

Perspectives

GUYENNE SURVIVRA GRÂCE À SES SERRES

Sous la houlette de Fernand Miron et de Louise Plante, les serres coopératives de Guyenne, en Abitibi, sont maintenant la plus grande entreprise de production d'épinettes en serres du Québec.



LA PLYMOUTH SAPPORO: APPARENCES TROMPEUSES

Dans sa chronique hebdomadaire, Jacques Duval décrit la Plymouth Sapporo (fabriquée par Mitsubishi et importée par Chrysler) comme une voiture relativement agréable, dans la mesure où on ne se laisse pas tromper par ses apparences.

PLEINS FEUX

- Claude-V. Marsolais : Après la première escarmouche, Québec réussit, en partie, à diviser les syndiqués.
- Gilles Paquin : En rapport avec le projet de loi fédéral S 31, un accident de parcours fait sortir le chat du sac.
- Louis Falardeau : L'éviction de Mme Pauline Marois du comité des priorités met en péril la cause des femmes.
- Pierre Vennat : Les libéraux fédéraux sont des néo-démocrates aux yeux de leurs confrères du Québec.
- Daniel Marsolais : L'opiniâtreté du ministre James Fleming en vue de créer un conseil de presse national aura-t-elle raison de la résistance des éditeurs?

—pages A 7 et A 8

CHRONIQUE

■ Lysiane Gagnon : Le goût du pouvoir.

— page A 7

LE MONDE

POLOGNE: Les autorités ont annoncé hier la remise en liberté de Lech Walesa, sans préciser son lieu de destination. Il est rumeur d'une rencontre avec le général Jaruzelski, chef du gouvernement.

LIBAN: Le sanglant attentat contre le Q.G. israélien à Tyr, qui a fait une centaine de morts, pourrait retarder le départ des forces israéliennes du Liban —page D 12

JARDINAGE

Avec la fin de la période de jardinage, Paul Pouliot rappelle qu'il est encore temps d'incorporer de la matière organique au sol. —page F 6

BRICOLAGE

Louis Thivierge dit comment fabriquer un meuble qui s'adapte aux besoins des enfants. —page F 4

ARTS ET SPECTACLES

Jean-Pierre Ronfard revient dans l'actualité artistique avec la *Mandragore* une spectacle qu'il a écrit et mis en scène, et qui a pris l'affiche hier au TNM.

Paul Piché à contre-courant : À toute vapeur contre les « pleins ». —page C 1

VACANCES VOYAGE

Le Luxembourg, l'Allemagne des francophones. —page Y 3

Dans la vallée de Napa, le vin fait onduler le voyageur. —page Y 5

VIVRE AUJOURD'HUI

L'école Rosalie Jetté, rattachée à la CECM est la seule école au Québec où de jeunes adolescentes enceintes peuvent poursuivre leurs études tout en apprenant à devenir mère. —page E 1

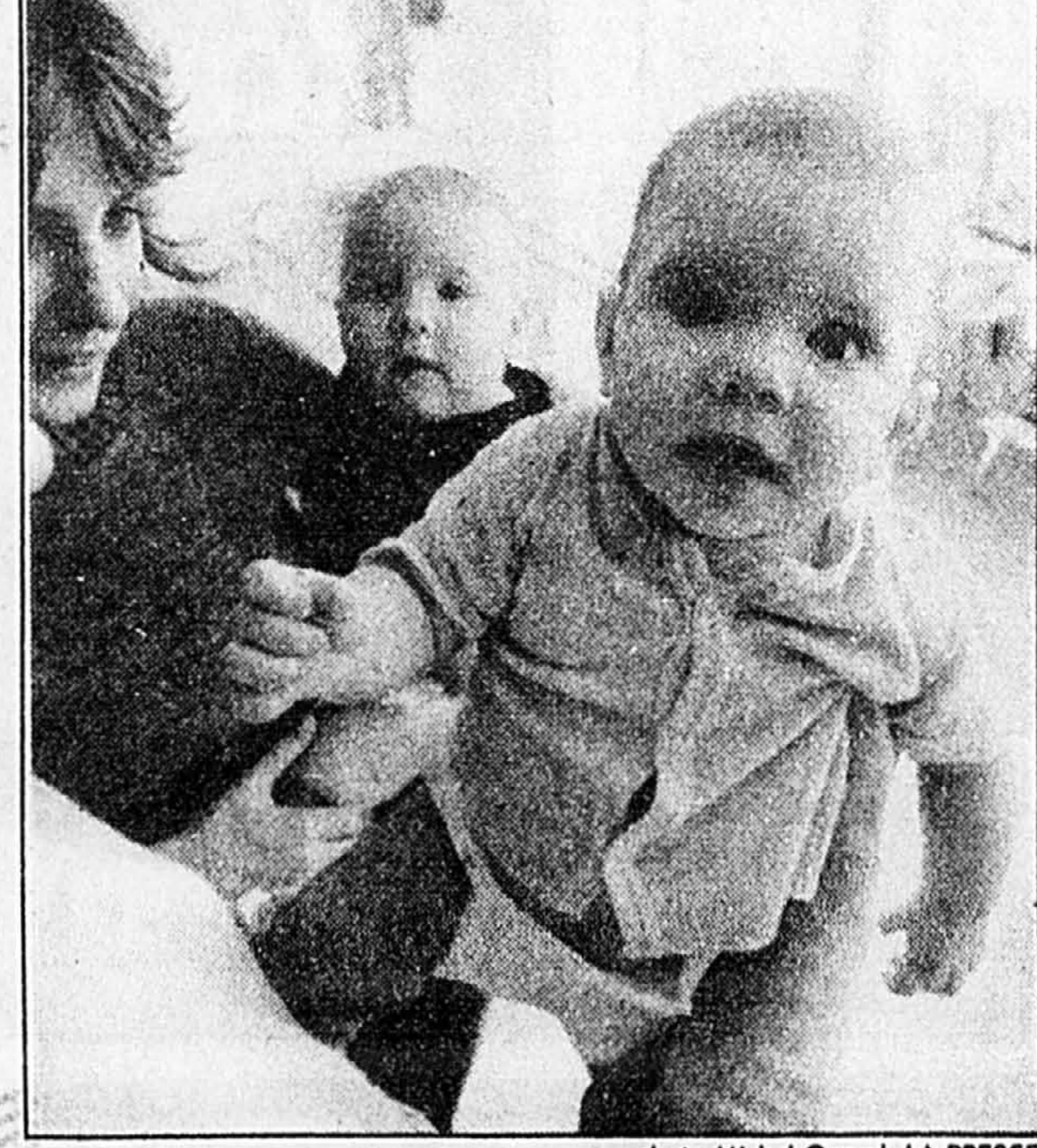


photo Michel Gravel, LA PRESSE

SPORTS

Nouvelle étape dans la guerre des brasseries. Molson confie le Canadien à Ronald Corey, ancien président de O'Keefe. —page D 1 et D 2

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Vignola voit sa force dans le contact personnel

■ «Dès que je donne la main à un électeur, je sens qu'il y a un transfert positif qui se fait entre lui et moi. Et il se produit partout la même chose, que ce soit à la taverne, au bowling, ou au bingo».

MICHEL GIRARD

C'est de cette façon que le candidat du Groupe d'action municipale à la mairie de Montréal, Henri-Paul Vignola, explique comment il a réussi, selon lui, à convaincre nombre d'indécis à voter pour lui et son parti, lors des élections de demain.

«Si j'avais pu rencontrer 500,000 électeurs, je suis convaincu que tous ces gens voteraient pour moi dimanche», d'ajouter M. Vignola sur ton sûr.

«Je suis fier, précise-t-il, de l'accueil qui m'a été réservé par les milliers d'électeurs et d'électrices que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Ils m'ont confirmé non seulement la justesse de notre analyse mais aussi la pertinence de notre diagnostic, à savoir qu'ils en ont assez des mensonges et des pirouettes peu élégantes du tandem Drapeau-Lamarre et de leurs conseillers-fantômes».

Hausse de taxes de 35 p. cent

Au cours de sa conférence de presse d'hier, Henri-Paul Vignola s'est dit convaincu de remporter, demain, la victoire. Le président du parti, Gaspard Fautoux, a même prédit une victoire du GAM



Le candidat du GAM, Henri-Paul Vignola, et le président du parti, Gaspard Fautoux

Photo Michel Gravel LA PRESSE

dans presque tous les 57 districts électoraux!

Henri-Paul Vignola a attaqué durement hier l'administration Drapeau-Lamarre. Il a accusé MM. Drapeau et Lamarre d'avoir «trompé la population» avec le budget municipal de 1983. «Ce n'est pas une augmentation de dé-

penses de 5,7 p. cent que contient le budget 1983, mais plutôt une hausse de 11,4 p. cent», dit-il.

«En utilisant le surplus accumulé de \$51 millions, le régime Drapeau-Lamarre, dans son budget 1983, retourne plus de \$25 millions aux propriétaires les plus fortunés, vide les coffres de la Ville et

élimine toute possibilité d'injecter des sommes dans l'économie et la construction de logements pour personnes âgées et familles à revenu modeste», de critiquer M. Vignola.

Il prétend d'autre part que «l'année 1984 sera désastreuse au plan de la taxation et que les propriétaires subiraient des augmentations de taxes de l'ordre de 35 p. cent».

Cette faramineuse hausse de taxes anticipée serait dû, toujours selon M. Vignola, à un futur trou de \$160 millions que «les experts du GAM ont trouvé en vue du budget municipal de 1984».

M. Vignola a également attaqué hier son rival du RCM, le candidat à la mairie Jean Doré. «Que les indécis se demandent s'ils ont envie de voir la CSN diriger la Ville par personne interposée», a-t-il lancé en faisant allusion au fait que M. Doré est avocat de cette centrale syndicale.

«Le GAM ne s'est pas contenté de belles paroles creuses au cours de la présente campagne électorale. Il s'est engagé à créer un office de la condition féminine, un office de promotion et de développement économique et, un office de promotion culturelle. Au niveau de la consultation, le GAM a proposé une structure complète, un processus original et probablement unique en Amérique du Nord. Le GAM n'a pas craint de se prononcer de façon claire et nette sur le transport en commun et la protection contre les incendies», de conclure M. Vignola.

706,698 électeurs; 177 candidats; 2,844 bureaux

■ Demain, les bureaux de scrutin seront ouverts de 9 h à 19 h pour accueillir les 706 698 électeurs inscrits sur les listes et leur permettre d'exercer leur droit de vote aux élections municipales de Montréal.

Le président des élections a autorisé l'ouverture de 2844 bureaux dans les 57 districts électoraux, soit 50 de plus qu'aux dernières élections de novembre 1978.

Les électeurs auront à choisir parmi 177 candidats pour les 57 sièges du conseil municipal. Chacun des trois grands partis a des candidats dans chaque district

électoral et l'on compte six indépendants.

À la mairie, l'on trouve six candidats. Les noms des représentants des trois partis municipaux figureront en tête de liste sur les bulletins, suivis des autres dans l'ordre alphabétique.

Les électeurs voteront sur deux bulletins séparés, l'un pour le maire, l'autre pour un conseiller.

La liste révisée des électeurs a été distribuée à domicile par les membres du mouvement scout les 11 et 12 octobre. Chacun des votants n'a qu'à consulter cette cir-

culaire pour savoir où est situé le bureau de votation ou il doit se rendre.

Au moment d'aller aux urnes, on doit être en mesure de s'identifier. À cette fin, les greffiers exigeront des pièces d'identité. Le passeport canadien, le certificat de citoyenneté, la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire ou même la carte autobus-métro (CAM) seront valables.

Les résultats seront compilés à l'hôtel de ville où ne seront admis que les représentants autorisés des médias d'information.

The Gazette appuie le RCM

■ (PC) — Le quotidien anglophone The Gazette accorde son appui au Rassemblement des citoyens (nes) de Montréal et à son candidat à la mairie Jean Doré, dans sa livraison d'hier.

Dans un éditorial au titre de «City Hall Needs Fresh Air», le journal affirme que la réélection du maire Drapeau et d'une majorité écrasante de conseillers du Parti Citoyen ne servirait pas les intérêts des Montréalais.

Le journal estime que M. Drapeau n'a ni la santé, ni les idées pour revitaliser l'économie montréalaise.

The Gazette appuie le RCM en raison du travail jugé excellent de son seul conseiller élu en 1978, Michael Fainstat, et de son programme.

Le quotidien anglophone ajoute que M. Doré est le candidat le mieux articulé et ayant le plus de leadership.

FABRICATION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Morin accuse l'Ontario de vouloir «siphonner» l'industrie québécoise

■ (PC) — Le gouvernement du Québec n'accepterait pas du tout que l'Ontario obtienne pour sa capitale provinciale l'établissement du Centre international de recherche en génie génétique et en biotechnologie de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU-DI).

Cette lutte qui prend les allures d'une querelle Ontario-Québec débouche largement le simple choix d'une ville pour l'emplacement d'une bâtisse de \$50 millions car il pourrait déterminer pour les prochaines années les lieux de recherche dans le domaine pharmaceutique au Canada.

Pour le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, l'enjeu est de taille et il a accusé le gouvernement de l'Ontario de chercher par «des tactiques déloyales» à vouloir concentrer l'industrie pharmaceutique canadienne à Toronto.

Comme preuve de l'hégémonie appréhendée de la province voisine, M. Morin cite le cas des listes de médicaments dressées par les gouvernements. «Comme par hasard, par toutes sortes de moyens détournés mais jamais publics, il ne reste que 40 produits québécois sur les listes ontariennes tandis qu'il y a 250 produits ontariens sur les listes québécoises.»

«Siphonner l'industrie»

«On veut littéralement siphonner l'industrie québécoise», a-t-il dit avant que son collègue des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, menace d'abolir les cri-

tères objectifs qui conduisent à l'élaboration des listes québécoises et de servir aux Ontariens la même médecine.

Pour sa part, le premier ministre Lévesque a ajouté que le «Buy Canadian» (achat au pays) revenait à favoriser l'Ontario et que le Québec devait se retrancher derrière une politique d'achat chez-nous, dénoncée d'ailleurs par les autorités fédérales.

A en juger par l'humeur des autres députés et ministres du caucus montréalais qui ont abordé cette question, hier en conférence de presse, le gouvernement Lévesque protesterait avec la dernière énergie si le fédéral décidait de proposer Toronto plutôt que Montréal à la rencontre de Vienne, en décembre, où sera arrêté le choix de l'ONU-DI.

Le ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, a même dit que «si Montréal n'a pas le centre de biotechnologie, ce serait pire que l'affaire du F-18 — le contrat de construction d'avions de chasse pour le ministère de la Défense nationale qui devait comporter une majorité de retombées économiques pour le Québec, contrairement à la réalité qui a jusqu'à présent surtout avantagé l'Ontario.

La bataille, a soutenu M. Morin, doit être livrée en terre canadienne contre l'Ontario qui tente, encore une fois, «de nous ravir cette avance du Québec (dans ce domaine technologique) et d'arriver au dernier moment pour raffler

les fruits des travaux des Québécois. «Ce ne sera pas la première fois que cela se passe.»

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h)		Commandes	285-7111
RÉDACTION	285-7070	du lundi au vendredi 9h à 17h	
PROMOTION	285-7100	Pour changer	285-7205
COMPTABILITÉ		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
Grandes annonces	285-6892	GRANDES ANNONCES	
Annonces classées	285-6901	Détailants	285-7202
		National, Télé-Press	285-7306
		Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: -4 Max.: 0
NEIGE FONDANTE
DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec			
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-8	7	Neige
Outoouais	-4	0	Neige fond.
Laurentides	-5	-1	Neige
Cantons de l'Est	0	7	Neige fond.
Mauricie	0	2	Neige fond.
Québec	0	7	Neige fond.
Lac-Saint-Jean	0	2	Neige fond.
Rimouski	4	7	Neige fond.
Gaspésie	3	9	Pluie
Boie-Comeau	4	7	Neige fond.
Sept-Îles	3	9	Pluie

Canada			
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-1	7	Neige
Edmonton	-16	-8	Ensoleillé
Regina	-26	-11	Nuageux
Winnipeg	-20	-10	Ensoleillé
Toronto	-6	-2	Ventoux
Fredericton	2	16	Averses
Halifax	4	14	Averses
Charlottetown	4	14	Averses
Saint-Jean	8	12	Nuageux

La Quotidienne

Tirage d'hier | Numéro-boni
2905 | 428123

États-Unis			
	Min.	Max.	Min. Max.
Boston	11	13	Nlle-Orléans 20 26
Buffalo	12	14	Pittsburgh 11 14
Chicago	11	16	S. Francisco 7 13
Miami	13	27	Washington 13 18
New York	-3	12	Dallas 9 23

les capitales			
	Min.	Max.	Min. Max.
Amsterdam	8	12	Madrid 4 15
Athènes	9	19	Moscou 4 7
Acapulco	23	33	Mexico 3 25
Berlin	4	15	Oslo 5 11
Bruxelles	6	13	Paris 8 14
Buenos Aires	17	25	Rome 10 20
Copenhague	13	15	Séoul 7 14
Genève	5	12	Stockholm 8 11
Hong Kong	18	23	Tokyo 12 21
Le Caire	11	22	Trinidad 19 28
Lisbonne	10	18	Vienne 5 11
Londres	10	12	

LOTO 6/36 Les six numéros gagnants sont: 2 — 4 — 7 — 14 — 15 — 32 complémentaire: 10 Les numéros du mise-tôt sont: 12 — 22 — 25 — 34	PROVINCIAL Le numéro gagnant du gros lot de \$500,000 est 1085788 MINI-LOTO Le billet numéro 639522 rapporte \$50,000
--	--

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Drapeau mise sur la satisfaction populaire

« J'imagine que ce n'est pas se faire pêter les bretelles que de dire que les gens s'apprêtent à nous réélire », a affirmé hier sur les ondes de CKVL le maire sortant Jean Drapeau et candidat du Parti civique à la mairie pour la septième fois d'affilée.

JACQUES BENOIT

Invité de l'émission *Face à face* qu'anime Jean Cournoyer et Mathias Rioux, Jean Drapeau devait se trouver à la sortie du studio nez à nez, cette fois, ou plutôt moustache à moustache, avec le candidat du RCM Jean Doré qui venait le remplacer au micro.

Doré a tendu la main. Drapeau, beau joueur et évidemment désireux de montrer qu'il n'a peur de personne, la lui a serrée: « Vous avez besoin de chance. J'ai besoin de votes », a dit le leader du Parti civique. « C'est mon cas », a répondu Doré.

Plus tôt, le maire sortant avait déclaré au cours de l'émission, au sujet de ce que s'y annonce à ses yeux comme une réélection: « Il y a bien du monde qui me reproche bien des choses mais il y a une majorité qui ne m'en reproche pas ».

Majorité, a-t-il répété comme il ne manque pas une occasion de le faire, avec qui grâce au courrier il est en contact permanent. Le nombre de lettres qu'il reçoit de simples citoyens chaque année joue entre 10000 et 12000, alors que 85 agents de liaison des divers services municipaux s'affairent à trouver réponse aux problèmes qui lui sont ainsi soumis. « Je les lis toutes et je réponds à toutes », a-t-il soutenu.

La retraite?

Et la retraite? lui demandait en

substance Mathias Rioux au début de l'émission. N'aurait-il pas mieux valu qu'à 66 ans accomplis il prenne sa retraite?

Jean Drapeau a évoqué le cas de joueurs de hockey et de baseball blessés qui reviennent au jeu, celui de la grande Sarah Bernhardt qui remonta sur les planches avec une jambe faite du même matériau, et enfin celui du savant Louis Pasteur. « Un médecin me rappelait que Pasteur

avait eu une attaque comme la mienne et qu'il avait eu ensuite 25 ans de vie active et productive. »

Il devait ajouter un moment plus tard à propos de sa crise cérébro-vasculaire de mars dernier, avec un brin d'agacement: « Maintenant que c'est fini, qu'on arrête d'en parler. »

Au sujet enfin de l'absence d'engagements électoraux de sa part, le maire sortant a expliqué que cela tenait au fait que les gens

sont selon lui satisfaits, mais était aussi attribuable aux divers programmes déjà en marche (logement, amélioration de la sécurité publique, modernisation de l'éclairage, embellissement). Ainsi, « pour le logement, a-t-il dit, nous ne pouvons promettre que de continuer ».

Satisfaction populaire, devait-il dire plus tôt, qui n'est pas nouvelle: « En 78, les gens étaient tellement satisfaits qu'ils ont quasi éliminé l'opposition. »



Beau joueur, M. Drapeau a serré la main de son adversaire du RCM, Jean Doré, hier. Les deux hommes étaient de passage à la station radiophonique CKVL. Photo Michel Gravel LA PRESSE

Doré espère un vote massif des Montréalais

« Si les Montréalais veulent réellement un changement à l'hôtel de ville, ils devront aller voter massivement et faire de leur choix le Rassemblement des citoyens de Montréal. »

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est le message que Jean Doré a fait, hier, alors qu'il s'adressait aux journalistes pour tracer le bilan de la campagne électorale de son parti, deux jours avant les élections. « Les solutions présentées par le RCM depuis quelques semaines, documentées, chiffrées et crédibles ont été davantage copiées que contestées par ses adversaires », précise celui qui aime mentionner que Jean Drapeau avait le même âge que lui lorsqu'il a été élu maire de Montréal pour la première fois. Il a rappelé que les quatre

grands axes d'intervention du RCM étaient: la priorité au développement économique de Montréal; l'allègement du fardeau fiscal des petits contribuables (propriétaires et locataires); l'amélioration de la situation du logement; et la démocratisation du système politique.

A l'endroit du Groupe d'action municipale (GAM), Me Doré a lancé: « L'échec de la campagne de ce groupement est attribuée à un manque de préparation évident de son candidat à la mairie, à une réflexion superficielle sur la problématique montréalaise et à une série d'affirmations outrancières et de mensonges grossiers. »

Rompu avec une tradition

Il a dit par ailleurs avoir remarqué un revirement d'attitude de la part du Parti civique. « Par la voix de M. Drapeau, souligne-t-il, ce parti annonçait une campagne

sans histoire il y a à peine un mois. Or, le district ou je me présente avec mon colistier, Claude Grégoire, a été l'objet de deux visites de M. Drapeau depuis trois semaines. »

Le RCM affirme que le maire Drapeau avait même rompu avec une tradition vieille de 22 ans alors qu'il a interpellé à plusieurs reprises celui qu'il semble considérer comme son seul adversaire, Jean Doré.

Comme il l'avait fait dernièrement, Me Doré a lancé un appel solennel aux « derniers » sympathisants du GAM et aux abstentionnistes à faire front commun et se prononcer pour le RCM lors du scrutin de demain. Il a ajouté que la démocratie ne se terminait pas par le droit de vote, mais qu'elle commençait par là.

Si l'on se base sur les propos tenus, hier, par Michael Faïnstat, le pourcentage de voteurs va atteindre un record demain. « Je n'ai ja-

mais vu des personnes aussi intéressées par cette élection, peu importe les groupes d'âges, depuis que je fais de la politique, non seulement au municipal mais aussi avec le Nouveau parti démocratique », précise celui que Jean Doré a déjà choisi comme président du comité exécutif d'un gouvernement municipal RCM.

Le président de ce parti, Jean Roy, qui tout comme M. Faïnstat était sur les rangs en 1978, a pour sa part souligné que contrairement aux dernières élections municipales, les gens ne sont pas indifférents au scrutin. « En 1978, ajoute-t-il, les gens nous disaient carrément qu'ils n'iraient pas voter. Cette année, je pense vraiment qu'il va se passer des choses comme en 1974. Mon feeling est très bon. »

Jean Doré se dit aussi convaincu que la population va voter comme jamais à Montréal.



Un citoyen stoppé dans ses projets de rénovation

Les citoyens qui désirent se battre contre la machine administrative municipale ne savent jamais au départ pendant combien de temps durera la lutte. Il faut donc qu'ils soient prêts à tenir le coup pendant des semaines, parfois des mois.

Mais pour tenir des années, il faut se résigner à se frapper la tête contre un mur de briques. Yves Martin, de la rue Chabot, pourrait en témoigner, car pendant six longues années, il a lutté contre l'administration sans remporter la moindre victoire, fût-elle morale.

La lutte de M. Martin contre les fonctionnaires montréalais s'est déroulée en trois temps. Précisons d'abord que la maison de M. Martin est située dans un secteur où le zonage prévoit des bâtisses de deux ou trois étages. Celle de M. Martin n'a qu'un étage et, comme bien des maisons jadis démenagées, elle se trouve à l'arrière du terrain. Il jouit cependant de droits acquis.

Ce citoyen visait deux objectifs par ces démarches: mieux utiliser le « terrain vague » devant sa maison et rénover cette dernière en se basant sur la politique de rénovation adoptée par l'administration de la ville.

Une histoire de bateau pavé

Tout commence en juillet 1975 quand M. Martin s'enquiert de la possibilité de faire construire une rampe de trottoir (une entrée de garage ou « bateau pavé », terme plus approprié pour identifier la chose). Le 14 août, un certain M. Lachapelle, du Service de la voie publique depuis fusionné au Service des travaux publics, lui demande un dépôt de \$320.

Tel que requis, il remet donc un chèque certifié au Service des finances le 2 septembre, et ce dernier service lui fait parvenir un reçu une semaine plus tard.

Sur réception de ce reçu officiel et en se disant qu'il rendrait service à la collectivité en utilisant son terrain pour garer sa voiture, M. Martin entreprend les travaux nécessaires pour l'asphaltage d'une entrée de garage: enlèvement de la clôture en bordure du trottoir, enlèvement des fleurs et des arbustes et préparation du terrain pour recevoir la couche de bitume, commande de l'asphalte, etc.

Mais en septembre, surprise désagréable. Il apprend du Service de la circulation, le troisième service impliqué dans cette affaire, que, malgré l'énergie et les dépenses entraînées, le service a refusé sa demande en s'appuyant sur le règlement de zonage 4139, article 6.7.

Trois ans plus tard, M. Martin revient à la charge sans plus de succès, même s'il avait décidé de faire asphalté l'espace qu'il désirait utiliser comme place de stationnement pour sa voiture. Le 19 juin 1979, il apprend que sa requête n'est pas accueillie favorablement.

Et de deux!

Sans être d'accord avec la ville, M. Martin fait alors son deuil du bateau pavé pour s'attaquer à un deuxième problème. Imaginez-vous donc que pour accroître la valeur de sa maison (et par voie de conséquence payer plus de taxes à la ville), M. Martin manifeste, en juillet 1979, son intention d'agrandir légèrement la surface habitable de sa maison en fermant complètement la galerie avant.

Encore une fois, mal lui en prit. Sous prétexte qu'il agrandissait effectivement la superficie de sa maison (ce qu'il conteste, puisque l'espace au sol de la maison reste exactement le même) et contrevenait donc à l'article 14.8 du règlement 1900 de la Ville de Montréal, M. Martin essayait un nouveau refus jusqu'à ce qu'il abandonne la lutte à l'été de 1981.

Il se retrouve donc avec une maison qu'il ne peut modifier et avec un terrain de 65 pieds de profondeur qu'il ne peut utiliser à bon escient. Comme il le disait si bien lors d'une récente conversation téléphonique, « je suis sûr que si j'allais les (les fonctionnaires) voir pour demander un permis de démolition, je l'obtiens dans 10 minutes ». Et il a sans doute raison.

Les universitaires et la campagne

Les éditeurs des journaux des deux universités anglophones, « The Link » de l'université Concordia, et « The McGill Daily » de l'université du même nom, ont préparé conjointement un numéro spécial entièrement consacré à la campagne électorale à la mairie de Montréal.

A part sa prise de position en page électorale en faveur du Rassemblement des citoyens de Montréal et de son candidat à la mairie, Me Jean Doré, les éditeurs ont donné chance égale aux trois formations politiques, en plus d'accorder une page complète aux trois candidats indépendants à la mairie.

En fait, seul le Parti civique pourrait se plaindre d'un traitement défavorable, mais il n'a que lui-même à blâmer, selon un porte-parole. En effet, les responsables de cette expérience unique préparée de longue main peuvent témoigner de huit occasions différentes où ils ont demandé au Parti civique la chance d'interviewer le maire Jean Drapeau. A chaque occasion, le Parti civique a soit refusé, soit tout simplement négligé de répondre.

Les HEC favorisent Drapeau

Puisqu'il est question de journaux d'étudiants qui, et c'est bon signe pour les politiciens municipaux, se préoccupent de l'élection municipale, « Lit-Pot-Hec », journal des étudiants des Hautes Études Commerciales, publie des interviews avec deux candidats à la mairie, MM. Jean Doré et Henri-Paul Vignola, ainsi qu'avec le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre (le maire Drapeau brille encore par son absence).

Et dans le même numéro, on trouve le résultat d'un sondage effectué auprès de 118 étudiants, et qui donne les résultats suivants: Drapeau, 29 p. cent; Doré, 19 p. cent et Vignola, 9 p. cent. Le nombre des indécis est cependant très élevé, à 30 p. cent, tandis que 13 p. cent des étudiants interrogés ont révélé qu'ils n'iraient pas voter.

Lévesque garde le silence

Sans vouloir préciser s'il remplira son devoir de citoyen, M. Lévesque, qui est Montréalais, n'a pas voulu indiquer, hier, sa préférence entre les candidats à la mairie: le maire actuel Jean Drapeau ou le candidat du Groupe d'action municipale, M. Henri-Paul Vignola ou celui du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Jean Doré.

« Non, je ne vous le dirai pas parce que ce n'est pas de nos affaires puisqu'il s'agit de l'élection municipale la plus importante de la province, dans la métropole », a répondu le premier ministre interrogé par La Presse Canadienne à l'issue d'une conférence de presse du caucus montréalais du Parti québécois.

« C'est une affaire qui est essentiellement de préoccupation municipale, on n'a pas à s'en mêler. »

Relance de l'économie de Montréal: un ambitieux programme péquiste

Réaffirmant que la relance de l'économie québécoise passe par celle de la région montréalaise, le premier ministre Lévesque a donné hier son appui à un programme mis au point par les ministres et députés montréalais de son parti.

PIERRE VENNAT

Ce programme est axé principalement sur les points suivants:

- soutien à la revitalisation des zones industrielles désuètes de la région de Montréal par des subventions permettant la rénovation, l'acquisition et la restauration de bâtiments industriels, l'acquisition de terrains à des fins industrielles et la démolition de bâtiments inutilisables pour l'industrie;
- création d'un centre de productivité pour le textile et d'un centre

de productivité pour l'industrie du vêtement;

— création d'un Centre d'accueil et d'information touristique, le tout complété par une étude sur le développement du produit touristique montréalais;

— mise sur pied d'une équipe de fonctionnaires chargés d'informer les dirigeants des PME sur les mesures et les ressources que met à leur disposition le gouvernement pour les aider à traverser la crise;

— évaluation de l'utilisation des programmes gouvernementaux de création d'emplois à Montréal;

— formation prochaine du conseil d'administration de la Corporation de développement du projet résidentiel de 2,000 logements sur le terrain des usines Angus et consultation de la population sur le schéma d'aménagement en vue de l'adoption d'un plan définitif;

— création d'un bureau des retou-

bées du F-18 afin que toute l'aide possible soit apportée aux entreprises québécoises susceptibles de soumissionner dans ce secteur;

— relance du projet de création d'un Centre bancaire et d'un Centre de finance et de commerce international;

— accentuation des pressions pour la création du Centre international de recherche en génie génétique et en biotechnologie de l'ONU à Montréal. A cet effet, Québec s'engage à débloquer les fonds nécessaires pour la construction ou l'acquisition du bâtiment requis pour le centre et demande aux autorités municipales d'indiquer, dans les plus brefs délais, quel terrain elle est prête à libérer pour l'édification du centre.

Et enfin, le projet Archipel connaîtra des développements avant la fin du mois a annoncé le premier ministre, sans donner plus de précisions.

DEUX FOIS CONDAMNÉ À VIE Un autre procès pour Conrad Bouchard

En dépit de la lutte acharnée qu'il mène depuis près de deux ans, Conrad Bouchard devra subir un nouveau procès pour possession de drogues, d'armes et d'explosifs, alors qu'il purge présentement une double peine de pénitencier à perpétuité pour trafic de stupéfiants.

La Cour d'appel a en effet rejeté hier son pourvoi contre un jugement de la Cour supérieure qui avait rejeté la requête en certiorari dans laquelle il soutenait que le magistrat qui avait

présidé son enquête préliminaire avait outrepassé sa juridiction en l'envoyant à ce procès, alors qu'aucune preuve de sa culpabilité n'existait, au terme des témoignages entendus.

Bouchard, qualifié d'un des « grands » du commerce de la drogue au Québec, au moment de son premier procès, avait été ré-arresté dans une conciergerie de l'est de la ville, après qu'il se fut évadé du pénitencier. On avait alors trouvé les divers articles incriminés décrits dans les accusations dans une pièce dont il avait la clé.

CADEAUX

Pour vous aider à faire votre choix de cadeaux: des objets inusités, des choses pratiques ou tout simplement amusantes. Pour tous les goûts et toutes les bourses.

Notre cahier spécial CADEAUX, le samedi 20 novembre dans

la presse

La CEQ est accusée de ralentir les négociations

■ QUEBEC — A la table centrale des négociations du secteur public, on a discuté hier de fiscalité. Des spécialistes du Conseil du trésor ont expliqué comment le budget actuel du gouvernement et la proposition d'avril d'un gel modulé des salaires avaient été élaborés. Cependant, aucune hypothèse ayant pour effet d'améliorer le sort des bas salaires dans le cadre de la loi 70 n'a été échangée entre les parties.

Par ailleurs, le comité patronal de négociation des commissions scolaires a accusé l'équipe syndicale CEQ de ralentir la négociation et de ne pas avoir de marge de manoeuvre suffisante pour régler des points mineurs.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

Les discussions se poursuivront toute la fin de semaine sur la question salariale à la table centrale des négociations et l'on s'attend à ce que la partie patronale présente des contre-propositions globales au début de la semaine prochaine sur quatre points, à savoir les droits parentaux, les programmes d'égalité, les régimes de retraite et les primes d'éloignement. Sur ce dernier point, la partie syndicale demande, à une modalité près, le statu quo.

Dans un communiqué, le comité patronal de négociation des commissions scolaires pour catholiques (CPNCC) reproche à l'équipe syndicale CEQ-enseignants de

n'être disponible que trois demi-journées par semaine et d'avoir dérogé à quelques reprises à ce plan de disponibilité. On signale également qu'à la table CEQ-soutien, le temps de présence est inférieur à la moyenne des autres tables-soutien.

Le CPNCC souligne aussi que du côté de la PACT, la disponibilité syndicale fait également défaut, les deux parties ne s'étant rencontrées à peine dix fois depuis le début des négociations.

A la CEQ, on s'est étonné de ces reproches en soulignant qu'il y avait eu quatre rencontres cette semaine à la table sectorielle des enseignants et qu'on avait même finalisé certains points d'ordre secondaire comme les congés relatifs à l'éducation et à la responsabilité civile. De plus, une hypothèse

de règlement portant sur la classification a été déposée.

La CEQ soutient que la partie patronale est aussi de mauvaise foi car elle refuse obstinément malgré une demande écrite de fournir des données-statistiques sur les enseignants mis en disponibilité dans le réseau scolaire de niveau élémentaire et secondaire.

Par ailleurs, par le biais d'un contrat de service avec la CEQ, les 9,000 professionnels du gouvernement ont décidé de rejoindre les rangs du front commun syndical des négociations dans les secteurs public et parapublic. En effet, à l'occasion du dépouillement d'un vote de consultation, le Syndicat des professionnels du gouvernement a révélé hier que 56 pour cent de ses membres avaient appuyé le projet d'une entente de services avec la Centrale de l'enseignement.

LA GRÈVE DE 24 HEURES

Des accusations seront portées lundi ou mardi

■ (d'après CP) — Des accusations seront portées lundi ou mardi contre les syndicats de la Fonction publique dont les membres ont participé au débrayage d'une journée qui a affecté les écoles et les hôpitaux de la province au début de la semaine.

En annonçant la nouvelle, un

adjoint du ministre de la Justice Marc-André Bédard a ajouté que les chefs syndicaux et les fédérations auront également à répondre de leur rôle durant ce débrayage de 220 000 employés des services publics et parapublics. « Nos avocats s'occupent actuellement de réunir les preuves et de rédiger l'acte d'accusation », a-t-il dit.

La grève a été décrétée afin de protester contre la législation visant à réduire les salaires des employés de la Fonction publique de 18,9 p. cent au cours des trois premiers mois de l'année prochaine. Cette même loi interdit temporairement les grèves dans la Fonction publique.

Le porte-parole du ministre a souligné que l'on étudiait encore l'éventualité de porter des accusations contre les grévistes eux-mêmes, de prendre des mesures disciplinaires à leur endroit et de leur supprimer une journée de salaire.

Entre-temps, les représentants des préposés à l'entretien des autobus et du métro montréalais devront comparaître en Cour supérieure le 13 décembre pour y faire face à des accusations d'outrage au tribunal, les 2 100 travailleurs s'étant joints au débrayage de mercredi dernier en dépit d'une injonction leur interdisant.

GRATUIT

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

à l'achat d'un rasoir électrique
**PROGRAMME D'ENTRETIEN
"FINE LAME"**

- * 1. essai de 30 jours
- * 5. mises au point
- * 1. lubrifiant AU POIL 57g
- * 1. aiguisage (couteau ou ciseau régulier)
- * 1. estimation pour réparation (petit appareil électrique)



NOUVEAU

PROGRAMME D'ENTRETIEN
FINE LAME

CENTRE RASOIR
FINE LAME

une valeur de plus de \$50.00

CES AVANTAGES S'AJOUTENT À LA GARANTIE DU MANUFACTURIER

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

Consultez votre annuaire téléphonique (p. 232) pour nos adresses à Montréal

On rase la perfection!

20 boutiques

LIQUIDATION

USINE D'UNITÉS MURALES TERMINE SON BAIL EN DÉCEMBRE
GROSSE VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

Tout doit être vendu à prix ridiculement fou, on veut absolument rien déménager



UNITÉ MURALE 2 pièces

Incluant: portes en verre fumé, lumière intérieure, 20 po de profondeur pour télévision couleur et bar, 64 po de largeur x 20 1/2 po de profondeur x 67 po de hauteur. Fini teck. Livraison de 2 semaines.
Ord.: 330 \$

PRIX
249\$



Unité 3 pièces fini chêne clair et pacane
(45 ensembles en stock)

Incluant: Bar, compartiment TV, compartiment stéréo et disques, éclairage intérieur, portes en verre fumé suspendues par des charnières en laiton. Dimensions: 84 po de large x 15 po de profond x 72 po de haut.

499\$

LIVRAISON IMMÉDIATE

OUVERT DIMANCHE DE 10H À 16H, LUNDI AU JEUDI 9H À 18H, FERMÉ VENDREDI ET SAMEDI.

Centre d'Ameublement de Montréal

FURNALLE

6969, route Transcanadienne, suite 98
Saint-Laurent (près de Cavendish) Tél.: 337-2585

Incluant: Bar, compartiment TV, compartiments stéréo et disques, portes de verre fumé et éclairage intérieur.

ÉLÉMENTS 3 PIÈCES 399\$

Chêne doré, chêne teck
Pour les 36 premiers clients — en stock pour livraison immédiate.

Incluant: Bar, compartiment TV, compartiments stéréo et disques, portes coulissantes et tablettes ajustables.

ÉLÉMENT 3 PIÈCES FINI TECK 299\$

35 ensembles en stock



Rencontrer

une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités

AIMER

PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son cœur?

ENFIN!

«DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES»
OUVERT: Lun. au ven. 10h à 21h. Sam. 10h à 15h.

524-1176

Institut de la Recherche Humaine
847, rue Cherrier
(Métro Sherbrooke) Montréal
Organisme à but non lucratif

DESTINATION SERVICE

Montréal et sa banlieue
TÉLÉPHONE: 342-2060

Appelez Eaton pour la réparation rapide de téléviseurs, machines à laver, sèche-linge, cuisinières, lave-vaisselle et appareils de réfrigération. Nous réparons les appareils Viking Eaton ainsi que la plupart de ceux de marques connues. Plan d'entretien prolongé. Vente de pièces à l'unité.



EATON

Courrèges
Guétano Scuderi
Gucci

POUR L'ULTIME-HOMME

HENRI VEZINA

243 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 669-1751

Les mots malades

Pierre Foglia

■ L'herpès, vous connaissez? ...ce mal que le ciel en sa fureur inventa pour punir le crime de la baise. Parfaitement de la baise... allez, allez ne faites pas les innocent(e)s. C'était écrit en toutes lettres dans les journaux: « L'herpès s'attaque surtout aux individus qui ont des relations sexuelles fréquentes avec de nombreux partenaires... Pour que ce soit encore plus clair, les savants qui nous prennent parfois pour des cons, se sont cru obligés de nous préciser que les religieux sont très rarement victimes de l'herpès...on avait compris, c'était vraiment pas la peine de nous dessiner une cornette!

Le mal répand si bien le terreur qu'à Fort-Lauderdale, en Floride, une jeune femme de 24 ans, Susan Liprot réclame \$100 000 en dommages et intérêts à un homme qui lui a donné l'herpès au cours d'une rencontre d'une nuit. La nouvelle a été publiée dans une revue juridique américaine, le *National Law Journal*. On raconte même que l'agresseur a aggravé son cas avec un épouvantable jeu de mots en déclarant à la presse: « Je croyais que l'herpès c'était légal... »

Ce virus a même dérangé l'esprit habituellement serein d'une fille que je connais qui a carrément menacé son chum: « Si tu me donnes l'herpès je te tue! »... Mais comme dit son chum: « Elle s'inquiète pour rien. Le numéro du *Time* qui a lancé la nouvelle cet été parlait de 20 millions d'Américains atteints d'herpès... d'AMÉRICAINS! Comme je ne vais presque jamais aux States, mes chances d'en frapper un sont bien minces! »

À propos, l'herpès vous connaissiez, vous, avant cet article du *Time*?... Bien sûr que non, personne ne connaissait. De là à croire que ce sont les journaux qui inventent les maladies... Ça m'a assez troublé pour que j'appelle le docteur René Simard, directeur scientifique de l'Institut du Cancer de Montréal qui travaille sur les liens qui pourraient exister entre l'herpès et certains types de cancer:

- Et le lien entre les maladies et la communication docteur?

- Pardon?

- L'herpès n'existait pas il y a un an. Cet été une revue qui tire à cinq millions d'exemplaires en fait sa page couverture et depuis tout le monde se gratte...

- C'est un raisonnement complètement farfelu! Ce n'est pas le *Time* qui a inventé l'herpès. Il existe depuis toujours. Même chose pour le cancer, on a décelé des cas de cancer des os sur des momies égyptiennes, pourtant on ne parlait pas de cancer dans les journaux de cette époque-là!

Bon d'accord, ce ne sont pas les journaux qui inventent les maladies. Serait-ce alors les savants qui en mettant des mots sur nos maux s'amuseraient à nous faire peur? Aujourd'hui l'herpès, 20 millions d'Américains sont atteints, demain je ne sais pas, tiens disons le flagada, le poil sous les bras qui pousse long comme une queue de veau, 20 millions d'Américains se lancent dans l'industrie du pinneau...

Bon, c'est vrai, on a toujours eu l'herpès, le cancer et le flagada, mais soit dit entre nous, on se portait beaucoup mieux quand on ne le savait pas!...

Mais vous avez raison, on ne devrait pas faire de farce avec ça. On est en train de pourrir toute la gang, et ce n'est pas drôle. Tenez, de quoi pensez-vous qu'il est mort le camarade Brejnev? D'une crise du cœur?...Naifs!...l'herpès! Et la Reine Victoria?...Et De Gaulle?...Et Maria Goretti?...L'herpès!...On rit moins?

L'herpès a toujours existé, je veux bien le croire, mais jamais autant qu'aujourd'hui. On nous dit que c'est à cause du relâchement des mœurs et c'est sans doute fondé, je connais des gens qui baisent avec six partenaires différents dans la même semaine, que ces six là courent un peu de leur bord et on est déjà rendu à 36, et ce n'est pas long, à ce rythme là, qu'on frappe les 20 millions!...

N'empêche que je tiens à mon idée de la maladie transmise par la communication, je fais ce métier depuis assez longtemps maintenant pour savoir que les mots sont hautement contagieux, je connais le stress des habitués du *Téléjournal*, et je ne parlerai pas de tous ceux-là que la lecture assidue des pages sportives a rendu idiots. D'autre part, j'ai eu maintes fois la preuve que cette chronique donnait des boutons à des dizaines, parfois des centaines de lecteurs, je ne vois donc pas pourquoi une revue comme le *Time* ne pourrait pas donner l'herpès à 20 millions d'Américains...

Je dois d'ailleurs vous avouer que je me livre actuellement à des expériences presque scientifiques sur des mots auxquels j'inocule différents microbes. J'ai envoyé la semaine dernière au gérant de ma caisse populaire une lettre écrite avec des mots malades de la syphilis...

D'ailleurs, pour ne rien vous cacher, la chronique que vous venez de lire est porteuse des germes de la varicelle...

Dubois, Dubeau et Belzil sont déclarés coupables

LA NOUVELLE CHARTE DES DROITS POURRAIT LEUR ÉVITER LA PEINE MAXIMALE DE 25 ANS

■ Claude Dubois, le chef de clan qui s'était tiré de l'aventure de la CECO avec une simple accusation de parjure par la suite rejetée, ainsi que son acolyte Yvon Belzil et l'un de ses jeunes exécutants, Claude Dubeau, ont tous trois été déclarés coupables du double meurtre de Richard Desor-

LÉOPOLD LIZOTTE

miers et Jacques-André Bourassa, hier soir, mais ils ont manifesté immédiatement l'intention d'invoquer une disposition de la Charte des droits de la nouvelle constitution canadienne, qui pourrait les faire échapper à la détention mandataire de 25 ans, et leur permettre même de s'en tirer, au mieux, avec une incarcération limitée à dix ans.

Parce que leur crime, on le sait, remonte à 1973, et que la Charte édicte qu'un accusé a le droit de bénéficier de la peine la moins sévère, lorsque le châtiment qui sa-

netionne un crime dont il est déclaré coupable a été modifié entre le moment où le délit a été commis et celui où intervient la condamnation.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Parent, a représenté au juge Gerald Ryan que sa tâche devait se limiter à imposer aux trois prévenus le pénitencier à perpétuité, quitte à ce que les tribunaux supérieurs, ou même la Commission des libérations conditionnelles, se prononce ultérieurement sur la durée effective de la détention. Mais les procureurs de la défense, Mes Léo-René Maranda, Robert La Haye et René Duval, ont obtenu un ajournement de la sentence au 8 décembre prochain pour faire des représentations sur ce point précis.

Quant aux accusés, c'est sans montrer quelque signe d'émotion ou de nervosité particulière qu'ils ont encaissé les six verdicts de culpabilité successifs énoncés par le président du jury, pendant que

la jeune femme occupant la quatrième place, en première rangée du groupe, pleurait convulsivement, le visage caché derrière sa main gauche. Présentant une demande d'appel nominal, à cause de son attitude, le juge Ryan demanda alors lui-même aux douze hommes et femmes de tout simplement lever la main droite, si l'un quelconque d'entre eux n'était pas d'accord avec la décision des autres. Personne ne le fit, et tous furent alors invités à se retirer.

Dans la cour, un seul Dubois, René, encadré d'une bonne dizaine de policiers revenus en force pour connaître le verdict, était présent du petit groupe épars de parents et d'amis qui avaient assisté de façon quelconque peu assidu à ce procès qui semble bien avoir sonné le glas du petit empire dont Claude Dubois semblait le roi incontesté, et ce, grâce au travail inlassable des détectives Bernard Gagnon et Bernard Massé, de l'es-

couade des homicide de la police montréalaise, secondés par l'escouade anti-gang du capitaine Julien Giguère. Partant des révélations de Donald Lavoie, tueur à gages avoué du groupe, les policiers auraient déjà pu crier leur victoire le jour où ils ont réussi à faire basculer dans leur camp l'ex-journaliste Claude Jodoin.

Les procureurs de la défense ont pu tout tenter pour mettre en doute les révélations de ces deux hommes, le jury a finalement, après trois jours de délibérations, préféré leur version aux dénégations parfois risibles de l'un ou l'autre des prévenus et la logique froide des faits soudés les uns aux autres qu'aux tirades enflammées qui auront finalement provoqué plus de sourires ironiques que soulevé de sympathie.

Ottawa: la plus chère...

■ NEW YORK (PC) — Ce n'est peut-être pas à Ottawa que l'homme d'affaires passent les meilleurs moments mais ces temps-ci c'est dans la capitale canadienne qu'il lui en coûte le plus cher pour séjourner.

Il faut en effet prévoir des frais de \$113.55 pour se loger et se nourrir à Ottawa, durant une journée, selon un bureau international d'analystes internationaux, Runzheimer and Co., dans le Wisconsin. Lors d'une étude effectuée en novembre, ils ont établi les coûts moyens d'une chambre simple et trois repas au restaurant dans 25 villes canadiennes. Les pourboires ont été prévus, mais non les consommations alcooliques.

Toronto suit Ottawa avec des frais quotidiens de \$111.15; puis Calgary avec \$109.45, Vancouver avec \$109.35, et Montréal avec \$108.15.

S'ils peuvent paraître élevés pour l'homme d'affaires, ce dernier pourra se consoler en jetant un coup d'oeil sur les coûts dans les grandes villes américaines: Washington, \$175.24 par jour; et New York, \$206.64.

D'AUTRES POURSUITES INTENTÉES?

Onze requêtes en «mistrial» et 6 citations pour mépris de cour

■ Si le procès du trio Dubois-Dubeau-Belzil aura paru s'être déroulé sans heurts, aux yeux et oreilles du public, c'est que la loi a interdit aux médias, tout au long des dix dernières semaines, de rapporter tout ce qui s'est presque quotidiennement déroulé en dehors de la présence des jurés.

Et c'est ainsi que pendant que les douze hommes et femmes chargés de décider du sort des prévenus étaient confinés à leurs quartiers extérieurs à la salle d'audience, le juge Ryan a étudié et rejeté une bonne dizaine de requêtes pour faire avorter le procès, principalement à la suite de

certaines reportages ou commentaires.

Si les «mistrials» ont chaque fois été évités, il n'en est pas moins «ressorti» cinq accusations d'outrage au tribunal contre un reporter du canal 12, les responsables et les propriétaires de cette station, ainsi qu'une citation du même genre contre le chroniqueur Marc Laurendeau et LA PRESSE. Tous ont d'ailleurs reparu hier même, devant le juge Claire Barrette-Joncas, pour fixation des dates d'audition. Dans le cas de la station CFCF-TV, l'instruction a été reportée du 9 décembre. Dans celui de Laurendeau et du journal qui l'emploie, au 20.

à une heure de Montréal



WEEK-END 90 \$
pour deux personnes
du ven. au dim. soir

CHALET PAR JOUR 45 \$
DOMAINE MANOIR DES PINS
Autoroute des Laurentides, sortie 89, 1 mille à droite, 6 milles vers le Lac Sarrazin, Sainte-Lucie (région Sainte-Agathe). 1-819-326-4324

- FOYER EN PIERRE
- CUISINE ÉQUIPÉE
- VUE SUR LE LAC

Fabriquez vous-même
UN VIN DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

C'est facile, c'est économique
Équipement de base requis pour fabrication de vin pour moins de **70 \$**

Pour de très bons vins, voyez le spécialiste
PAUL BOURGET INC.
1265, rue O'Brien, Saint-Laurent — 747-3533

ENCAN Empire

VISITE
SAMEDI 13 NOV., 10h a.m. à 17h
DIMANCHE 14 NOV., 10h a.m. à 17h
LUNDI 15 NOV., 10h a.m. à 21h

ENCAN
MARDI 16 NOV., 19:30
MERCREDI 17 NOV., 19:30
JEUDI 18 NOV., 19:30
SAMEDI 20 NOV., 13:00



ENVOI IMPORTANT DE MEUBLES EUROPÉENS COMPRENANT:

Plusieurs mobiliers de salle à manger et chambre à coucher. Splendides meubles en marqueterie style Louis-XV avec monture en or moulu comprenant grande sélection de bureaux et secrétaires, commodes au dessus en marbre, horloges grand-père, vitrine superbe incrustée à la marqueterie, piédestaux, petites commodes, cabinet de collectionneur. Meubles style anglais et français comprenant vaisseliers, secrétaires, bibliothèques en acajou, noyer et chêne. Tables à manger pliantes, sculptées et incrustées, buffets assortis antiques, tables à manger, table d'occasion, ensembles de chaises à dîner.

Lampe Tiffany signée, lampe Bradley et Hubbard et autres lampes antiques, cadélabre en cristal.

DE GRAND INTÉRÊT POUR COLLECTIONNEUR D'OBJETS ORIENTAUX
Superbes vases de palais, et plusieurs céramiques antiques chinoises et japonaises, vases, jarres, paravents chinois ciselés. Tables, etc.

PORCELAINE, CRISTAL, BIJOUX, TAPIS ORIENTAUX, ETC.
Sélection de tapis de Perse et orientaux de toutes grandeurs et descriptions. Importante collection de pièces de monnaie, et collection de montres de poche rares en or et argent.

Grande collection d'art canadien, européen et orientaux, ciselures en ivoire et de jade. Porcelaine fine européenne et orientale.

Coutellerie en argent sterling pour 12, et choix d'articles en argent sterling et plique.

Jolis bijoux comprenant plusieurs sortis de diamants et pierres précieuses.

LA LISTE CI-DESSUS REPRÉSENTE LES ARTICLES DÉJÀ REÇUS POUR CET ENCAN.

Industries Empire Inc.
à notre salle d'encan
5500, rue Paré à l'ouest de Décarie
737-5343 737-8653

Ville de Montréal

Élection municipale
14 novembre 1982

IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

Pour voter l'électeur sera requis de s'identifier au moyen de son permis de conduire, carte d'assurance sociale, carte de la Régie de l'assurance-maladie, carte autobus-métro, certificat de citoyenneté, passeport canadien, ou par assermentation.

IL EST IMPORTANT D'EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE

N'oubliez pas d'apporter avec vous vos pièces d'identité.

Le président d'élection
Le 13 novembre 1982.

DÉTECTIVE
PIERRE D. MASSUE

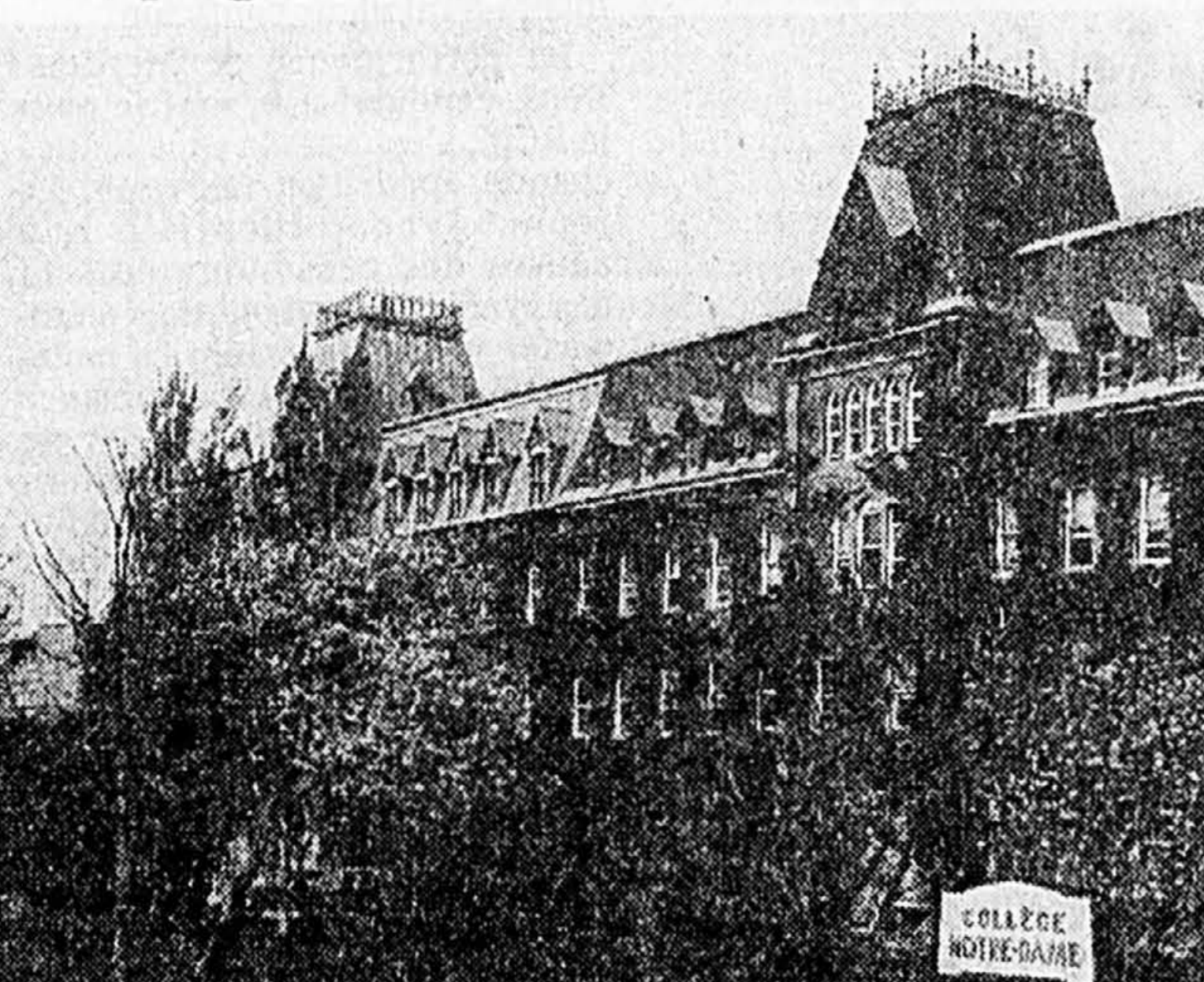
DEPUIS 1949
367-8757

• Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec
Licencié par la Cité de Montréal

• Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère
• enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance d'employés
• filature • toutes preuves pour la cour

CONFIDENTIEL - DISCRÉTION ASSURÉE

JOURNÉE «PORTES OUVERTES»



COLLÈGE NOTRE-DAME
3791, chemin Queen-Mary Montréal H3V 1A8
Renseignements: Tél.: 739-3371, poste 231

COURS SECONDAIRE COMPLET
PENSIONNAT-EXTERNAT
GARÇONS ET FILLES

UN COLLÈGE QUI A FANCI LE CAP PRESTIGIEUX DE 100 ANS D'HISTOIRE
UN MILIEU D'ÉDUCATION DE HAUTE QUALITÉ
sous la Direction des Frères de Sainte-Croix

LES PARENTS ET LES FUTURS ÉLÈVES SONT INVITÉS À UNE JOURNÉE «PORTES OUVERTES»
pour voir le Collège en activité

Jeu 25 novembre 1982: 9h30 à 11h00 ou bien 13h30 à 15h00
Les examens d'admission ont lieu à 13h30 les samedis 11 décembre 1982 et 8, 15, 29 janvier, 1983.

COLLÈGE DES EUDISTES
3535, boulevard Rosemont (entre 11e avenue et Pie IX)

Externat fondé et dirigé par les Pères Eudistes depuis 1953

Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ENTRÉE
En première secondaire
Les samedis 4 et 11 décembre 1982, à 9h

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année 1981-82, le bulletin le plus récent de l'année en cours et leur certificat de naissance.

On s'inscrit à l'examen d'entrée en composant le numéro suivant:
376-5740
Pour les autres années du secondaire (2, 3, 4 et 5):
Examen d'entrée: le samedi 29 janvier 1983

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Jean Drapeau et les autres

Au terme d'une campagne électorale dans l'ensemble serein et paisible, tout indique que le peuple de Montréal s'apprête, cette année encore, à prébisciter Jean Drapeau. Ce n'est pas faute d'opposition: celle-ci s'est en effet révélée intelligente et vigoureuse. C'est essentiellement la force du personnage, à la fois visionnaire et pragmatique, qui s'impose.

Depuis son arrivée sur la scène municipale, il y a près de 30 ans, le maire a transformé Montréal; il en est devenu le symbole. Son nom a marqué l'histoire récente de la ville, de la superbe Place des Arts au controversé Stade olympique, du métro à Terre des Hommes, des Expos jusqu'au rêve de championnat mondial.

Jean Drapeau sera plébiscité parce que le peuple de Montréal se reconnaît en lui, admire l'entrepreneur, envie le téméraire. Ses excès sont connus et coûteux. On connaît aussi ses manières et ses idées fixes qui heurtent parfois la démocratie, bousculent l'opposition, écartent la presse. Mais à cette métropole, il a insufflé un esprit; il a donné un panache. Il a suscité et entretenu dans une bonne partie du peuple un sentiment d'appartenance à la ville. Il a créé un orgueil montréalais.

Sa campagne électorale s'est appuyée sur ses actions passées et présentes: autant les grands projets des dernières années que les réalisations de quartier du dernier mandat. Au total, on l'a vu par les enquêtes récentes, les Montréalais sont plutôt satisfaits de leur administration, malgré les reproches qu'ils pourraient lui adresser.

En effet, observateurs et critiques relèvent d'évidentes lacunes mais la population montréalaise n'a pas acquis l'assurance, au cours de cette campagne, que les deux autres partis offrent de meilleures solutions de rechange. En ces temps difficiles et incertains, elle préfère l'acquis de l'expérience à la séduction de l'inconnu.

Grâce à une étonnante résistance et à une volonté implacable, M. Drapeau a réussi, et de manière exemplaire, à vaincre les séquelles de la maladie. Mais il a aussi montré, au cours du mandat écoulé, qu'il pouvait et voulait s'en remettre davantage au leadership de son Exécutif, c'est-à-dire à M. Yvon Lamarre. C'est ainsi que celui-ci a lancé des projets qui portent davantage sa marque: par exemple, la popularité des marchés de quartier témoigne d'un esprit novateur et d'une conception de qualité de vie. En revanche, certaines initiatives d'embellissement et d'aménagement urbain appellent de sérieuses réserves, aussi bien en raison de l'importance des crédits investis dans un programme mis en oeuvre sans consultation réelle qu'à cause de l'esthétisme douteux qui en résulte. On s'étonne que le maire n'y ait pas veillé de plus près.

Le Groupe d'action municipale a suscité cette année la candidature d'un homme connu, déjà bien identifié à la vie montréalaise, dont les qualités de sincérité et d'honnêteté inattaquable tendent à rassurer un électeur qui craint des changements trop brusques. M. Henri-Paul Vignola a fait une campagne intéressante et utile.

Mais il est clair à présent que son message n'a ni rejoint ni convaincu un nombre suffisant d'électeurs pour justifier son espoir d'accéder au pouvoir municipal. Les causes sont diverses: faiblesse du programme, impréparation du parti, expérience limitée en matière de communication, connaissance imparfaite de la complexe réalité municipale. Il serait souhaitable, en tout cas, que cet homme occupe une place et joue un rôle au conseil. Ses qualités et son expérience serviront la collectivité.

Le Rassemblement des citoyens de Montréal a créé une vive impression. Le chef et son personnel ont réussi à changer sensiblement l'image plutôt négative que projetait naguère le RCM. Jean Doré aura été la découverte de cette campagne. Son assurance, son étonnante facilité de communiquer, sa pensée bien articulée ont retenu l'attention. Il s'est montré réaliste, raisonnable et socialement généreux. Il a ainsi effacé les souvenirs grinçants de 1974 et 1978. S'il possède déjà une solide formation dans l'action sociale et syndicale, Jean Doré n'a toutefois pas encore conquis à un degré suffisant la maîtrise des grands dossiers municipaux et l'expérience indispensable à l'exercice des fonctions qu'il sollicite. Les Montréalais l'ont admiré depuis quelques mois mais voudraient le voir à l'oeuvre un peu plus longtemps avant de lui confier la conduite de leurs affaires.

Aussi faut-il espérer vivement que Jean Doré ne sera pas au RCM l'étoile filante qu'avait été Serge Joyal au GAM en 1978. «Nous sommes forts dans la clientèle de l'avenir», disait-il l'autre jour à LA PRESSE. Il a raison. Mais, pour en faire la preuve, il doit rester et poursuivre son action municipale, idéalement au conseil.

Pour constituer un bon conseil, on voudrait élire des femmes et des hommes dont la compétence justifie le forfait de \$22,000 que leur versent les contribuables. Les Montréalais seront donc bien avisés de choisir leurs conseillers, moins d'après la couleur des partis qu'à la lumière de la valeur éprouvée et du rendement des candidats.

Comme l'a souvent dit à juste titre le maire sortant, on ne vote pas pour l'opposition, mais d'abord pour une équipe appelée à diriger. Mais cette équipe, pour représenter convenablement la population, doit être constituée de ses éléments les plus valables. Dans ce contexte, l'opposition joue un rôle essentiel.

C'est pourquoi — et c'est le seul point sur lequel les trois candidats s'entendent — il faut que les Montréalais soient nombreux à voter demain.

Jean-Guy DUBUC
Michel ROY



(Tous droits réservés)

Moscou multiplie les surprises

Moscou a surpris l'univers en annonçant la mort du président Brejnev. Les plus surpris, pour ne pas dire les plus incroyables, ont été les Russes eux-mêmes. Dimanche, lors de l'imposant défilé de la Place Rouge marquant le 65e anniversaire de la révolution, Brejnev avait fait une apparition publique. Il était resté visible et bien vivant pendant deux heures. Quand, à la fin de la journée de mercredi, il devint clair que quelque chose de vraiment inusité se passait, le nom du président n'a pas été prononcé. On a supposé que quelque personnage très important venait de passer de vie à trépas, sans plus. La révélation est survenue dans la nuit de mercredi à jeudi, en sorte que les journaux du matin ont paru sans la nouvelle.

Brejnev disparu, il faut trouver un successeur. Se fondant sur la chronique ancienne, plusieurs ont dit que la direction des affaires serait confiée à un «collège», qu'après 12 ou 18 mois émergerait le vrai leader. Le règlement final de la succession promettait d'être long.

Or, nouvelle surprise! Voici qu'avant les obsèques du défunt, M. Youri Andropov est nommé secrétaire général du parti. C'est le poste le plus convoité. Le poste de président, qu'occupait aussi Brejnev, est peut-être déjà pourvu à l'heure actuelle. Mais il est moins important que le premier.

Tous les feux sont maintenant braqués sur la personne de M. Andropov. Qui est-il? Qu'est-ce que sa nomination annonce?

À 68 ans, le nouveau secrétaire général n'est pas un tout jeune homme. L'URSS, décidément, fait confiance aux «vieux». Peut-être n'a-t-elle pas tort, en ce qui concerne, en tout cas, la défense de ses intérêts. Le fait que le pouvoir reste aux mains de la même génération peut indiquer que les changements spectaculaires d'orientation, dans l'immediat, sont à exclure. L'empressement à désigner un successeur traduit peut-être également le souci de ne rien laisser à l'improvisation, pendant que M. Reagan porte vers Moscou un regard chargé d'anxiété sinon de menace.

La presse publie aujourd'hui des notes sur la vie, les antécédents, la carrière du nouveau secrétaire général. C'est à la fois un diplomate et un policier. Plus diplomate que policier? Ou plus policier? On ne le sait pas. Il comprend l'anglais et peut-être le parle-t-il. Ce qui ne peut que faciliter les communications avec un président américain qui, lui, ne parle pas russe.

Les antécédents de M. Andropov ne sont pas tous rassurants. Il était en poste à Budapest en 1956, lors du soulèvement de la Hongrie, qui fut réprimé de la manière qu'on sait. Que pense aujourd'hui M. Andropov d'un épisode qui remonte tout de même à 26 ans? Quelles sont ses vues, en 1982, sur la turbulente Pologne?

Ces questions, l'entourage du président Reagan ne peut manquer de se les poser. À une autre question le président Reagan peut répondre lui-même, sans plus attendre, parce que la réponse dépend uniquement de lui. Le président américain est-il trop bavard? Ses commentaires, immédiatement après la dispari-

tion de Brejnev, ont paru d'autant plus inopportuns que M. Reagan annonce que les actes des Soviétiques l'intéressent plus que leurs paroles. Somme toute, il veut que les Soviétiques prouvent la marche en marchant. Vers la paix, naturellement.

Mais il aurait peut-être lui-même donné le bon exemple en allant aux obsèques du disparu. À moins de revirement que rien ne laisse prévoir au moment où ces lignes sont imprimées, c'est le vice-président Bush qui représentera Washington.

Certains des conseillers du président lui ont recommandé de faire le voyage. Il est regrettable que leur avis n'ait pas prévalu. Sa présence aux obsèques n'aurait nullement compromis l'avenir. Elle aurait donné à entendre aux Soviétiques que s'ils sont toujours des adversaires ils ne sont pas des ennemis. Avec l'ennemi, on discute; avec l'ennemi, jamais.

L'histoire des paix compromises, c'est invariablement l'histoire des occasions perdues.

Guy CORMIER



Marc Laurendeau

La campagne télévisée des trois chefs de parti

Les trois candidats à la mairie de Montréal ont fait, ces jours-ci, d'importantes apparitions télévisées. Dimanche soir, au réseau TVA, chacun prononçait une allocution. Mardi soir, tous trois étaient interrogés au cours d'une émission spéciale réalisée par CBC-Montréal. Puis, de mercredi à la fin de la semaine, les trois aspirants accordaient successivement une entrevue (au journaliste Pierre Maisonneuve) dans le cadre de «Ce soir» à Radio-Canada. Qu'on le veuille ou non, tels sont, en cette fin de campagne électorale, les contacts à la fois les plus massifs et les plus prolongés que les trois candidats auront eu avec la très grande majorité de leur électeur.

En regardant ces interventions télévisées, les Montréalais ont reçu des impressions, ressenti des émotions et formulé intérieurement des jugements de valeur. Ces différentes perceptions sont davantage susceptibles de teinter leur vote que l'étude comparative des programmes ou la lecture quotidienne des péripéties de la campagne dans les journaux.

Le maire sortant, M. Jean Drapeau, a encore l'esprit alerte et la répartie vive. Il semble pos-

séder la même détermination indomptable qui l'a toujours animé. Mais il transmet malgré tout une impression de fatigue, de ralentissement. On se réjouissait, dimanche dernier, de le voir consacrer une part aussi importante de son discours à la question du logement. C'était l'une des premières fois que face à ses concitoyens, il abordait longuement ce problème avec conviction. De même il brandissait certaines réalisations de l'administration Drapeau-Lamarre, pouvant toucher la qualité de vie quotidienne des Montréalais (marchés publics, etc.); le maire avait cependant tendance à matraquer l'auditeur avec des chiffres plutôt que de décrire les avantages humains de ces réalisations. Malgré ce style de présentation, on pouvait en retirer l'impression que M. Drapeau se penche davantage vers les préoccupations plus modestes de ses concitoyens et met au rancart les rêves de grandeur.

Cela se passait avant que M. Jean Drapeau ne confie à six journalistes de La Presse, presque incroyables, que l'avenir économique de Montréal passe, à ses yeux, par une liaison ferroviaire accélérée vers New York. On constate que l'homme est encore fortement attiré par les

grands projets. Mais, lors de son discours télévisé, comme au cours de la campagne, il a su ne pas mettre l'insistance là-dessus mais plutôt transmettre l'impression qu'il s'adapte à la nouvelle conjoncture de crise.

M. Henri-Paul Vignola a beaucoup déçu au cours de cette campagne. Dimanche dernier, il débattait son discours avec les intentions d'un débutant. L'effet d'une pareille performance est évidemment fâcheuse, puisque l'électeur recueille l'impression que l'ancien directeur du service de police n'a pas encore tout à fait assimilé les nombreux sujets sur lesquels il est appelé à se prononcer. Pourtant M. Vignola mérite mieux qu'un jugement sommaire de l'électorat en fonction de ces difficultés de communication. L'homme a eu une belle carrière de policier, commencée modestement comme simple patrouilleur et terminée dans les plus hautes fonctions. Son expérience de la vie est immensément riche. Il possède à la fois une discipline personnelle inflexible et un désir sincère de se rapprocher de ses concitoyens, d'appuyer des causes progressistes. À 51 ans, il est dans une forme physique admirable.

Mais ces précieux avantages, M. Henri-Paul Vignola ne réussit

pas encore à les mettre en valeur. Quelques années encore de participation aux débats de l'Hôtel de Ville en feraient certainement un meilleur politicien.

La performance de Me Jean Doré, candidat à la mairie pour le RCM, s'est avérée excellente à chaque apparition télévisée. Le jeune avocat identifié aux causes des consommateurs et des syndicats, sans jamais s'emporter ni même trahir la moindre émotion, bondit avec aisance sur les principaux sujets de l'élection et offre des solutions qui ont, généralement, la qualité d'être logiques. Membre fondateur du RCM, Me Doré possède l'avantage d'un engagement politique qui n'est pas récent. Et cela se perçoit lorsqu'on l'écoute.

Mais son style de communication comporte aussi des failles. Véritable verbatim, Me Doré mitraille ses auditeurs d'affirmations et de raisonnements sans jamais s'accorder le temps d'une pause, d'un bref arrêt de réflexion. À la longue, cela peut bousculer l'électeur, lui laisser l'impression que le chef du RCM est «programmé», qu'il s'efforce de placer dans un minimum de temps le plus grand nombre de «cassettes» soigneusement préparées.

Ajoutons que plusieurs instants des performances télévisées des chefs de parti ont imprégné, dans le for intérieur des citoyens, des perceptions additionnelles et dont cette chronique n'a pu rendre compte. Toutes subtiles qu'elles puissent être, elles influenceront le résultat de l'élection à Montréal, au moins autant que les enjeux théoriques.

VOIR MAISONS D'ENSEIGNEMENT en page D 10

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 13 NOVEMBRE 1982

APRÈS LA PREMIÈRE ESCARMOUCHE Québec réussit, en partie, à diviser les syndiqués

■ A l'issue d'un premier affrontement, mercredi, les mieux nantis et les gagne-petit du secteur public donnent des signes de division. Il semble donc que la stratégie du gouvernement a réussi. En partie du moins.

Le phénomène se vérifie très bien dans le secteur de l'Éducation. Un relevé fait par le comité patronal des commissions scolaires indique un clivage évident : 87 p. cent des enseignants ont fait la grève, mais seulement 37 p. cent des employés de soutien les ont suivis. Dans les cégeps, tous les syndicats d'enseignants, moins deux, ont débrayé. Mais seulement 27 syndicats d'employés de soutien sur 45 ont fait de même.

expliquait que ce n'était pas la loi 70 qui avait été à l'origine de la grève de 24 heures, mais plutôt l'écart entre les offres du gouvernement et les demandes syndicales. Il ajoutait que cette stratégie syndicale n'influencerait pas de façon décisive certains des aspects fondamentaux de la négociation, ni la masse salariale (\$521 millions).

Le partage de cette masse salariale est négociable, a rappelé M. Lévesque, mais à défaut d'un accord, le gouvernement prendra les moyens pour préserver les bas salariés. Décret ou pas, le tout devra être réglé d'ici les vacances de Noël des parlementaires.

Pour sa part, le ministre responsable de la négociation dans

le secteur public, M. Yves Bérubé, a laissé entrevoir divers scénarios. Une entente globale négociée à la table centrale des négociations pourrait suspendre l'application de la loi 70 qui impose une coupure uniforme de 19,45 pour cent des salaires de tous les employés au cours du premier trimestre 1983. Une telle entente pourrait se faire avec l'un ou l'autre des syndicats qui y verraient des avantages pour ses membres.

Dans les rangs ministériels, le climat est encore à l'optimisme. L'un des membres du comité ministériel des négociations, M. Jean-Guy Rodrigue, signalait jeudi que le débrayage de la veille n'était, somme toute, qu'une manifestation d'insatisfaction et

que la guerre n'était pas encore déclarée. « Si certaines instances syndicales révent du grand soir de la révolution, ils vont vite s'apercevoir que les travailleurs ne sont pas dupes. D'ailleurs, une grève générale dans le secteur public ne peut jamais durer longtemps. »

Avec le nombre effarant de chômeurs et d'assistés sociaux que connaît le Québec, il serait bien étonnant que les privilégiés du régime, ceux qui gagnent les meilleurs salaires et qui ont les meilleurs emplois, parviennent à provoquer un courant de sympathie, si minime soit-il, envers un changement de régime. Le gouvernement le sait et il fait tout pour les isoler face à l'opinion publique.



Lysiane Gagnon

Le goût du pouvoir

■ Le premier ministre Trudeau a-t-il, oui ou non, l'intention de se retirer de la politique avant les prochaines élections? C'est le mystère de l'année, autour duquel tout un chacun parie... tandis que le Sphinx du 24 Sussex Drive continue à désarçonner les observateurs, en lançant sur de fausses pistes qu'il s'empresse ensuite de brouiller.

Un jour il s'en va... ou du moins le laisse entendre, mais il suffit que quelque dauphin trop pressé se montre le bout du nez pour que le premier ministre fasse volte-face et laisse entendre qu'il va rester.

Après le tournoi constitutionnel, et alors qu'un Trudeau déabusé semblait lorgner vers la sortie, le ministre Chrétien crut son heure arrivée et eut la naïveté de rêver tout haut à la succession... mais se fit rabrouer de la belle façon par un premier ministre soudain regaillard.

Même scénario au dernier congrès du Parti libéral fédéral : l'ex-ministre John Turner rôdait dans les couloirs sous le feu des caméras, tel un prince héritier faisant le tour du propriétaire... Mais Trudeau fit bien en sorte d'indiquer qu'il a le parti en mains et qu'il reste bien en selle.

Il pourra dire autre chose demain, mais force est de constater que dès qu'un rival fait mine de pousser la porte, Trudeau n'a rien de plus pressé que de la lui fermer au nez.

Peut-être lui-même n'est-il pas vraiment décidé. Les hommes de pouvoir sont ainsi faits qu'ils préfèrent flairer le vent et reporter le plus possible leur décision finale. Mais en général, les hommes de pouvoir ne lâchent pas le pouvoir volontairement, parce que l'exercice du pouvoir est pour eux une façon de vivre et une passion irrefrénable. (Le seul cas contraire dans l'histoire contemporaine est celui de De Gaulle... peut-être parce qu'il avait aussi la passion d'écrire, et qu'étant encore plus orgueilleux que les autres, il a voulu partir en beauté.)

Les allusions spontanées sont souvent plus révélatrices que les déclarations réfléchies.

Ainsi, au beau milieu d'un discours improvisé à la fin du congrès libéral, M. Trudeau a laissé échapper une petite phrase qui en dit long. Vantant la diversité de son parti, il s'est écrié : « ... et il y avait ici les très jeunes et les très vieux, et les autres qui sont au milieu, comme moi... (and those in between, like me) ». Après quoi il a légèrement bafouillé, comme s'il s'était rendu compte de l'énormité de ce qu'il venait de dire : car même si l'on est en bonne santé et en grande forme, sur une échelle qui irait, disons, de 18 à 80 ans, 63 ans ce n'est tout de même pas l'âge médian! Mais c'est ainsi que se voyait Trudeau, ce qui pourrait indiquer qu'il n'a pas du tout, pour l'instant au moins, l'intention de se retirer : pense-t-on à la retraite quand on se perçoit instinctivement comme ayant 40, 45 ans...?

À Québec, le premier ministre Lévesque aurait pu avoir, en pareilles circonstances, la même réaction : M. Lévesque a beau avoir l'air marabout quand il est dans ses mauvais jours, et les menaces de démission ont beau être devenues chez lui une habitude, on sait bien qu'il ne partirait pas volontiers. Il suffirait que quelqu'un, dans les parages, fasse mine de vouloir le pousser vers la sortie pour qu'il retrousses ses manches.

C'est le propre des hommes de pouvoir, en effet, que de ne pas tolérer de rivaux. On connaît la sourde méfiance — même si elle se double d'estime mutuelle — qui existe entre M. Lévesque et ceux qui auraient la stature et probablement l'ambition de lui succéder, Jacques Parizeau par exemple. Le seul dont M. Lévesque a toléré qu'on le qualifie de « dauphin », ce fut Pierre Marois, mais celui-là était non pas un rival mais un disciple soumis, qui avait poussé la dévotion jusqu'à imiter le style et les intonations du patron.

Mais ne pas tolérer de rival, c'est en même temps refuser de préparer la relève. Et l'on voit ce qui arrive quand des chefs de ce genre disparaissent : pendant un temps c'est le vide, le chaos, les héritiers qui s'affrontent...

Trudeau et Lévesque règnent tous deux sans rival, mais pour chacun d'eux, il y a eu un match nul, sans vainqueur : celui qui les oppose l'un à l'autre. Ce sont, pour ainsi dire, des adversaires... inséparables. En se combattant, ils se stimulent mutuellement. Certains prévoient même que si le PQ saute dans l'arène fédérale, cela pourrait décider Trudeau à rester pour cette autre bataille à finir.

Mais Lévesque, comme Trudeau, restent démocrates, gouvernement en équipe et tolèrent l'opposition. Ce qui ne fut pas le cas à Montréal, où le goût du pouvoir — et du pouvoir absolu — a atteint des sommets sans précédent. Jean Drapeau non plus n'a pu se résoudre à renoncer au pouvoir... mais dans ce cas la chose a des aspects pathétiques, car contrairement à Trudeau et à Lévesque qui sont encore en pleine forme, M. Drapeau, lui, a été éprouvé par la maladie.

Ah, ces hommes de pouvoir... Pour eux, la retraite est synonyme de déperissement, de dévalorisation, de perte de statut, de mort en somme.

Qu'on ne s'étonne pas de voir que c'est précisément ce type d'hommes qui votent des lois ou des « chartes des droits » interdisant la retraite obligatoire, et cela à une époque où le quart des jeunes sont en chômage, où le marché du travail se rétrécit et où les mises à pied affectent les derniers embauchés, et après que les syndicats à travers le monde eurent mené de longues batailles pour l'abaissement progressif de l'âge de la retraite.

C'est pour eux-mêmes, dirait-on, que ces politiciens votent ce genre de loi, en essayant de nous faire croire que le droit de s'accrocher à son emploi jusqu'à l'extrême limite constituerait un droit fondamental. (Et le droit des jeunes à un emploi, alors? Et celui des femmes exclues du marché du travail?)

Les femmes, même celles qui ont eu des vies professionnelles très actives, réagissent en général beaucoup plus sainement face à la retraite, parce qu'elles ont gardé l'habitude de valoriser les relations interpersonnelles et les valeurs reliées à la vie privée. Pour une femme, une journée à la maison n'a rien d'un pensum, les tâches gratuites ne sont pas nécessairement dévalorisantes, et elle ne se définit pas seulement en fonction de son statut social. Ce n'est sûrement pas par hasard que les (rares) critiques que j'ai entendues, concernant la loi Lazure qui interdit la mise à la retraite obligatoire, soient surtout venues de femmes... de femmes âgées comme de femmes jeunes, ainsi que de cette minorité — mais qui est, grâce au ciel, une minorité grandissante — d'hommes qui s'intéressent à leur vie familiale et affective et qui ont des intérêts diversifiés.



CLAUDE-V MARSOLAIS de notre bureau de Québec

Comme on le sait, les enseignants sont les salariés les mieux rémunérés du secteur public (\$27 000 et plus) tandis que les employés de soutien gagnent les plus petits salaires (de \$13 500 à \$21 000). Par sa proposition de « gel modulé » qui vise à maintenir le pouvoir d'achat des bas salariés (ils représentent le tiers des employés du secteur public), le gouvernement se donnait une arme facile pour diviser les rangs syndicaux. Les leaders syndicaux ont en effet toujours préconisé une réduction des écarts de salaire entre les hauts et les bas salariés.

Dans le réseau des Affaires sociales, celui qui compte le plus grand nombre de bas salariés, plus du tiers des établissements ont été paralysés par des débrayages. Mais on n'a pas de données par catégories de salaires sur la participation à la grève.

Explications de Lévesque
Jeudi, à l'Assemblée nationale, le premier ministre Lévesque



La manifestation de mercredi sur la colline parlementaire aurait-elle prouvé qu'il y a une certaine division chez les différents groupes de syndiqués?

LE PROJET DE LOI FÉDÉRAL S 31 Un accident de parcours fait sortir le chat du sac

■ Présenté en douce, la nuit, par la porte du Sénat, le projet de loi d'Ottawa bloquant la participation des provinces dans les entreprises de transport (S-31) serait passé presque inaperçu sans un accident de parcours du nom de Québec. Mais voilà le chat est sorti du sac.



GILLES PAQUIN (de notre bureau d'Ottawa)

Destiné à freiner les efforts croissants de la Caisse de dépôt et de placement du Québec pour prendre place au sein des conseils d'administrations des grandes compagnies canadiennes, le projet de loi Ouellet a eu le malheur d'accrocher aussi les ailes de Québec. Il n'en fallait pas plus pour dramatiser ses effets immédiats et ses conséquences à long terme.

Ce qui s'annonçait comme un aride débat entre des administrateurs, des législateurs et des technocrates est subitement devenu un conflit émotif. Il mettait aux prises 800 personnes menacées de perdre leur emploi et des hommes politiques en mal de prouver qu'ils peuvent en procurer à leurs concitoyens frappés par le chômage.

Les ministres Jean-Luc Pepin et André Ouellet se retrouvaient dans une situation très inconfortable. Ils se voyaient obligés d'expliquer que le dogme de la suprématie fédérale dans le domaine des transports interprovinciaux et internationaux ne met pas en péril la survie de cette ligne aérienne déjà malade. Leurs protestations de bonne foi ne suffisaient cependant pas à conjurer le spectre d'une nouvelle « affaire des Gens de l'air », d'un complot pour tuer Québec.

Moins d'une semaine après avoir déposé son projet et avant même qu'il ne se rende en deuxième lecture au Sénat, le cabinet fédéral est contraint d'y faire un premier accroc. Le gouvernement du Québec peut maintenir son contrôle sur Québecair, annonce André Ouellet radieux et soulagé.

La vraie cible

En pratique le recul du cabinet est de peu d'importance. Le Québec ne retire comme seul avantage de sa main mise sur Québecair que le douteux privilège d'y engouffrer d'autres millions, pendant qu'Ottawa conserve son pouvoir de vie ou de mort sur ce transporteur par l'octroi des lignes aériennes.

Dans l'opinion publique cependant, le coup a porté. Au delà de

Québecair il est devenu évident que la portée de la loi est énorme et que la Caisse de dépôt du Québec risque aussi d'y perdre des plumes... sinon ses ailes. Le plus grand réservoir de capitaux du Québec avec ses \$14 milliards d'actifs, la Caisse se voit menacée de perdre un important et lucratif champ d'investissement au Canada, celui des transports. La rentabilité des fonds de pension des Québécois, dont la caisse est fiduciaire, est susceptible de diminuer d'autant. Tout cela parce que, selon les mots de Jean-Luc Pepin, « il y a présomption que la présence dominante d'une province dans un transporteur interprovincial ou international crée des problèmes pour les autres ».

On n'a cependant pas discuté de cette présomption avec les provinces avant de présenter le projet de loi. Sans doute pour la même raison que « la police ne prévient pas les criminels avant de les arrêter », a expliqué le parrain de la loi, M. André Ouellet.

Pourtant les provinces directement touchées sont peu nombreuses puisque la Caisse est seule en son genre au Canada. L'Ontario est bien sûr intéressée, mais pour d'autres raisons. Les démolés de la Caisse avec la Commission des valeurs mobilières de cette province en témoignent.

Cette année c'est \$350 millions d'actions d'entreprises que la Caisse achètera. Cela portera son portefeuille à près de \$3 milliards. Environ 10 p. cent de cette somme est dans le secteur des transports, note le conseiller juridique de l'institution, Me Jean-Claude Seraire. Selon lui, cette proportion est jugée nécessaire au maintien d'un certain équilibre dans les placements de la Caisse, pour en assurer la rentabilité. Au rythme normal de croissance de l'organisme, elle avait un actif de \$5,3 milliards en 1976 contre \$14 milliards l'an dernier, il ne sera plus possible de garder cet équilibre sous l'empire de la nouvelle loi.

Ayant déjà atteint le plafond qu'entend lui imposer Ottawa dans le Canadien Pacifique, la Caisse ne pourra à toutes fins utiles plus investir dans le transport. En effet, si on exclut le CP et les sociétés d'Etat il ne reste plus de très grandes compagnies de transport au Canada. Nous devons peut-être nous tourner vers les pays étrangers ou des secteurs moins intéressants, explique le porte parole de la Caisse.

Curieux spectacle que celui d'un gouvernement central qui pratique la canadianisation d'une main, tout en contraignant de l'autre ses citoyens à investir à l'étranger...

LA FLORIDE Un guide vacances sur la Floride le samedi 27 novembre dans la presse

AU COMITÉ DES PRIORITÉS

L'éviction de Mme Marois met en péril la cause des femmes

« On ne peut s'empêcher de constater que la reconnaissance des aspirations légitimes des femmes dans la société québécoise n'aura duré que le temps des roses », écrivait la semaine dernière la présidente du Conseil du statut de la femme, Claire Bonenfant, au premier ministre René Lévesque.



LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

Elle réagissait alors à la décision, annoncée lors du dernier remaniement ministériel, le 9 septembre, d'écarter la ministre déléguée à la Condition féminine, Pauline Marois, de l'important Comité des priorités.

Pour comprendre la colère de Mme Bonenfant, il faut faire un peu d'histoire. Rappeler d'abord que M. Lévesque profita du remaniement de septembre 79 — à quelques mois du référendum, faut-il le rappeler — pour créer un ministère d'Etat à la Condition féminine. La première titulaire, Lise Payette, devenait également membre du Comité des priorités.

Le premier ministre expliquait alors qu'il voulait « donner un stimulus additionnel à la mise en place de (la) politique d'égalité et d'indépendance pour la Québécoise ». La ministre, ajoutait-il, aura son mot à dire dans les priorités, elle va être « remarquablement mieux équipée qu'elle ne l'était ».

Au dernier remaniement, M. Lévesque abolissait la structure des ministères d'Etat et les remplaçait par des présidents de comités ministériels. Ces personnes, annonçait-il, formeront le Comité des priorités, qui sera maintenu et renforcé. Il se réunira régulièrement et sera assisté d'un petit secrétariat spécialisé. Son rôle sera d'assurer le mieux possible la cohérence de l'action gouvernementale et de proposer des orientations générales, en même temps que des priorités, aussi bien budgétaires que législatives.

Le Comité des priorités était donc appelé à jouer un rôle encore plus important. Et comme par hasard, Mme Marois en était exclue, en même temps que disparaissait le Comité ministériel de la Condition féminine.

Le ministre Jacques-Yvan Morin, également exclus, malgré son titre de vice-premier ministre, obtenait rapidement sa réintégration. Mais pas Mme Marois. Malgré une première protestation du Conseil du statut de la femme, tout de suite après le

remaniement, et bien qu'elle soit allée la quémander au premier ministre.

Comme Mme Marois ne peut rendre compte de son entrevue avec le premier ministre et puisqu'il n'a toujours pas répondu à la présidente du CSF, on ne connaît pas les raisons qui expliquent ce geste. Et c'est peut-être ce qui est le plus grave, commente Mme Bonenfant. Ça ne coûte rien. Alors ça ne peut être qu'une manifestation fondamentale, viscérale, de ce que les femmes comptent pour bien peu pour ce gouvernement.

Le Comité d'action politique des femmes du Parti québécois a également protesté, quoique plus discrètement. Le geste du premier ministre était dénoncé dans le rapport soumis et adopté au dernier Conseil national. Mais personne n'a posé la moindre question, n'a fait le moindre commentaire, se rappelle, déçue, la porte-parole du Comité, Lyne Marcoux. Le groupe a également écrit à M. Lévesque et n'a toujours pas reçu de réponse.

« Le dossier des femmes n'était déjà pas prioritaire au gouvernement, dit-elle. Mais au moins leur point de vue pouvait être exprimé par Mme Marois sur toutes les questions importantes. Là on lui enlève même le droit d'être entendue. »

La première intéressée ne cache pas sa déception même si la solidarité ministérielle la force à être prudente dans ses déclarations. « Je croyais devoir y être et je l'ai dit au premier ministre. Il y a des risques, en effet, que le dossier des femmes soit moins présent, mais je suis prête à pousser au maximum en me servant de tous les instruments que j'ai en mains », nous a-t-elle dit, lors d'une entrevue, cette semaine. « Il y a un risque, je le sais. Mais je relève le défi. Et dans un an ou deux je devrai faire un constat d'échec ou de réussite. »

Ces instruments, c'est cette vice-présidence du Conseil du trésor qu'elle a reçu, en prix de consolation, au dernier remaniement, et ce Comité ministériel qu'on lui a donné la permission de rebâtir. Et puis, elle sera invitée aux réunions des autres Comités.

Elle dira par ailleurs qu'elle ne voit pas la décision de M. Lévesque comme un geste de non-confiance. « Les discussions qu'on a eues me confirment dans cette approche », ajoute-t-elle.

Mais il reste que sa position ne peut être qu'irrémédiablement affaiblie. C'est ce qu'ont compris quatre des sept membres de son cabinet qui lui ont remis leur démission. Elles auraient voulu qu'elle se batte, qu'elle fasse un éclat. Elles croient que les femmes ne peuvent utiliser que la manière forte pour faire valoir leurs droits.



Mme Pauline Marois, ministre déléguée à la condition féminine, préfère la discussion, la conciliation, le compromis, à la manière forte.

C'était le style de Mme Payette, pas celui de Mme Marois. Elle préfère la discussion, la conciliation, le compromis.

Et le départ de ses collaboratrices affaiblit encore sa position. Comme la lettre de Mme Bonenfant, qui met en évidence l'humiliation que M. Lévesque lui a fait subir. « C'est vrai, reconnaît cette dernière. Et je le regrette. Mais j'ai des responsabilités auprès des femmes. Je ne peux pas me taire. »

On comprend la colère et l'indignation de Mme Bonenfant. On n'a pas besoin de lui faire un dessin pour qu'elle saisisse toute la portée du geste de M. Lévesque. Elle sait bien qu'à moins que les femmes ne réagissent avec force, le dossier de la condition féminine risque de se retrouver sur une tablette. Les acquis des dernières années sont trop précieux — et il reste tant à faire. Les auteurs d'« Egalité et indépendance » n'ont pas le goût de laisser faner leurs lauriers.

La décision de M. Lévesque et le silence qui l'a accueillie dans le monde politique ne prouvent qu'une chose: les mentalités n'ont pas vraiment changé sur la colline parlementaire. On épouse la cause des femmes quand elle vaut son pesant de votes. On fait des beaux discours sur l'égalité



Mme Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme, sait que les femmes doivent réagir avec force, sinon...

parce que c'est la mode. Mais quand vient la crise, on oublie tout ça pour passer aux choses sérieuses.

AUX YEUX DE LEURS CONFRÈRES DU QUÉBEC

Les libéraux fédéraux, des néo-démocrates

« Oui, il est exact que les militants du Parti libéral du Québec sont plus à droite que les militants du Parti libéral du Canada, encore que je n'aime pas trop ces qualificatifs de droite et de gauche. Mais c'est un fait qu'il y a des différences notables de philosophie socio-économique entre les deux groupes ».



PIERRE VENNAT

C'est ce que confie un permanent du PLQ. Libéraux provinciaux et fédéraux, quoiqu'en disent leurs adversaires, sont différents et lorsqu'on les interroge là-dessus, les « provinciaux » n'essaient pas de le cacher.

Les divergences en matière de constitution sont bien connues. Déjà apparentes sous Jean Lesage, puis sous Robert Bourassa, elles ont atteint leur point culminant lorsque Claude Ryan a refusé de se rendre à Ottawa pour les cérémonies marquant le rapatriement de la constitution canadienne. Mais c'est sur le plan socio-économique, surtout, que les deux partis politiques se différencient le plus.

Il suffit d'avoir assisté, coup sur coup, aux deux grands congrès qu'ont tenu les libéraux ces derniers temps, celui du PLQ en septembre et celui du PLC le week-end dernier, pour déceler les différences idéologiques.

Au Québec, on sent un virage vers la droite. Le parti qui a mis au monde Sidbec, la Société générale de financement et qui a nationalisé l'électricité ne veut plus d'interventions étatiques, renie presque certaines des initiatives de sa propre Révolution tranquille. A Ottawa, le congrès s'est tenu quelques jours à peine après que Pétro-Canada eût acquis BP, environ deux ans après l'achat de Petrofina.

La majorité des résolutions de nature économique présentées à Québec dénonçaient l'ingérence de l'Etat. A Ottawa, au contraire, les résolutions venant de tous les coins du pays réclamaient l'appui de l'Etat pour ceci ou pour cela, dans à peu près tous les domaines.

Superficiellement, on pourrait croire qu'une telle différence est due uniquement au fait qu'à Québec les libéraux sont dans l'opposition, tandis qu'ils ont le pouvoir à Ottawa. Les fédéraux vou-

draient donc profiter le plus possible de la manne gouvernementale.

Mais selon les stratèges libéraux du Québec, la différence est plus fondamentale que cela. Le PLC, fait-on remarquer, a toujours attiré, au Québec, ceux qui dans d'autres provinces sont de pensée néo-démocrate. Des gens qui ne sont pas réellement socialistes, mais plutôt partisans du capitalisme d'Etat. Ces gens ont également déjà contrôlé le parti libéral dans les années 60. Les têtes d'affiches comprenaient non seulement les René Lévesque et compagnie, maintenant souverainistes, mais également des fédéralistes de gauche comme l'ancien ministre Eric Kierans.

De nos jours, les Kierans ne fréquentent plus guère le PLQ. Le parti est avant tout pragmatique. Et la conjoncture ne se prête pas à la diffusion des idées de gauche... D'ailleurs, note-t-on au PLQ, même le Parti québécois connaît un virage à droite.

Cela explique, selon eux, que le NPD n'a jamais pu percer au Québec. Cela expliquerait également que les libéraux ne réussissent pas à s'implanter dans l'Ouest du pays où ceux qui sont sociaux-démocrates votent NPD et les autres, conservateurs.

On affirme même, au Parti libéral du Québec, que si les « vrais militants » du Québec avaient été consultés, ils auraient dit non à Pétro-Canada. Ils sont généralement plus critiques à l'égard de l'établissement de leur parti. A noter que les délégués au congrès provincial n'ont payé que \$25 de frais d'inscription. Il en coûtait \$490 à Ottawa. C'est dire que le congrès des fédéraux était, à ce point de vue tout au moins, plus « sélectif ».

Se définir face aux conservateurs

Autre distinction d'importance: il n'y a pas de parti conservateur au Québec, si ce n'est l'embryon qui vient de se manifester. Il y a donc un certain nombre d'électeurs québécois qui votent conservateur au fédéral et libéral, au provincial.

Si jamais le Parti conservateur du Québec devait percer, le PLQ devra mieux se démarquer sur sa gauche et sur sa droite. Il ne pourra plus alors se dire le regroupement de tous les fédéralistes. Pour le moment les libéraux du Québec sont passés du centre gauche de l'époque Lesage au centre droite. Ils reconnaissent eux-mêmes suivre en cela le courant nord-américain des années 80.

LE PROJET DE CRÉER UN CONSEIL DE PRESSE NATIONAL

L'opiniâtreté du ministre Fleming aura-t-elle raison de la résistance des éditeurs?

Le projet du ministre d'Etat au multiculturalisme, M. James Fleming, d'établir un conseil consultatif de la presse canadienne ennuie les éditeurs de journaux. Depuis que le ministre fédéral a annoncé son projet, au printemps dernier, les boucliers se sont levés d'un bout à l'autre du pays pour dénoncer vigoureusement cette idée qui, selon certains, constituerait une grave entrave à la liberté de la presse.



DANIEL MARSOLAIS

Affichant une opiniâtreté surprenante, le ministre Fleming n'a pas lâché prise. Face à un quatrième pouvoir hérissé par ses propositions qui découlent, comme on le sait, des recommandations de la commission d'enquête Kent, l'ex-journaliste ne bronche pas. Impavide, il a même eu l'audace d'affronter les éditeurs réunis en congrès pour leur annoncer qu'il ne céderait pas d'un pouce sur cette question. On saura cet hiver s'il a tenu sa promesse, alors qu'il déposera son projet de loi définitif aux Communes.

L'intention du ministre d'Etat

au multiculturalisme est fondamentalement généreuse. Il veut, dit-il, préserver et favoriser la liberté, la diversité et la qualité de la presse quotidienne au pays. Parmi les différents moyens qu'il préconise, il y a notamment la création d'un conseil national de presse, indépendant de toute ingérence politique, qui agirait comme chien de garde de la presse quotidienne du pays. Investi d'une autorité morale (il sera dépourvu de pouvoirs à caractère judiciaire), le conseil de presse ne sera efficace que dans la mesure où la presse et le public lui accorderont attention et intérêt.

Cette presse quotidienne, faut-il le rappeler, est excessivement concentrée. Le marché anglophone est contrôlé aux deux tiers par trois importantes chaînes de journaux. Trois autres groupes de presse dominent les neuf dixièmes du marché francophone. De toutes les démocraties occidentales, le Canada est le pays où la concentration des journaux est la plus forte.

Selon ce qu'a révélé le ministre, ce conseil de presse serait composé de 10 membres à temps partiel pour chacune des cinq régions du pays, soit au total 50 personnes. Trois d'entre eux représenteraient les éditeurs, trois autres les journalistes et, ensemble, ils choisiraient quatre membres du public dans chacune des régions. On remarquera ici que

le public, auquel s'adresse prioritairement ce conseil de presse, se trouve finalement sous-représenté par rapport aux journalistes et aux patrons de presse réunis. Le Conseil de presse du Québec à cet égard n'est guère plus original puisque pour sept représentants du public on trouve six journalistes et six patrons.

Fait à signaler, et c'est peut-être là une des principales faiblesses de la proposition du ministre Fleming, les médias électroniques et la presse hebdomadaire ne seront pas tenus de faire partie de ce conseil national. De fait, seuls les quotidiens qui n'appartiennent pas déjà à un conseil de presse provincial ou régional seront soumis aux décisions du conseil national. On voit d'ici la confusion qui risque de s'ensuivre dans l'esprit du public. Qu'advient-il des plaintes du public qui sont adressées au mauvais endroit? Pour assurer l'efficacité des divers conseils, faudra-t-il aussi instituer un centre de répartition des plaintes?

Le conseil de presse national aura à sa tête un président et un vice-président qui seront nommés par le gouvernement, seulement si le conseil ne parvient pas à faire les nominations dans les trois mois suivant la promulgation de la Loi. Leurs successeurs seront choisis par le conseil, choix qui ne sera assujéti qu'au

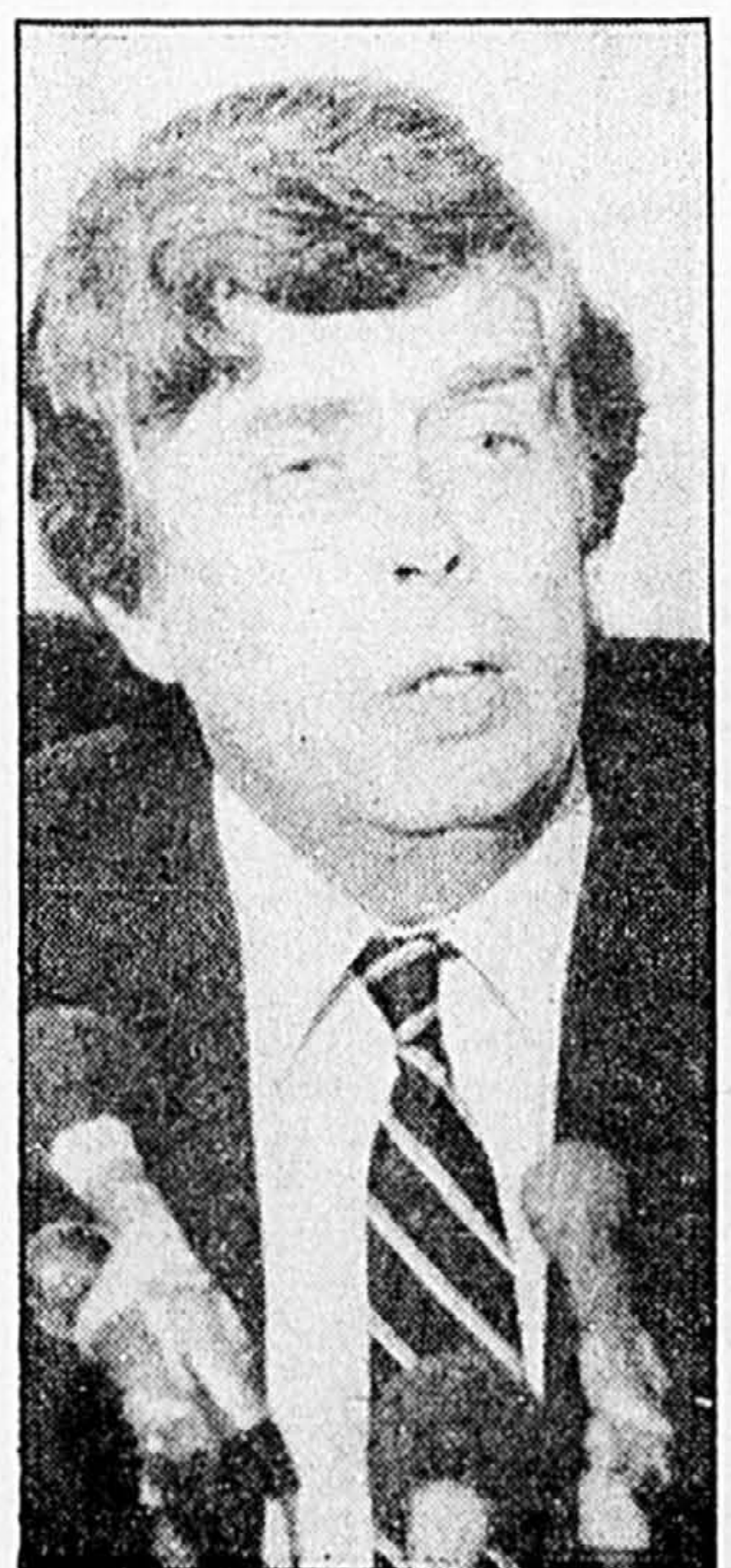
critère de l'équilibre linguistique. Le financement de l'organisme sera assuré par une fondation créée par le gouvernement fédéral qui se dit prêt à y engager une somme de \$20 millions. Ce mode de financement évitera au conseil de quémander des fonds au gouvernement, de telle sorte qu'il sera, en apparence comme dans les faits, indépendant de toute influence politique. On pourrait demander toutefois au ministre comment il se fait qu'un organisme jouissant d'une telle autonomie soit déjà saisi d'une « commande » de la part d'Ottawa, soit l'étude du cas des propriétaires de quotidiens qui possèdent des hebdomadaires dans une même région.

Le mandat du conseil de presse national ne se limitera pas à l'étude des plaintes du public sur les reportages ou aux commentaires parus dans les quotidiens. Il consistera également à favoriser les débats publics, à appuyer le travail des conseils de presse existants, ainsi qu'à présenter tous les deux ans un rapport sur la situation des quotidiens basé sur les recherches et analyses qu'il aura effectuées.

Ce qui agace particulièrement les éditeurs de journaux, c'est le fait que le gouvernement d'Ottawa leur force littéralement la main. Ils préféreraient évidemment le volontariat à la coercition. Le Conseil de presse du Québec est sensiblement au

même avis. Les conseils de presse, affirme-t-il en substance, ne sont pas l'affaire de l'Etat. Ils doivent plutôt être le résultat des initiatives prises par les journalistes et les dirigeants des organes d'information. Ces points de vue ne sont certes pas dénués de fondement. On peut cependant se demander pourquoi les éditeurs et les journalistes tardent tellement à créer de tels conseils dans leurs provinces ou leurs régions. Il n'existe actuellement que trois conseils de presse provinciaux au Canada: au Québec, en Alberta et en Ontario et l'adhésion à ces conseils se fait sur une base volontaire. Moins du tiers des 117 quotidiens du pays relèvent de conseils de presse.

Avec l'adhésion récente de trois quotidiens ontariens au conseil de presse de l'Ontario, dont le prestigieux *Globe and Mail* de Toronto, on sent que la banquise se fragmente. Comme en Grande-Bretagne au début des années '50, lorsqu'une commission royale d'enquête a recommandé la création d'un conseil de presse national, les éditeurs font la grève. Avec le temps, ils s'apaisent sans doute et qui sait, reconnaîtront-ils plus tard, comme l'ex-rédacteur en chef du *London Times*, que l'organisme « a sensiblement aidé à rehausser la qualité du journalisme », en plus de contribuer à réduire l'hostilité



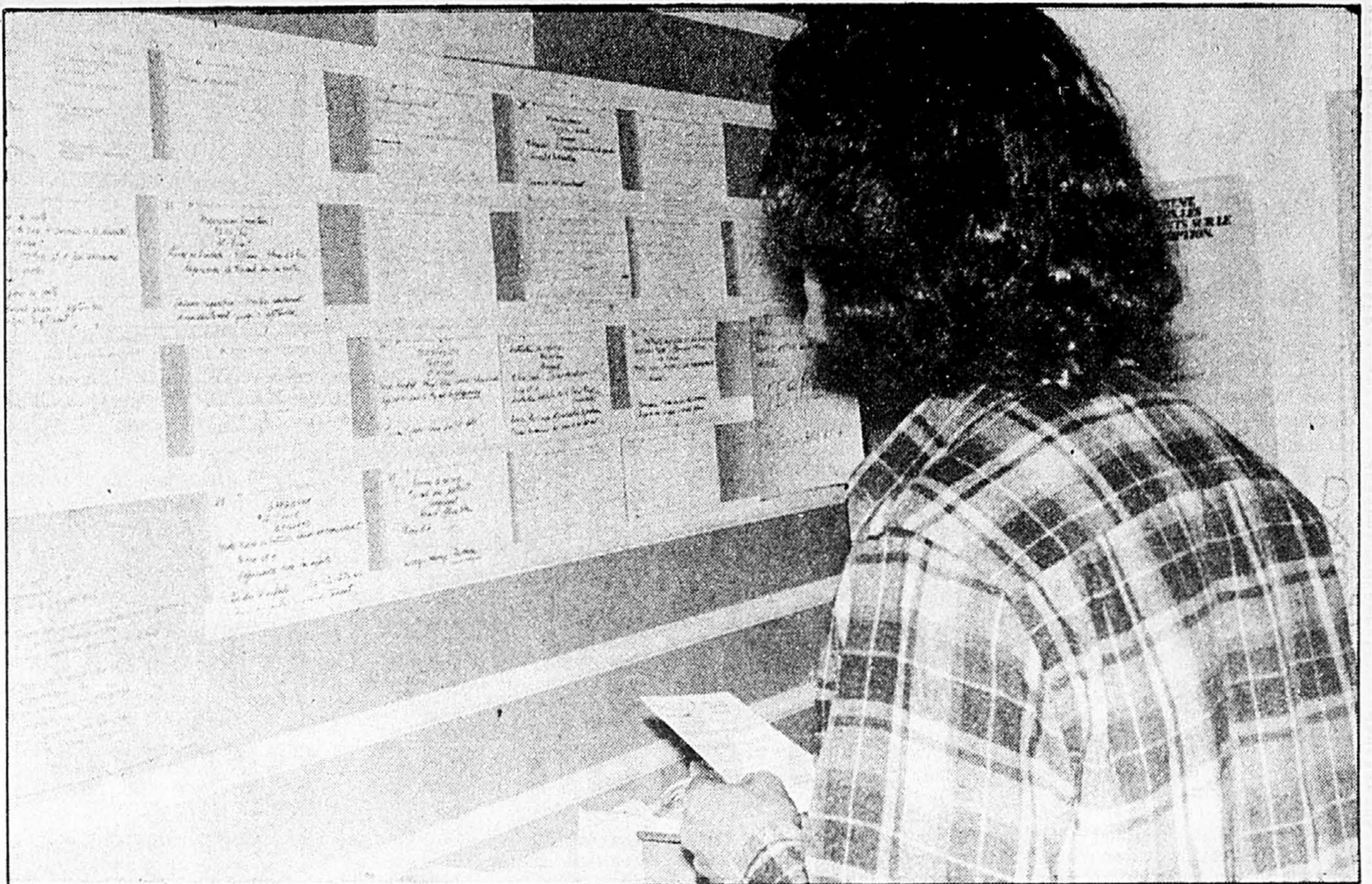
James Fleming, ministre d'Etat au multiculturalisme.

dont la presse est souvent l'objet.

Dans ce débat, enfin, il est malheureux de constater que le public est en quelque sorte tenu à l'écart. Les groupes de pression ne se sont à peu près pas intervenus sur cette question qui devrait les intéresser au premier chef. Serait-ce, comme le faisait remarquer le ministre Fleming, que « ceux qui se croient des victimes ne veulent se plaindre qu'aux gens qui en font des victimes »?



LA GÉNÉRATION SACRIFIÉE



La crise a des conséquences tragiques pour les jeunes qui se cherchent un emploi.

photothèque LA PRESSE

Un jeune Québécois

sur deux condamné au chômage

—1—

■ Avoir 20 ans aujourd'hui au Québec, ça n'est pas un cadeau!

« C'est vrai que ça n'est pas facile d'avoir vingt ans de nos jours. Ce n'est pas pour rien que le taux de suicide est si élevé chez les jeunes Québécois, qu'il est devenu la deuxième cause de



PIERRE VINCENT

(de notre bureau de Québec)

mortalité après les accidents de la route », fait valoir le sociologue Jacques Lazure.

1 193 000 Québécois ont entre 15 et 24 ans. Un peu moins d'un tiers sont aux études. Les autres travaillent ou se cherchent un emploi.

187 000 jeunes de 15 à 24 ans étaient en chômage à la fin de l'été. 23,6 p. cent, contre 13,8 p. cent à la même période l'an dernier. Sur les 110 915 étudiants qui se sont présentés, cet été, dans les 700 postes de Placement-étudiant, seulement 8 591 ont trouvé un emploi. Un nombre incalculable de jeunes ne voient

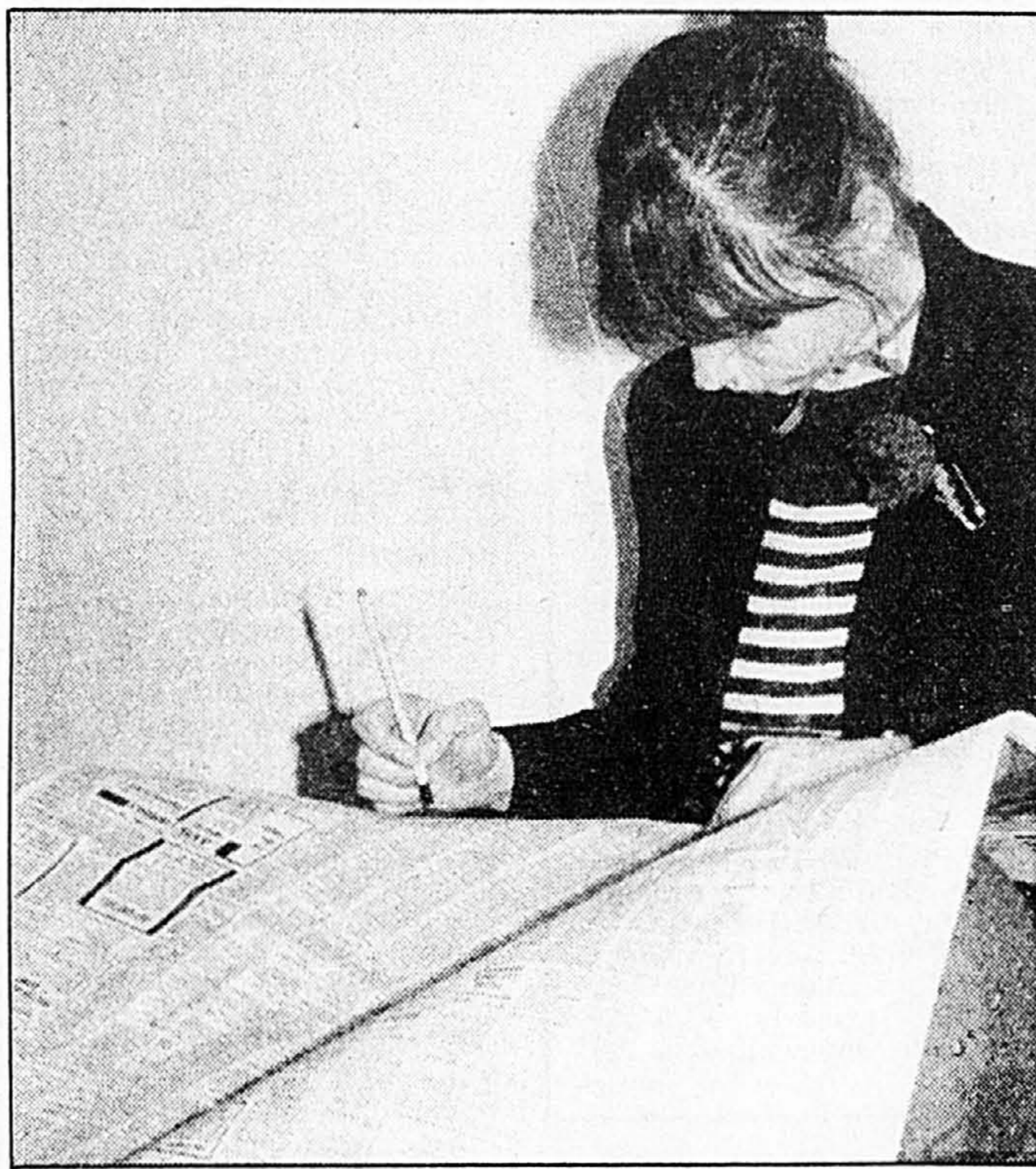
plus le jour où ils pourront se trouver un premier emploi.

Au début de l'été, l'aide sociale comptait pour la première fois plus de 80 000 personnes âgées de moins de 25 ans, aptes au travail pour la plupart, qui n'ont d'autres choix, pour subsister, que l'assistance sociale à \$142 par mois.

Le problème est mondial, donc trop gros pour que nous puissions le résoudre, soutiennent les gouvernements en guise d'excuse.

C'est vrai que les jeunes du Québec ne sont pas seuls au monde à vivre des situations désastreuses. Les experts de l'UNESCO constatent qu'« on demande aujourd'hui aux jeunes, alors qu'ils sont les derniers embauchés et les premiers licenciés, de porter une part trop lourde du fardeau de l'austérité croissante qui affecte le monde entier. Concrètement, cela veut dire que nous sommes sans doute en présence de jeunes qui, pendant quelques années du moins, ne pourront trouver de premier emploi, ni jouir du sentiment de sécurité que confère le fait de reproduire les archétypes professionnels de la génération précédente ».

Claude Charron, dans son « testament politique », a eu l'honnêteté de le reconnaître: « Les responsables du chômage



photothèque LA PRESSE

Des jeunes ne pourront trouver de premier emploi pendant quelques années, ni jouir du sentiment de sécurité qui en découle.

catastrophique que rencontrent les jeunes, aujourd'hui, c'est nous, les 35-50 ans, avec la complicité du mouvement syndical. Nous avons profité de la Révolution tranquille pour nous syndiquer, surtout dans le secteur public, jusqu'au cou. Nous nous sommes donné des conventions collectives assurant des conditions de travail faramineuses, une sécurité d'emploi quasi-inouchable. Et pire, nous essayons nous-mêmes de pousser sur les plus vieux en voulant les mettre à la retraite anticipée, comme s'ils étaient responsables du chômage. Si les jeunes ne peuvent entrer sur le marché du travail, c'est que la génération des 35 ans les en empêche, même si, bien souvent, les jeunes feraient mieux qu'eux.»

L'économiste Pierre Fortin évalue la sous-utilisation des ressources humaines chez les moins de 25 ans à au moins 40 pour cent. Le double de l'an passé. Et vraisemblablement moins que l'an prochain. « Nous sommes en train de gaspiller toute une génération de jeunes », disent les sociologues, tandis que les évêques s'écrient: « Les fils et les filles de la société d'abondance sont, dans une large mesure, réduits à la pauvreté et à la misère. »

A propos des perspectives d'avenir des jeunes, à peu près

tout le monde tient des propos pessimistes. Alarmistes. Sociologues, économistes, fonctionnaires, politiciens, moins de 30 ans, plus de trente ans, bref, toutes ces dizaines de personnes rencontrées par LA PRESSE, au cours d'une longue enquête sur la question, arrivent à la même conclusion: la crise a des conséquences tragiques pour les jeunes.

« Non seulement n'y a-t-il plus d'emploi pour les jeunes, mais, pire, il n'y a plus de projets. Plus d'espoir », dira l'ex-député péquiste Guy Bisailon, qui a eu l'impression, lors de sa tournée provinciale pour « vendre » son projet de service civique, que le désabusement avait atteint un point de non-retour chez les jeunes.

Si rien ne change à court terme, pour bientôt un jeune Québécois sur deux, les perspectives d'avenir seront les maigres prestations de bien-être social ou bien les très éphémères chèques de l'assurance-chômage. « Et le pire, c'est que tout ça arrive à ceux à qui l'on avait promis le plus! », constate André Bellefleur, orienteur à l'université Laval.

Chômeur ou assisté social, bel avenir! Bel héritage laissé aux jeunes par les faiseurs de révolution tranquille!

Aujourd'hui, même instruit, on peut chômer

■ La crise actuelle ne fait que mettre en lumière un problème de chômage-jeunesse qui s'éternise depuis dix, quinze ans, selon Jacques Lazure. « Cette situation chronique de dépendance et de pauvreté sociale chez les

jeunes a commencé à exister il y a une bonne dizaine d'années. Par la faute de notre système scolaire, qui est un énorme échec: 60 p. cent des jeunes n'étudient pas au-delà du niveau Secondaire, notamment parce qu'ils sont économiquement et culturellement défavorisés. La pauvreté engendre la pauvreté et la sous-culture perpétue la sous-culture », soutient le sociologue.

Ce qu'il y a de nouveau, aujourd'hui, c'est que, même instruit, on peut chômer. Bardés de diplômes pour enseigner avec compétence dans des CEGEPs et même dans des universités ou pour diriger avec imagination des CLSCs ou des hôpitaux, les finissants d'aujourd'hui trouvent de plus en plus souvent des portes closes.

Maintenant que les réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales, ainsi que la Fonction publique sont à toutes fins utiles fermés aux nouveaux venus, où est-ce qu'il pourra bien aller le diplômé en philosophie, en histoire, en géographie, en sciences politiques, en sciences sociales ou en sciences médiévales? Et cet autre diplômé en génie, où pourra-t-il trouver de l'embauche maintenant que les sociétés jadis prospères n'ont plus les

moyens de se lancer dans des méga-projets, dans de nouvelles Baie James? Et cet étudiant en informatique, qui se croit assuré de son avenir, quelle excuse va-t-on lui inventer pour lui expliquer que, faute d'argent, l'informatisation des services ne se fera pas comme prévu, que, par exemple, l'annuaire téléphonique à boutons est au-dessus de nos moyens?

« Le diplôme ne constitue plus comme jadis une police d'assurance-travail, constate André Bellefleur du service d'orientation et de counselling de l'université Laval. Alors que les diplômés d'hier faisaient parader les employeurs dans les universités et se choisissaient l'emploi le plus plaisant, que même les « pas bons » se trouvaient un emploi, les diplômés d'aujourd'hui se livrent une concurrence de plus en plus forte, ils doivent se battre pour avoir un job. Comme dans le temps des années 50.

« Il semble bien évident que les prochains diplômés universitaires devront de plus en plus, à l'avenir, faire tout autre chose que ce pour quoi ils auront été formés. Cela dit, ajoute André Bellefleur, il demeure toujours vrai de dire que s'instruire, c'est s'enrichir; le diplôme ça demeure

re toujours la meilleure police d'assurance-travail. »

Mais, munis d'une « police » d'assurance-travail ou pas, les listes des jeunes sans travail s'allongent. Tous ces jeunes risquent à plus ou moins long terme, comme le rapportent les experts de l'UNESCO, de devenir des « spectateurs de leur propre décadence. »

« Après la contestation politique, la révolte des jeunes et les mouvements pour changer la vie des années 60 et 70, peut-on lire dans un document de l'UNESCO sur la Jeunesse dans les années 80, les jeunes se sont aujourd'hui totalement repliés sur eux-mêmes. Il est significatif que très peu de jeunes croient pouvoir exercer une influence quelconque sur leurs conditions de vie. Le manque de foi dans l'avenir a laissé place à la conviction que l'épanouissement personnel est plus important que tout. Le résultat est l'augmentation de la consommation, des phénomènes comme les cultes orientaux, le jogging, la nourriture macrobiotique, le culturisme, etc., ainsi que toute une série d'activités de loisirs nouvelles qui semblent uniquement vouées à la découverte de nouveaux plaisirs toujours plus raf-

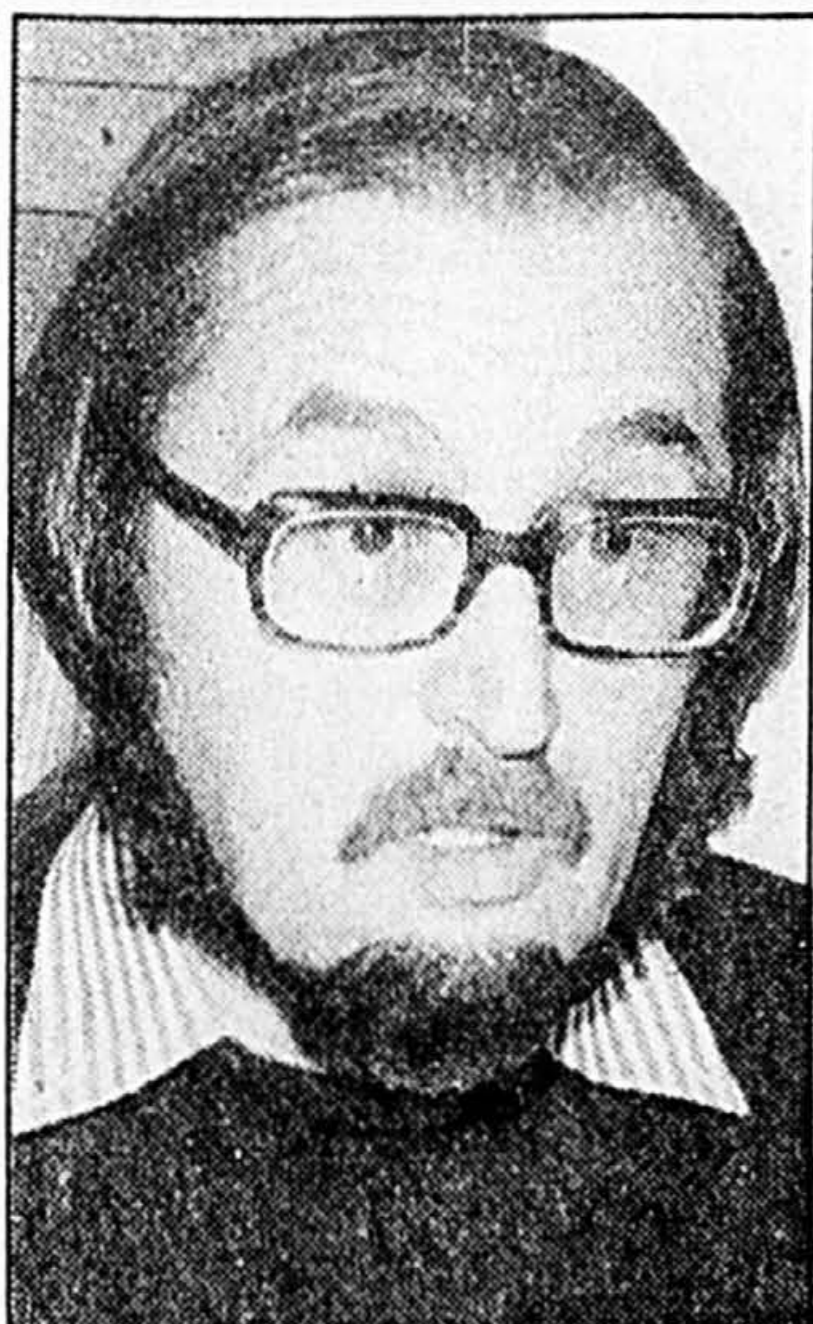
finés et à un mode de vie décadent... »

Plus près de nous, le sociologue Fernand Dumont renchérit: « A long terme, ce traumatisme pour les jeunes risque d'engendrer un manque de confiance en leur société, un repli sur soi. Contrairement aux jeunes des années 60-70 qui rêvaient de réaliser de grands projets pour toute la collectivité (réformes sociales, projet de souveraineté politique), ceux des années 80 vont certainement être tentés de se dire « à chacun pour soi ». En fait, nos rêves d'hier se sont usés: il faudra ajuster notre idéal de justice sociale à nos nouveaux moyens financiers, et, dans le cas de l'idéal politique, il faudra bien renouveler notre pensée, trouver les raisons profondes qui nous ont conduit à cet idéal, les réévaluer au besoin. »

Robert Ladouceur, 24 ans, responsable d'un organisme préparant l'Année internationale de la jeunesse de 1985 au Québec, résume à sa manière: « Nous sommes devenus individualistes à outrance, pragmatiques au point de ne plus nous permettre de rêver, pessimistes face à l'avenir au point de ne pas vouloir faire d'enfants, convaincus que beaucoup d'entre nous périront dans une guerre mondiale... »

Je connais plein de jeunes de mon âge qui en sont réduits à regarder Boubou et le Ciné-quizz en pyjama. »

LUNDI: les jeunes sont un sous-prolétariat.



photothèque LA PRESSE

Notre système scolaire, qui est un énorme échec, est responsable de la situation, selon le sociologue Jacques Lazure.



photothèque LA PRESSE

A long terme, les jeunes peuvent développer un manque de confiance en leur société, selon le sociologue Fernand Dumont.

Les certificats de
DÉPÔT GARANTI
du Trust Général
le mode d'épargne d'un intérêt
SUPÉRIEUR

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

12 3/4%

Intérêts versés annuellement.
Période de 5 ans.
Dépôt minimum 500\$.
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL
Montreal/University
Montreal/Place Ville Marie
Ottawa

NOUVEAU
Renseignez-vous sur nos certificats d'épargne garantis



Dans l'ordre habituel, aux côtés de Claude Brunet, quelques-uns des membres du groupe Urgence-Médiation réclamant l'abolition du droit de grève dans les établissements de santé. : Louis Chantigny, Mgr Adolphe Proux, Mme Sheila Finestone, le Dr Armand

Frappier, MM. Alfred Rouleau et Maurice Champagne-Gilbert, Mme Thérèse Baron, Dr Paul David, Rev. Claude de Mestral, Mmes Claire Dutrisac et Madeleine Joubert.

Photo René PICARD, LA PRESSE

DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ 60 personnalités réclament le retrait du droit de grève

■ A côté de Claude Brunet et du Comité provincial des malades, une soixantaine de personnalités québécoises ont décidé de s'unir pour défendre la cause des «sans voix» que sont les malades pénalisés par les grèves dans les hôpitaux.

HUGUETTE ROBERGE

Sous le nom d'Urgence-Médiation, ce groupe «ad hoc» de pression réclame d'urgence: 1) un **choix politique** pour reconnaître officiellement la priorité des droits des malades sur les droits de tous les travailleurs de la santé, incluant les médecins, et 2) **une solution de remplacement** au droit de grève dans les établissements de santé.

Parmi dix autres supporters d'élite, l'ex-président de la Ligue des Droits de l'Homme, M. Maurice Champagne-Gilbert, annonçait hier la formation de ce comité de la non-violence formé de bénévoles agissant à titre individuel, qui se défend de toute politique partisane et de toute lutte contre le syndicalisme, et se lève à la défense des plus démunis de la société.

Revaloriser le droit de grève... ailleurs

«Notre société vit un drame humain qui ne peut plus durer, lance-t-il. Il faut s'impliquer et agir d'urgence, pour trouver un nouvel équilibre dans les établissements de santé du Québec entre le droit des malades et ceux des travailleurs, de tous métiers et de toutes professions.»

«Le domaine des droits n'est pas celui de l'absolu, ni de l'indivisible,

allègue le porte-parole d'Urgence-Médiation. C'est au contraire un domaine qui est en constante évolution, selon le progrès des sociétés. Et toute collectivité qui a reconnu tel droit, à tel moment, peut modifier cela pour des motifs d'intérêt supérieur, de plus grande dignité ou de meilleur ajustement des droits des uns et des autres.»

«Nous pensons, comme tant d'autres qui sont convaincus de la nécessité du rôle des syndicats dans la démocratie, que l'exercice du droit de grève dans les établissements de santé a finalement pour effet de dévaloriser ce droit dans les autres secteurs. Par ailleurs, qui peut ignorer que la grève, même abusive, est loin

d'être la seule responsabilité des travailleurs et des syndicats? Que de fois ce sont les gouvernements qui acculent ces derniers à la grève et qui en tirent leur profit sur le dos des plus faibles. Et c'est peut-être une tentation très forte présentement...»

Un choix politique

■ Urgence-Médiation demande donc au Gouvernement du Québec et à l'Opposition de s'unir, au-delà de toutes vues partisans, pour mettre en oeuvre la solution de remplacement au droit de grève dans les établissements de santé, et de légiférer sur ce sujet dans les meilleurs délais.

Selon le groupe de pression, une multitude de moyens existent et le gouvernement dispose déjà de

nombreuses études, mémoires, avis et recommandations. La question en est une de **choix politique**: reconnaître que les droits des malades sont prioritaires et que les établissements de santé sont en leur entier un service essentiel permanent.

■ D'ici à ce que cette solution de remplacement soit mise en oeuvre, Urgence-Médiation lance un appel aux syndicats pour qu'il suspendent l'exercice de leur droit de grève dans les établissements de santé. Et de s'associer au choix d'une solution de remplacement à ce droit.

■ Pour favoriser la paix sociale et un climat plus sain dans les autres secteurs publics de négociation, Urgence-Médiation demande au Gouvernement de **modifier substantiellement la loi 70** là où tant d'analystes et de personnes de toutes allégeances ont démontré que cela s'imposait. Et de **retirer la loi 72 sur les services essentiels**, au moins en ce qui touche les établissements de santé.

Pressant appel à tous

Urgence-Médiation invite enfin la population en général, les groupes, les organismes, et tous les individus qui appuient cette prise de position à le faire connaître, par la voie des médias et en s'adressant à leurs députés, ainsi qu'au bureau du premier ministre René Lévesque et à celui de l'Opposition. Le groupe insiste là-dessus en donnant les numéros de téléphone à composer: bureau du premier ministre à Montréal (514) 873-3411 et à Québec (418) 643-5321; bureau de l'Opposition à Montréal (514) 284-1212 et à Québec (418) 643-2743.

Liste des personnalités

■ Liste des personnes ayant accepté de faire partie du groupe Urgence-Médiation: Monroe Abbey, Pierre Angers, s.j., Thérèse Baron, Céline Barbin, Raymond Beaupré-Champagne, Jean Béliveau, Guy Bernier, Jeannette Bertrand, Pauline Boileau, Jane Bourne, Yolande Bonenfant, Rita Cambron, Maurice Champagne-Gilbert, Louis Chantigny, Dr Paul David, Tommy D'Errico, Marcel de la Sablonnière, s.j., Pasteur Claude De Mestral, Hubert de Ravin, Denise Laporte-Dubuc, Fernand Dumont, Claire Dutrisac, Sheila Finestone, Madeleine Ferron, Dr Armand Frappier, Léopold Garant, Clément Gau-

thier, Dr Jacques Genest, Lisette Gervais, Solange Gervais, Yoene Goldstein, Alphonsine Howlett, Madeleine Joubert, Bernard Lacroix, o.p., Ambroise Lafortune, Nicole Côté-Léger, Dr Marie-France Lemieux, Georges-Henri Lévesque, o.p., Gaston L'Heureux, Jacques Lizée, Monique Mercure, Lisette Morin, Paul Pantazis, René Parent, Roland Parenteau, Arthur Pascal, Anne-Claire Poirier, Mgr Adolphe Proux, Dr Augustin Roy, Alfred Rouleau, Jules Saint-Pierre, Louis Sabourin, Françoise Stanton, Elizabeth Terry, Marc-Adélaïde Tremblay, Jouvano Vaz, Rita Verreault.

CONGRÈS «LANGUE ET SOCIÉTÉ AU QUÉBEC»

«Finis les discours de la survivance!»

■ QUÉBEC — «La langue, chez nous a changé de registre. Finis les discours de la survivance! Il est normal maintenant de donner le pouls de la langue comme on donne celui de l'économie.» Ces propos de Michel Plourde, président du Conseil de la langue française résume tout le climat du congrès «Langue et société au Québec» qui réunit présentement à Québec plus de 1,500 participants: professeurs, surtout de français, syndicalistes, administrateurs et cadres d'entreprise, écrivains, sociologues, et autres.

MARIANE FAVREAU

Mais si on a dépassé l'ère de la survivance française en Amérique, il ne faudrait pas relâcher la vigilance: rien n'est encore irrévocable ni irréversible dans la place qu'occupe désormais le français au Québec, avertissent plusieurs conférenciers.

C'est notamment l'avis de juristes qui ont évoqué devant les

congressistes, la «guerre des deux chartes»: la loi 101 et la nouvelle charte des droits du Canada. M. Alain Prujiner en conclut que le Québec «a été et reste une province juridiquement bilingue. Et la nouvelle constitution du Canada renforce ce bilinguisme institutionnel». Me Michel Spaner est d'avis que la nouvelle légalité de la constitution «viendra à bout de la légitimité de la loi 101» et conseille au Québec de mettre sa loi à l'abri en l'intégrant à sa propre constitution. D'autant plus qu'on peut s'attendre à des interprétations «larges» de la constitution canadienne chaque fois que la langue du Québec est en cause, si l'on en juge par les exemples récents, indique Me José Woehrling.

Dans son bilan de l'application des politiques linguistiques, M. Michel Plourde, constate que les objectifs ne sont pas encore atteints et qu'il reste encore à parcourir la moitié du chemin. Le premier obstacle qu'il identifie, ce sont...les francophones eux-

mêmes qui, par leurs attitudes, favorisent souvent un bilinguisme à sens unique (vers l'anglais). Mais il note l'appui clairement majoritaire de tous les groupes linguistiques du Québec «à l'intervention du gouvernement pour permettre enfin aux Québécois de travailler et vivre en français.»

A la lumière d'études récentes, il trace un bilan relativement positif du chemin parcouru depuis 10 ans: prise en main de nos politiques d'immigration; progrès certain de l'usage général du français dans la plupart des activités; augmentation de la proportion des francophones dans le monde du travail et légère augmentation de francophones dans les postes de direction et d'encadrement des entreprises; etc.

Il note également un accroissement appréciable de la proportion d'élèves dans les écoles françaises: «à la veille de la loi 22, le tiers des élèves qui étudiaient en anglais n'était pas de langue ma-

ternelle anglaise». Aujourd'hui, 13,1 p. cent des jeunes Québécois étudiant en anglais ce qui se rapproche du 10,1 p. cent correspondant à la proportion d'écoliers de langue maternelle anglaise.

Et l'impact psychologique des législations sur la langue n'est pas à négliger, soutient M. Plourde. Le francophone qui se percevait comme minoritaire, il y a 10 ans, est désormais en position de confiance et de sécurité.

Par contre, le président du Conseil ouvre également un autre volet, moins positif, où l'on retrouve, entre autre: accroissement de l'utilisation de l'anglais chez les administrateurs francophones, pourcentage encore élevé de travailleurs montréalais francophones obligés de connaître l'anglais pour obtenir un emploi; crainte assez répandue, même chez les francophones, que la loi 101 ne compromette la santé économique des entreprises ou n'éloigne les investisseurs.

tés telles dans l'usage de leur langue écrite ou parlée...»

Qu'en est-il alors de la masse des écoliers et des étudiants qui ont cessé leurs études bien avant d'atteindre ce niveau?

M. Boulet croit qu'il faut trouver les grands moyens pour trouver les causes de ce mal et les voies à suivre: une étude profonde et totale qui mettrait à contribution tous les professeurs de français.

M. Claude Benjamin, président du Conseil supérieur de l'éducation, n'est pas plus optimiste quant à la connaissance du fran-

çais qu'ont les jeunes Québécois. «Les mots n'ont plus le sens qu'ils avaient pour nous et le Petit Robert...La logique de l'image l'emporte sur la logique des peuples.»

Ce tableau pessimiste n'a pas rallié tous les participants à cet atelier. «C'est un jugement de génération, assure l'un: on trouve toujours que les jeunes parlent plus mal. Mais les faits contredisent cette opinion.» «Ce sont de rejets nostalgiques du cours classique, de dire une enseignante. Il y a 20 ans, ces jeunes ne parlaient pas et n'allaient pas à l'école. Qu'on arrête de nous écraser.»

Morin reçoit des assurances de Paris

Jacques Bouchard

■ Le ministre des Affaires intergouvernementales et vice-premier ministre du Québec, Jacques-Yvan Morin, a reçu l'assurance de la France qu'il n'y aurait pas de création d'un sommet international des pays francophones si le Québec n'y obtenait pas de statut de gouvernement participant.

C'est ce qu'a déclaré en substance à LA PRESSE, hier, au cours d'une entrevue, le ministre Morin. Il était arrivé la veille d'un voyage de trois jours à Paris, où il avait participé à une réunion spéciale du Conseil d'administration de L'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones. Le Québec qui participe depuis 12 ans aux travaux de cette organisation y a d'ailleurs le titre de «gouvernement participant».

C'est devant cet organisme, que le premier ministre du Canada, Pierre Trudeau, en visite officielle en France cette semaine, avait relancé l'idée de créer un genre de «Commonwealth» francophone mais ne regroupant que les pays souverains. Ce qui exclurait évidemment le Québec. Cette idée de créer un sommet des pays francophones avait déjà été lancée il y a quelques années par l'ex-président du Sénégal, Léopold Senghor.

Jacques-Yvan Morin qui était aussi de passage dans la capitale française a profité de l'occasion «pour voir à ce que les intérêts du Québec soient protégés» sur le plan international par les autorités françaises.

Aucune crainte

Se fiant aux déclarations déjà formulées par le premier ministre français Pierre Mauroy sur l'importance que le Québec doit jouer au sein des organismes francophones dans le monde, notamment lors de sa visite officielle au Québec en avril dernier, le ministre Morin a précisé qu'il n'avait jamais pensé que la France puisse changer d'avis. Le premier ministre Lévesque avait aussi reçu cette assurance de la part du président de la République, François Mitterrand. Cette assurance lui a été reconfirmée par les hautes autorités françaises, a-t-il souligné, sans cependant vouloir les identifier, pour d'évidentes raisons diplomatiques.

Comme ce fut le cas la dernière fois, aussi longtemps que le Canada s'opposera à ce que le Québec ait au moins un rôle de gouvernement participant au sein d'un sommet de la francophonie, la France et plusieurs pays de l'Afrique s'opposent à la création d'un organisme de ce genre.

M. Morin a noté à ce sujet que le premier ministre Trudeau prenait ses rêves pour des réalités en proposant à l'Agence de créer ce sommet et en lui demandant d'exclure le Québec. D'ailleurs a-t-il précisé, «l'anglicisme Commonwealth n'a jamais été employé pour désigner la création d'un organisme de ce genre, sinon par M. Trudeau lui-même».

«Mais l'attitude de Trudeau a au moins un aspect positif. Elle révèle aux Québécois les véritables intentions qu'il nourrit à l'endroit de notre province. Et son grand rêve c'est d'effacer le plus possible notre présence sur la scène internationale», a affirmé le ministre Jacques-Yvan Morin.

Le but de la proposition Trudeau est évidemment d'enlever au Québec son titre de gouvernement participant au sein de l'agence. «Mais c'est une fenêtre sur le monde, la plus importante que nous avons et à laquelle nous tenons beaucoup. Et la création d'un sommet de la francophonie, sur le plan culturel notamment, aurait pour effet de nous redonner un peu d'oxygène. Ce serait un élément très positif», a précisé le député de Sauvé.

Pas livré la marchandise

Puis en ce qui concerne l'autre aspect du voyage de Trudeau, Jacques-Yvan Morin estime que ce dernier, encore une fois, n'a pas livré la marchandise. C'est ce qui a été relevé dans la majorité de la presse française concernant les piètres performances des échanges économiques qui existent entre les deux pays.

De fait, les exportations entre les deux pays, de part et d'autre, atteignent un pour-cent de leur commerce extérieur, ce qui est effectivement très minime.

Le premier ministre Trudeau, a-t-on fait savoir n'avait pas grand-chose à proposer pour accroître les échanges entre les deux pays.

A cet égard, le ministre des Affaires intergouvernementales a souligné que le Québec n'avait absolument aucune objection, bien au contraire, à ce que les relations France-Canada soient meilleures que par le passé. De fait, a-t-il poursuivi, ces rapports ont grand besoin d'être améliorés si l'on regarde le faible taux des relations économiques.

M. Morin estime que M. Trudeau n'a pas effectué ce voyage pour des raisons économiques. «Nous avons bien été forcés, comme les Français d'ailleurs, de constater que ces contacts n'ont rien donné de concret. On parle à juste titre d'un constat d'échec, sans plus. Pas contre, M. Trudeau a profité de ce voyage pour reprendre son offensive contre le Québec. C'est ce que les observateurs ont noté.»

Mais en conclusion, on peut dire que la France, sous un gouvernement socialiste, continuera d'avoir des rapports sans ambiguïté avec le Canada, comme l'a déjà indiqué M. Mauroy, tout en ayant des relations privilégiées avec le Québec.

La Chambre de Commerce condamne à son tour le projet de loi S-31

■ QUÉBEC (PC) — La Chambre de commerce du district de Montréal a demandé hier à Ottawa de retirer la loi S-31, disant qu'elle pouvait avoir des conséquences défavorables sur l'économie nationale.

Si jamais le gouvernement fédéral décidait de s'en tenir à une loi aussi imprécise et arbitraire, on pourrait appréhender plusieurs conséquences néfastes pour l'économie canadienne dans son ensemble, dit la Chambre dans un communiqué.

La Chambre a rejeté l'argument d'Ottawa que les gouvernements provinciaux ou leurs agences menaceraient l'intérêt national en détenant plus de 10 p.c. des actions d'une société de transport ou de pipeline.

Si cela était vrai pour le secteur du transport, dit la Chambre, on pourrait tout aussi bien dire avec la même désinvolture que toutes les positions fédérales sont menacées dans la mesure où elles touchent tout l'ensemble du Canada.

Par ailleurs, le président du conseil d'administration du Canadien Pacifique a qualifié d'«absolument fautive» l'accusation du ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, selon lequel Ottawa aurait présenté la loi S-31 pour empêcher Power Corporation et la Caisse de dépôt et placement du Québec d'acquiescer, une plus grande part des actions de sa société.

Plus tôt cette semaine, M. Parizeau avait émis l'hypothèse que cette loi était le résultat d'un marché conclu entre le président du conseil de CP et le gouvernement fédéral.

Pour obtenir que M. Sinclair appuie le projet fédéral de restriction des salaires à 6 et 5 p.c., disait M. Parizeau, Ottawa aurait offert d'empêcher Power et la Caisse d'acheter plus d'actions du CP.

«C'est absolument et immuablement faux, a déclaré hier au téléphone M. Sinclair de son bureau de Toronto.

«Et je pense que M. Parizeau devrait savoir que le gouvernement fédéral ne conclut pas de pareils marchés».

En vertu d'une entente avec CP en décembre dernier, M. Paul Desmarais, président de Power, ne peut acheter plus de 15 p.c. des actions de CP à moins qu'un autre actionnaire n'en acquière 10 p.c.

La Caisse de dépôt, qui administre les fonds du régime de retraite du Québec et d'autres fonds provinciaux, a acheté tranquillement des actions de CP et en détient actuellement 9,976 p.c.

Si la Caisse en avait acheté un peu plus, M. Desmarais, qui en possède ou contrôle environ 14 p.c., aurait pu en acquiescer davantage. C'est ce qui a induit M. Parizeau à dire que la loi S-31 avait pour but de protéger CP de M. Desmarais.

Trudeau défend la chasse aux phoques

■ BONN (PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau et le nouveau chancelier ouest-allemand Helmut Kohl se sont rencontrés pendant plus de deux heures, hier, soit la première rencontre entre les deux chefs de gouvernement.

MM. Trudeau et Kohl ont eu un entretien d'une demi-heure en tête-à-tête, avant de déjeuner ensemble. Les deux hommes ont fait le tour des problèmes internationaux, en particulier la situation en Europe de l'est et au sein de l'Alliance atlantique.

Ils ont également discuté des relations bilatérales entre le Canada et l'Allemagne fédérale, et ils ont convenu de continuer les efforts déjà entrepris par les deux gouvernements pour accentuer les échanges commerciaux entre les deux pays.

Dans sa rencontre d'une demi-heure avec M. Hans-Dietrich Genscher, le ministre des Affaires étrangères, M. Trudeau a discuté essentiellement des relations bilatérales entre les deux pays. Une fois de plus, le problème de l'interdiction de produits canadiens sur les marchés européens, à cause de la chasse aux phoques, est revenu sur le tapis.

PROBLÈME
avec
L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.
652-3981
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

SONDAGE GALLUP

Moins de Canadiens sont favorables aux activités d'exploration de Petrocan

■ Pendant qu'on enregistre une baisse du nombre de Canadiens favorables aux activités d'exploration de Petrocan (de 82 p. cent en 1980 à 72 p. cent actuellement) ainsi qu'à ses achats de gaz et de pétrole sur le marché mondial (de 61 p. cent en 1980 à 44 p. cent aujourd'hui) la proportion des gens qui appuient son implication dans la vente au détail demeure élevée, avec 63 p. cent, environ le même chiffre que celui que l'on avait constaté il y a deux ans (62 p. cent).

Au début du mois d'octobre, environ un mois avant que Petrocan annonce son intention d'acheter les actifs de BP Canada dans le raffinage et la mise en marché, la question suivante avait été posée à un groupe de Canadiens soigneusement choisis :

« Petrocan — La compagnie nationale de pétrole qui opère comme société canadienne de la couronne — est actuellement dans trois domaines importants — l'exploration de pétrole et de gaz, l'achat de pétrole d'autres gouvernements, et dans la vente au public de pétrole et de gaz par l'entremise d'un subsidiaire.

« En pensant à chacun de ces domaines, exploration, achats internationaux et ventes au détail, selon vous, dans quel domaine Petrocan devrait-elle continuer à être impliquée et dans quel domaine elle ne devrait pas être impliquée? »

Les résultats à l'échelle du pays sont aujourd'hui :	Devrait être impliquée		Ne savent pas
	72%	15%	
Dans l'exploration	44	36	20
Dans les achats internationaux	63	21	16
Dans la vente au détail	63	21	16

Les résultats sont basés sur 1047 entrevues effectuées à domicile au début d'octobre, auprès d'adultes de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est précis avec une marge de quatre centièmes de point, 19 fois sur 20.

KAGHAN

TAPIS D'ORIENT INC.
Tapis de Chine, Perse, Inde, Pakistan, Bokhara et Dhurrie.
— Tapis faits main de haute qualité
— Vaste choix en magasin
— Grátis! une semaine d'essai chez vous
— Garantie jusqu'à 3 mois pour remboursement.
— Prix les plus bas à Montréal
5970 Côte des Neiges, Mtl.: 735-7002
Stationnement gratuit à l'arrière.

CHÂTEAU DE GOURGAZAUD...
un plaisir au palais.
S.A.Q. 626 F
Gravel Liqueurs Inc. 731-3919

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

La Faculté de l'éducation permanente vous offre des programmes d'études de 30 crédits chacun conduisant à l'obtention d'un certificat.

Communication

- Relations publiques
- Publicité
- Information et journalisme
- Traduction I
- Traduction II
- Recherche documentaire et rédaction française
- Sciences de la communication

en cours du soir

Annuaire disponible

Date limite d'admission et d'inscription: **1er décembre**

sauf pour les certificats de Recherche documentaire et rédaction française et de Traduction I

Renseignements:
3335, chemin Queen Mary
Rez-de-chaussée
343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Santé et sécurité du travail (30 crédits) HIVER 1983

Le certificat en santé et sécurité du travail offert aux adultes, le soir, à temps partiel s'adresse aux personnes qui assument des responsabilités en SST et aux travailleurs et travailleuses qui vivent des problèmes de SST et désirent s'en occuper de façon active et compétente.

Conditions d'admission:
Détenir un D.E.C. ou l'équivalent et posséder une année d'expérience pertinente ou avoir atteint l'âge de 23 ans et posséder des connaissances appropriées au programme.

Annuaire disponible.
Date limite d'admission et d'inscription: **1er décembre**

Renseignements:
3335, chemin Queen Mary
Rez-de-chaussée
343-6090

Le Parti Civique de Montréal

voilà votre garantie



fcac
Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche

BOURSES D'ÉTUDES, DE PERFECTIONNEMENT ET DE RECYCLAGE (1983-1984)

TOUTES LES DISCIPLINES
Maîtrise: 7 500 \$ Doctorat: 8 500 \$ Postdoctorat: 14 000 \$

RECYCLAGE (STAGES NE MENANT PAS À L'OBTENTION D'UN DIPLÔME)
à l'intention des détenteurs d'un diplôme de 2e ou de 3e cycle qui sont disposés à entreprendre des tâches de recherche après une interruption d'au moins trois ans: jusqu'à concurrence de 18 000 \$

CONCOURS PARTICULIERS

Administration
à l'intention des personnes ayant occupé un poste d'administrateur pendant au moins deux ans
a) à plein temps, maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) ou doctorat en administration: 9 000 \$
b) à temps partiel
265 \$ par crédit de maîtrise obtenu 150 \$ par crédit de baccalauréat obtenu

Arts
à l'intention des artistes qui ont terminé leur formation de base et qui ne sont pas considérés comme professionnels: jusqu'à concurrence de 8 000 \$

Énergie maîtrise 7 500 \$ doctorat 8 500 \$

Transports maîtrise 7 500 \$ doctorat 8 500 \$

ÉCHANGES

Québec-Ontario
à l'intention des étudiants ayant obtenu un diplôme d'une université francophone du Québec qui désirent poursuivre leurs études dans une université de langue anglaise de l'Ontario
maîtrise 8 000 \$ doctorat 10 000 \$

Québec-Acadie
à l'intention des étudiants acadiens désirant poursuivre des études de 2e ou de 3e cycle dans une université francophone du Québec
maîtrise 8 000 \$ doctorat 10 000 \$

STAGES PARLEMENTAIRES
à l'intention des détenteurs d'un diplôme de 1er cycle en communication, en droit, en journalisme ou en science politique qui désirent effectuer un stage d'un an à l'Assemblée nationale: 10 000 \$

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 10 décembre 1982
Les candidats aux concours de bourses de maîtrise et de doctorat inscrits dans une université québécoise à la session d'automne 1982 doivent soumettre leur demande par l'intermédiaire de leur établissement. Ils s'informeront auprès du responsable de leur programme de la date de clôture interne fixée par leur université.

Les brochures et formulaires sont disponibles aux endroits suivants:
 FONDS F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche 979, rue de Bourgogne 4e étage Sainte-Foy (Québec) G1W 2L4 Tél.: (418) 643-3862

Services aux étudiants des universités du Québec
 Directions régionales du ministère de l'Éducation
 Délégations et Bureaux du Québec à l'étranger
 Bureaux régionaux du ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme.

Les citoyens canadiens ou immigrants reçus domiciliés au Québec depuis au moins un an sont admissibles.

SCCUQ

Convocation d'assemblée générale

Mardi 16 novembre, 20:00
Salle 2885, Pavillon Aquin, UQAM

Ordre du jour

- États financiers
- Loi 70
- Élection à l'exécutif
- Projet de convention

Anik C-3: «C'est du gâteau!»

HOUSTON (AFP) — Le satellite canadien Anik C-3 a été largué vendredi, à 20h25 GMT (15h25 HNE) de la soule de la navette spatiale Columbia lancée jeudi du Cap Canaveral, en Floride.

Les opérations se sont déroulées de la même manière que pour le satellite américain SBS-3, jeudi. Anik C-3 était placé dans la soule, sur une plate-forme tournante qui lui a imprimé une rotation sur lui-même de 50 tours par minute, afin de lui permettre, grâce à l'effet gyroscopique, de garder une fois dans l'espace une position constante par rapport à la Terre.

révolution autour de la Terre et se trouvait au-dessus du Pacifique, presque à la verticale des îles Hawaii.

Anik C-3 et la navette se sont éloignés d'une trentaine de kilomètres, distance requise pour la mise à feu du moteur du satellite, qui le mettra sur une orbite géostationnaire de 36.000 km. Le satellite canadien a coûté \$30 millions. La NASA a facturé près de \$9 millions à ses propriétaires pour son lancement.

Le satellite a ensuite été catapulté hors de Columbia et s'est élevé à la vitesse d'un mètre par seconde. "C'est parfait, pas une seule anomalie à signaler", a déclaré le spécialiste de la mission, William Lenoir. Et le Centre de contrôle de Houston de répondre: "c'est du gâteau".

Columbia effectuait à ce moment sa 22ème

la Baie

Corrections

Veuillez prendre note des corrections suivantes, à apporter au supplément publicitaire "Joyeux Noël, et bien du bonheur pour elle" publié par la Baie et encarté dans la Presse du 10 novembre 1982.
Page 9, article P. Chaîne à mailles plates. Le prix aurait dû se lire 35,00 ch.
Page 9, article R. Chaîne à gros maillons. Le prix aurait dû se lire 29,00 ch.
Nous nous excusons de ces erreurs.

«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

CONVERSATION INTENSIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT :

- Apprendre l'anglais de tous les jours.
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse.

PETITS GROUPES (5 à 7 participants)
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE — MÉTHODES (CONVERSATION PRATIQUE)

- Axée sur la conversation pratique de tous les jours.
- Avec corrections nécessaires selon les besoins.

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore West-Island)

CHOIX D'HORAIRES		
Matin	Après-midi	Soir
10 h 00 - 12 h 30	13 h 15 - 15 h 45	18 h 15 - 20 h 45

DURÉE: 6 semaines, 2 fois par semaine, lundi et mercredi ou mardi et jeudi.

★ FRAIS DE SESSION 150 \$
(tout compris) déductible d'impôt

SPÉCIAL POUR LES 50 PREMIÈRES INSCRIPTIONS FRAIS RÉGULIERS: 185 \$

Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous seulement du 15 au 20 novembre inclusivement.

Pour autres renseignements, composez: **844-9396**

CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'université McGill)

Reconnu par le ministère de l'Éducation

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificat de créativité: fondements et techniques (30 crédits)

Objectifs:
Assurer une meilleure connaissance de la créativité et des conditions qui en favorisent le développement.
Rendre les participants aptes à utiliser les connaissances acquises et les méthodes expérimentées, en vue de favoriser le développement du potentiel créateur des individus ou des groupes dans leur milieu de travail et de vie.
Amorcer une réflexion critique sur les méthodes de développement de la créativité.

Conditions d'admission:
Une certaine pratique de l'intervention éducative ou sociale ou une expérience de l'utilisation de la créativité à des fins de production personnelle, professionnelle ou sociale.

**Date limite d'admission et d'inscription:
1er décembre**

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
343-6090

Cuisi-Paque

La boutique de l'armoire moderne

présente sa

VENTE

5e

anniversaire

33 1/3%

DE RÉDUCTION

sur tous nos modèles d'armoires modernes ou de chêne massif

Le moderne, c'est notre spécialité

- mélamine
- stratifié
- profilée d'aluminium
- «post form»

Nous avons aussi la toujours populaire armoire de chêne massif

La vente se termine le samedi 4 décembre

Cuisi-Paque

6442, boul. St-Laurent coin Beaubien
270-7159

PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR L'INSTALLATION DU CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE DANS LES HABITATIONS

Une subvention d'Hydro-Québec pouvant atteindre 650 \$

Je veux en savoir davantage!

Veuillez me faire parvenir la documentation sur le programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations individuelles.

Découper et poster à:

Hydro-Québec
Programme bi-énergie
Boîte postale 6106
Montréal (Québec)
H3C 3H6

Nom _____

Adresse _____

Localité _____ Code postal _____

Le chauffage bi-énergie, qu'est-ce que c'est?

Dans le cadre du programme lancé par Hydro-Québec, la bi-énergie consiste à utiliser deux sources d'énergie: l'électricité et une autre source d'énergie.
L'équipement électrique qui transformera votre système de chauffage actuel en une installation bi-énergie peut être mis en place facilement et à peu de frais, quelle que soit la source d'énergie* qui assure déjà votre chauffage. Ainsi, vous utiliserez deux sources d'énergie et conserverez tous les avantages du système existant et même les accessoires que vous y avez ajoutés comme, par exemple, le climatiseur central.

C'est avantageux!

L'utilisation de l'une ou l'autre source d'énergie est commandée automatiquement par un dispositif extérieur, réglé à une température prédéterminée de manière à tirer le meilleur rendement de chacune des deux sources d'énergie.

C'est rationnel!

Le programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations individuelles répond aux objectifs que poursuit Hydro-Québec depuis plusieurs années: favoriser l'utilisation rationnelle de l'électricité et permettre au Québec d'atteindre une plus grande autonomie dans le domaine de l'énergie.

C'est subventionné!

Voici un exemple qui s'appuie sur le coût approximatif d'une installation bi-énergie dans un bungalow moyen:

Installation du système bi-énergie (électricité et mazout)	1 400 \$
Moins: subvention en vertu du Programme canadien de remplacement du pétrole	700 \$
subvention d'Hydro-Québec (montant maximal accordé)	650 \$
Montant à payer par le consommateur	50 \$

C'est facile d'en savoir plus long!

Vous êtes admissible au programme de subventions d'Hydro-Québec si, par exemple, le chauffage central de votre habitation a encore une vie utile d'au moins cinq ans ou si vous achetez ou faites construire une maison neuve individuelle dont le chauffage sera assuré par un système bi-énergie.

* Dans le cadre de ce programme de subventions d'Hydro-Québec l'électricité devient la principale source de chauffage; toute autre source d'énergie, à l'exception du gaz naturel, peut alimenter le système de chauffage d'appoint déjà en usage.

Retournez dès aujourd'hui le coupon-réponse ci-dessus pour recevoir tous les renseignements sur le programme.

Chauffage Bi-Energie

Convertisseur mazout-électricité

P M W - 15

DE

P.M. Wright Ltée

(depuis 1921)

Pour UNIFAMILIALE
seulement

\$ 1400

avec subvention fédérale de

\$ 700

subvention Hydro-Québec

\$ 650

VOTRE COÛT \$50

Pour la visite d'un représentant ou pour de plus amples renseignements contactez:

Entreprise T.G.S.

Lundi au vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 18h

744-5424 747-0262

Permis du Québec

Q

Consommons, l'énergie d'ici

mieux

Nordair obtient une injonction

Objet, depuis le 26 juillet dernier, d'une grève de ses machinistes, membres de l'Association internationale des travailleurs de l'Aéronautique, la compagnie Nordair, qui emploie 1000 personnes à Montréal seulement, a obtenu une injonction, hier après-midi, pour limiter le piquetage aux abords de ses installations et interdire aux grévistes tout geste de menace ou de harcèlement destiné à nuire au travail des cadres et des employés restés au travail.

C'est le juge Jules Beauregard, de la Cour supérieure, qui a émis l'ordonnance après que les avocats de la compagnie lui eurent dressé une liste d'actes de violences prétendument posés par les grévistes, au cours des derniers mois.

Des employés auraient été insultés, des dommages causés à la propriété, des câbles de télécommunication coupés à la hache, des autos variées ou même incendiées.

Le droit en révolution

Le bâtonnier de Montréal, l'avocat André Quesnel, a lancé hier la semaine juridique qui, sous le thème « le citoyen dans un droit en révolution », se poursuivra jusqu'à vendredi prochain 19 novembre.

Initiative conjointe du Barreau de Montréal et de l'Association du jeune barreau, l'événement vise à mieux faire comprendre les implications, pour le simple citoyen, de la prolifération des lois et des profonds changements apportés aux lois déjà existantes dans les derniers quinze ans.

Trois colloques-midi se tiendront à l'hôtel Régence Hyatt la semaine qui vient, soit lundi, mercredi et vendredi, les débats devant porter successivement sur les droits familial, administratif et du travail.



ENFIN... VOUS POUVEZ CESSER DE COMPTER!

LE NOUVEL APPAREIL QUI CALCULE POUR VOUS VOTRE CYCLE DE FERTILITÉ

Pour celles qui préfèrent les moyens naturels de planning familial. Éprouvé par les médecins.



Disponible dans la plupart des pharmacies.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Construire... et économiser l'énergie!



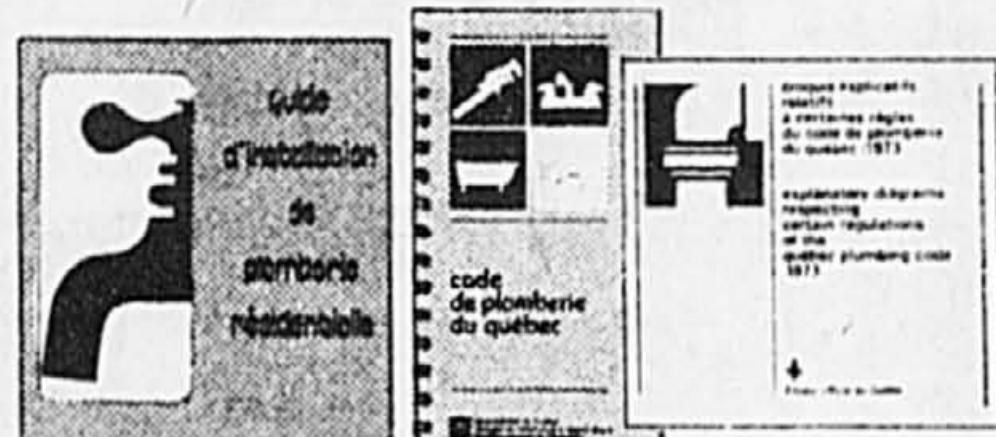
Un guide qui en dit plus long sur les façon d'économiser vraiment l'énergie lors de la construction de logements neufs.

- la pose des portes et fenêtres
- le chauffage
- l'isolation • l'éclairage
- et surtout, des solutions pratiques.

Un guide utile tant à l'entrepreneur, à l'architecte et au futur propriétaire.

140 pages
EOO 11973-5 **9,95 \$**

Également offerts:



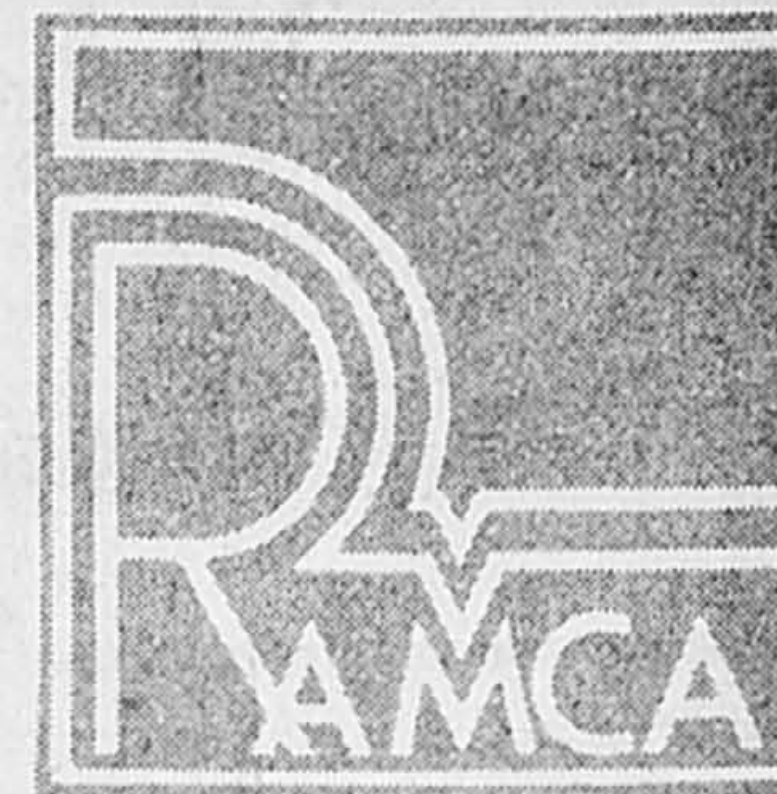
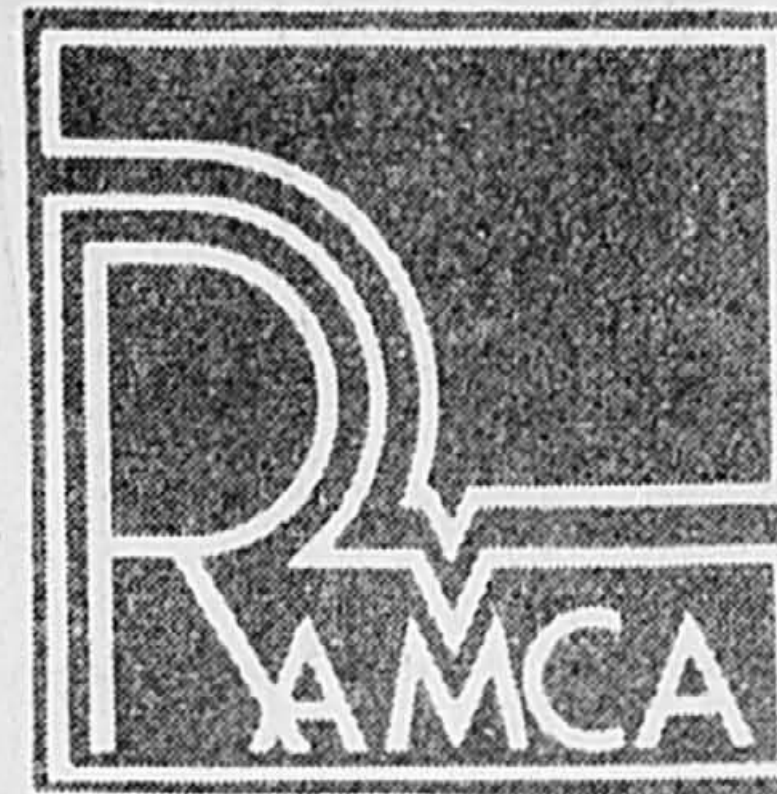
1. Guide d'installation de plomberie résidentielle EOO 4347-1 **2 \$**
2. Code de plomberie EOO 4749-8 **5,95 \$**
3. Croquis explicatifs en plomberie EOO 1392-0 **3 \$**

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tel.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Diffusion des publications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Cartes de crédit acceptées ou paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec

Québec



CARREAUX DE CÉRAMIQUE

VENTE D'INVENTAIRE

30 à 70% de réduction

SUR NOS SURPLUS DE MARCHANDISES ET SUR CERTAINS ITEMS RÉGULIERS

Grand choix de céramiques de marbre et d'ardoise pour murs et planchers. Usage intérieur et extérieur. Hâtez-vous car nos stocks sont limités.

Tous les item sont identifiés par un POINT • ROUGE

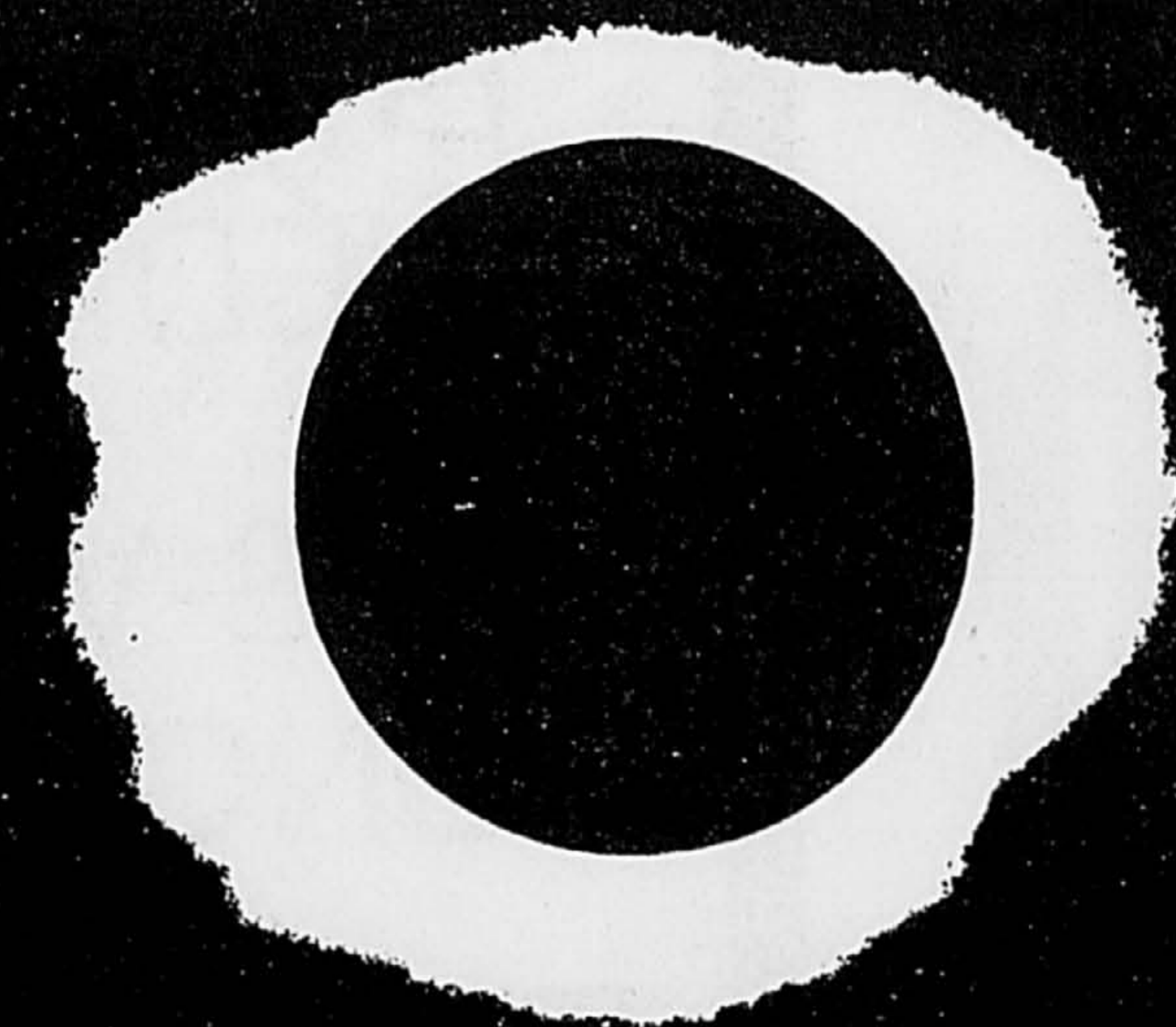
(BRICOLEURS) CONSULTEZ NOS FICHES TECHNIQUES CONCERNANT LES DIFFÉRENTES SORTES DE COLLE ET DE CIMENT À JOINT POUR LA POSE, DISPONIBLES CHEZ RAMCA.

Magasin ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi 9 à 17 hres, jeudi 9 à 21 heures.

835, av. Querbes
Montréal

270-9192
(coin Van Horne)

Vente succursale à Montréal seulement



ce n'est pas encore réglé

on a toujours le couteau sur l'aile

QUEBECAIR est toujours menacée de disparition

le gouvernement fédéral peut et doit éviter ça

il faut continuer!

téléphonez
écrivez
télégraphiez
parlez
rencontrez
activez votre député!

procurez-vous votre macaron « il faut garder nos ailes » au siège social de QUEBECAIR à Dorval ou au comptoir QUEBECAIR de l'aéroport. « bienvenue à bord »

il faut garder nos ailes

QUEBECAIR



**C'EST UNE RÉVOLUTION...
C'EST UNE OFFRE SANS PAREILLE...
C'EST UNE LIQUIDATION
AUX ENTREPÔTS
DE LA GALERIE ROYALE**

SUITE 801, AU 8^e ÉTAGE

1420 ouest, rue Sherbrooke (angle Bishop)

Une sélection énorme de peintures à l'huile doit être sacrifiée à des prix absolument ridicules.

Voici quelques exemples au hasard :

\$120	\$300	\$400	\$500	\$700
\$55	\$100	\$165	\$195	\$290

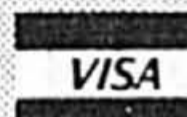
C'est une grande occasion dont tous les Montréalais doivent profiter.

Pour deux jours... MAIS FAITES VITE

aujourd'hui
9h à 5h

demain, dimanche
1h à 5h

Tél.: 845-4383 ou 845-4677



Réjean Tremblay, de La Presse, obtient le prix Jules-Fournier

■ C'est le chroniqueur sportif Réjean Tremblay, de LA PRESSE, qui remporte cette année le prix Jules-Fournier, destiné à reconnaître les mérites d'un journaliste à l'emploi d'un quotidien québécois qui a contribué de façon exemplaire à l'épanouissement de la langue française.

Le lauréat doit être officiellement proclamé ce soir, à l'occasion du banquet de clôture du congrès Langue et Société.

Cette année, le jury était composé de Lise Gauvin, professeur de littérature à l'Université de Montréal. Ma-

deleine Sauvé, grammairienne de l'Université de Montréal, Gisèle Tremblay, journaliste, Gérard Leblanc, journaliste et Jean-Marcel Paquette, membre du Conseil de la langue française, mandaté pour présider le jury.

Pour l'attribution du prix, le jury a tenu compte des critères suivants: la conformité aux codes du français écrit (orthographe, syntaxe, etc.), la manifestation de qualités stylistiques certaines, l'originalité du style, la clarté et la rigueur de la langue, l'utilisation d'un vocabulaire ac-

cessible à une large majorité de Québécois, et enfin l'emploi d'une langue comprise par l'ensemble des francophones.

Réjean Tremblay est né à Saint-David-de-Falardeau, au Saguenay, le 24 août 1944. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi et a obtenu les baccalauréats es lettres et pédagogie de l'Université Laval. Professeur de grec et de latin pendant neuf ans, il a débuté comme journaliste en 1970 au Progrès-Dimanche de Chicoutimi; il est entré à LA PRESSE en 1974 et y est devenu

chroniqueur aux sports en mars 1975.

En 1979 et 1980, il a obtenu le 2^e prix du Grand prix du magazine canadien; la première mention pour ce même prix lui a été accordée en 1981 et 1982.

La remise du prix, constitué d'une bourse de \$3,000, d'un parchemin reconnaissant les qualités du lauréat et d'une publication, par le Conseil, d'un recueil de ses articles, se fera au début de 1983.

Simpsons™

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans l'annonce de Simpsons parue dans La Presse du mercredi 10 novembre 1982.

Page D-6. Boni: la description du foulard aurait dû se lire en polyester et non tel qu'indiqué.

Simpsons regrette tout inconfort causé par cet erreur

Décès du journaliste Jean-Marc Poliquin

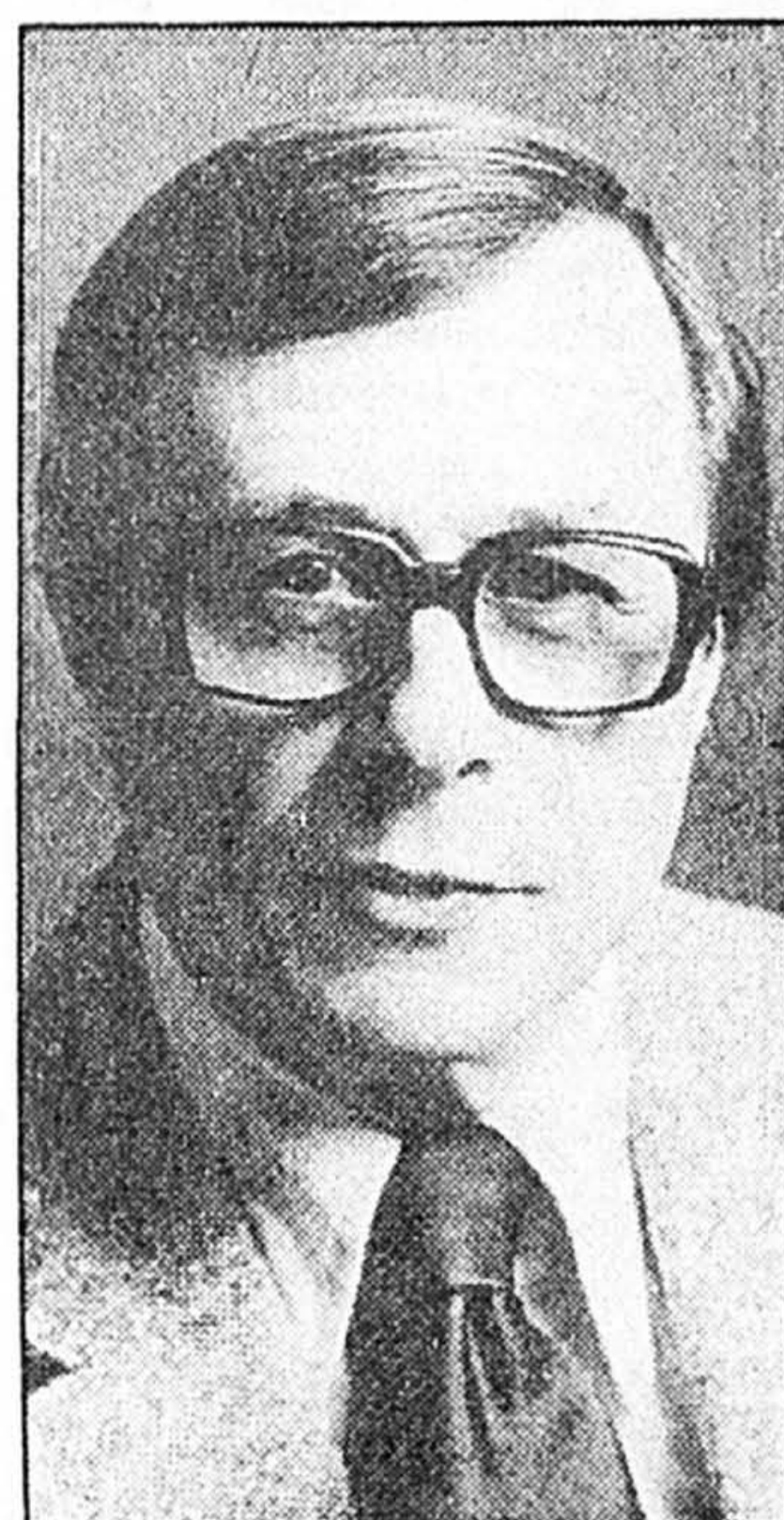
■ OTTAWA (PC) — Le journaliste Jean-Marc Poliquin qui animait l'émission de télévision «La semaine parlementaire» pour la société Radio-Canada, est mort hier à Ottawa à l'âge de 58 ans, victime d'une crise cardiaque.

M. Poliquin avait enregistré en après-midi comme à l'accoutumée son émission hebdomadaire.

Jean-Marc Poliquin, traducteur à l'origine, avait travaillé au journal Le Droit pour devenir par la suite chef de cabinet du secrétaire d'Etat Noël Dorion sous le gouvernement de John G. Diefenbaker.

Une collègue de travail, Francine Bastien, a indiqué que la mort de Jean-Marc Poliquin est d'autant plus surprenante qu'il n'était jamais absent pour cause de maladie.

A l'instar de plusieurs de ses proches, Mme Bastien le surnommait «Le Sénateur» parce que le journaliste Poliquin était reconnu pour «ses connaissances de la petite histoire du monde politique, ses dessous et ses truculences».



Photothèque LA PRESSE

Jean-Marc Poliquin

Université de Montréal
Faculté de l'éducation
permanente

Une formation en Animation pour des agents en éducation CERTIFICAT D'ANIMATION DE LA VIE ÉTUDIANTE

Pour humaniser l'école et les lieux dits «éducatifs», certaines attitudes, certains comportements de même que certains aménagements doivent être soutenus ou modifiés.

Le certificat d'animation de la vie étudiante veut offrir aux intervenants en éducation la possibilité d'analyser les composantes de l'acte éducatif et de l'organisation scolaire; il veut aussi leur permettre de s'initier à une démarche d'aide et d'accompagnement dans le cadre d'une relation éducative vécue individuellement ou en groupe.

Il renvoie à une conception éducative qui se soucie d'abord de la personne qui apprend, de son développement, de son insertion dans la communauté, de sa capacité d'intervention pour rendre l'environnement riche en soutien à l'apprentissage.

Quelques titres de cours: Valeurs chez les jeunes, Atelier d'animation en enseignement, Communication, Entraînement au travail en équipe, L'organisation scolaire: système social, Dynamique des relations humaines, Intervention psychosociale scolaire, Entraînement intensif à l'animation, etc.

Date limite d'admission et d'inscription:

1^{er} décembre

Renseignements:

Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6982

À PARTIR DE
LUNDI

la loi du plus

FOUR

s'applique

Voyez notre annonce lundi dans le cahier sports

MONT ROYAL
Ford

LOCATION À LONG TERME

2275, est Mont-Royal
(coin Fullum)

526-9111

ENTRETIEN
D'ÉDIFICES...

ÊTES-VOUS
CONCERNÉS



À COMPTER DU 1 DÉCEMBRE 82:

CLASSE "A"
(travaux lourds)

CLASSE "B"
(travaux légers)

CLASSE "C"
(lavage de vitres intérieures
et extérieures en hauteur)

7.55 \$/Heure

7.15 \$/Heure

8.05 \$/Heure

Tel que prévu au décret du 24 février 1982

De plus, suite à la négociation et à l'entente intervenue entre l'Association des entrepreneurs en services d'édifices et l'Union des employés de service, Local 298, (F.T.Q.) les changements suivants ont été apportés au décret de l'entretien:

JOURS DE MALADIE

- a) L'employé(e) malade a maintenant droit au paiement de congé-maladie dès sa première journée de maladie.
b) L'employé(e) qui, au 31 octobre, a accumulé plus de 12 jours (et non plus de 15 jours) a droit de se faire rembourser la valeur des jours excédentaires. (L'employeur doit aviser chacun de ses employé(e)s du total des jours accumulés et ceci avant le 30 novembre).

VACANCES

L'employé(e) qui justifie 10 ans de service et plus, a droit à 4 semaines de vacances et le salaire est 8%.

Le décret est surveillé par le:

Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics, région de Montréal
110 boul. Crémazie Ouest, suite 719, (métro Crémazie)
Montréal, Québec H2P 1B9

Pour obtenir une copie du décret de l'entretien d'édifices,

composez: **384-6640**

Conformément à la loi des décrets de convention collective, le Comité paritaire est formé de l'Union des employés de service, Local 298, (F.T.Q.) et de l'Association des entrepreneurs en services d'édifices.

Héritage

ENTREPÔT D'ALIMENTATION



"Ailleurs il y a des spéciaux, mais juste pour un temps limité, ici tout est toujours à meilleur marché."
M. et Mme André Tremblay de St-Hubert.



"Des prix comme ça, je croyais que ça n'existait pas".
M. Roger Roy de Rock Forest.



"Les prix nous forcent à revenir".
M. et Mme Alain Roy de Sherbrooke.



"À notre première visite chez Héritage on a été choqué de voir qu'on payait si cher ailleurs".
M. et Mme Léo Tardif de Bishopton.



"Il n'y a personne qui peut compétitionner avec les prix d'Héritage".
M. Réal Baillargeon de Compton.



"Les prix des marchés réguliers sont écrits sur les cartes, alors on voit vraiment combien on économise".
M. Rony Rokach de Montréal.



"C'est avantageux, c'est une solution logique".
M. et Mme Robert Poirier de Laprairie.



"Avec l'économie qu'on fait, on se paie un dîner à deux".
M. William Culhane de Candiac.



"Aux caisses c'est rapide, on attend jamais".
Mme Jeannette Desgroseillers de Gatineau.



"Les fruits et légumes, ça c'est un point fort".
M. et Mme Étienne Giovanetto de St-Hubert.



"D'après moi, et d'après les gens, ça fait du bien dans le quartier un magasin comme Héritage".
Mme Hélène Tremblay de Montréal.



"Les produits ne sont pas placés comme dans les autres magasins, ici on a une grande facilité d'accès".
M. et Mme F. Dipietro de St-Léonard.



"À cause de la grandeur du magasin, de la largeur des allées on ne se bouscule pas. C'est facile de faire son épicerie".
M. Benoît St-Laurent et Mme Marlène Jimenez de Hull.



"Pour la différence de prix, ça vaut la peine de faire un petit effort en emballant nous-même nos provisions".
M. Daniel Vaillancourt de Sherbrooke.



"Les fruits et légumes sont parfaits, je n'achète plus rien aux marchés extérieurs".
Mme Brigitte Bisson de St-Hubert.



"Les produits laitiers, le pain, les liqueurs, les céréales, les conserves, ma femme aime bien ça parce qu'il y a beaucoup de choix".
M. et Mme Honoré Brossard de St-Hubert.



"Les viandes sont belles, bonnes et pas chères".
Mme Anna Tessier de Hull.



"J'ai suggéré à plusieurs personnes de venir chez Héritage. Tous ceux qui sont venus m'ont dit 'merci, on va revenir souvent'".
M. et Mme Richard Dubois de Ste-Anne-des-Plaines.

ENTREPÔT D'ALIMENTATION

Héritage

la solution

3565, boul. Taschereau, Saint-Hubert
7640, boul. Viau, Saint-Léonard
361 ouest, boul. Maloney, Gatineau
470, rue Wellington, Sherbrooke

Heures d'accueil

Lundi	fermé
Mardi, mercredi	de 9 h à 18 h
Jeudi, vendredi	de 9 h à 21 h
Samedi	de 9 h à 17 h



Pour les jeunes et les moins jeunes... le Pays des jouets chez Simpsons



Venez rencontrer vos amis au Pays des jouets

11⁸⁸ Prix Simpsons
1. Poupée «Barbie aux boucles magiques». Cheveux que vous pouvez friser ou défriser. Avec accessoires de coiffure.

2⁹⁹ ch. Prix Simpsons
2. Vêtements pour «Ma première Barbie». Les tout-petits n'auront aucun problème à habiller «Barbie».

3⁴⁹ ch. Prix Simpsons
3. Vêtements-mode pour «Barbie». Grand choix de tenues.

5⁸⁸ ch. Prix Simpsons
4. Vêtements de couturiers pour «Ken», ou «Barbie». Tout à fait élégants!

14⁹⁹ Prix Simpsons
5. La «Vette de rêve de Barbie». Luxueuse voiture. (Figurines non comprises).

13⁸⁸ Prix Simpsons
6. «Le bain de mousse Barbie». Accessoires de coiffure inclus. (Figurines non comprises).

11⁸⁸ Prix Simpsons
7. «Ken style western». Vêtu comme une vedette western.

11⁸⁸ Prix Simpsons
8. «Barbie style western». Pressez son dos et elle fait des clin d'oeil à ses admirateurs.

12⁸⁸ Prix Simpsons
9. «Dallas». Le cheval palomino de «Barbie».

37⁹⁹ Prix Simpsons
10. «La caravane western de Barbie». Avec accessoires qui fonctionnent vraiment. (Figurines non comprises).

6⁴⁹ Prix Simpsons
11. «Annie». Poupée 16 cm articulée, avec médallion et chaîne pour enfant.

6⁹⁹ Prix Simpsons
12. Fourre-tout de coton. Avec poupée 16 cm «Annie» en chiffon à l'intérieur.

7⁹⁹ Prix Simpsons
13. Ens. projecteur «Annie Viewmaster». Projecteur et 3 disques 3 dimensions.

2⁹⁹ ch. Prix Simpsons
14. «Les modes d'Annie». Vêtements portés par «Annie» dans son film.

7⁹⁹ Prix Simpsons
15. «Sandy» 27 cm en peluche.

5⁹⁹ ch. Prix Simpsons
Les amis d'«Annie». Tous articulés. Hauteur proportionnée à celle d'«Annie».

16. «Daddy Warbucks» 18. «Molly»

17. «Miss Hannigan» 19. «Punjab»

8⁹⁹ Prix Simpsons
20. Laser d'artillerie lourde «G.I. Joe». Articulé. Comprend figurine.

10⁸⁸ Prix Simpsons
21. Ens. pour communications «G.I. Joe». Tout ce qu'il faut pour bien diriger vos troupes.

19⁹⁹ Prix Simpsons
22. Char d'assaut motorisé «G.I. Joe». Comprend figurine. Fonctionne sur 2 piles «D» (non incluses).

3⁹⁹ ch. Prix Simpsons
23. Figurines articulées 3 1/4" «G. I. Joe». Avec accessoires et codes secrets.

8⁹⁹ Prix Simpsons
24. Véhicule d'attaque «G.I. Joe». Véhicule tout-terrain avec arme à feu pivotante. Comprend figurine.

4⁹⁹ Prix Simpsons
25. Motocyclette à tir rapide «G.I. Joe». Avec side-car et sacoches. Figurine non incluse.

Rayon 470. Pays des jouets au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit



Le Père Noël est arrivé chez Simpsons

Amenez vos enfants rencontrer le Père Noël! Lundi au mercredi de 11h30 à 16h30. Jeudi et vendredi de 11h30 à 18h. Samedi de 11h30 à 16h30.

Au cinquième, centre-ville seulement.

Simpsons MD